

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION



**23° : ALGER
34° : TAMANRASSET**

Vendredi 20 - Samedi 21 octobre 2017 - 29-30 Muhharam 1439 - N° 1738 - 5^e année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

www.dknews-dz.com

**LES 20 ET 21 OCTOBRE 2017
À KIGALI (RWANDA)**

**M. Louh prend part
à la 2^e réunion de l'UA
sur la migration,
les réfugiés et les
personnes déplacées**

P. 24

ALGÉRIE-PORTUGAL

**Incendies au Portugal :
M. Bedoui signe
le registre de
condoléances au siège
de l'ambassade
du Portugal**

P. 24

ALGÉRIE-ITALIE

**Si Afif et la SG
du ministère italien
des AE plaident
pour une stratégie
globale face
à la migration**

P. 4

ALGÉRIE-FRANCE

**Prise en charge
des catégories
vulnérables :
les 2 pays expriment
leur intérêt à lancer
des jumelages**

P. 24

ALGÉRIE-UE

LA 1^{RE} SESSION DU DIALOGUE DE HAUT NIVEAU ALGÉRIE-UNION EUROPÉENNE EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ RÉGIONALE ET DE LUTTE CONTRE LE TERRORISME S'EST OUVERTE JEUDI À BRUXELLES

L'UE déterminée à renforcer sa coopération avec l'Algérie

Les travaux de la 1^{ère} session du dialogue de Haut niveau Algérie-Union européenne en matière de sécurité régionale et de lutte contre le terrorisme ont été ouverts jeudi à Bruxelles. La rencontre co-présidée par le ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel, et la chef de la diplomatie européenne, Federica Mogherini, vise à lancer un dialogue informel sur les moyens d'« unir les forces » pour lutter contre le terrorisme et « appuyer les efforts de l'Algérie » en matière de stabilisation régionale, a expliqué une source diplomatique. « L'Algérie jouit d'une expérience mondiale reconnue en matière de lutte contre le terrorisme et pourrait apporter à l'UE une expertise avérée en la matière », a-t-elle ajouté, soulignant que le pays accomplit un travail « considérable » pour sécuriser ses frontières et joue un « rôle de premier plan » dans la stabilisation de la région.

P. 5



► **Mme Mogherini :**
« Le dialogue
Algérie-UE
sur la sécurité
régionale est
très important
pour l'UE »

► **Messahel :**
« L'Algérie est
'prête' à aider et
à partager
son expérience
avec l'UE »

FINANCES

M. Raouya :
« Le projet de loi
de finances de
2018 table sur la
parité d'un dollar
pour 115 dinars »

P. 6

FINANCES-BANQUES

**Les banques
CNEP, BADR et
BDL se lancent
dans la finance
islamique avant
fin 2017**

P. 6

INDUSTRIE

M. Yousfi :
« Les opérateurs
économiques
appelés à prendre
en charge la gestion des
zones industrielles »

P. 6

AGRICULTURE

M. Bouazghi :
« Mise en place
d'un dispositif
pour l'assainisse-
ment du foncier
agricole »

P. 7

TRAVAIL

M. Zemali :
« Nous visons
un code
de travail
unique et
moderne »

P. 7

SANTÉ

Déprime
Pourquoi
avons-nous
le blues en
hiver ?

P. p 12-13

ONDA

Idir
sur scène
à Alger
en janvier
2018

P. 2



FOOTBALL

LIGUE DES CHAMPIONS D'AFRIQUE
(DEMI-FINALE RETOUR)

WAC-USMA

Les Rouge et Noir
en quête d'exploit
à Casablanca

P. 21

MDN

LUTTE CONTRE LE TERRORISME,
LA CONTREBANDE ET LA
CRIMINALITÉ ORGANISÉE

► **Arrestation**
de 3 éléments de
soutien aux groupes
terroristes à Aïn Defla
et Relizane

► **08 contrebandiers**
arrêtés à In Guezzam
et Biskra

P. 3

AUJOURD'HUI À SÉTIF

Conférence nationale des candidats têtes de listes de l'ANR

Dans le cadre de la préparation des prochaines élections locales, le secrétaire général de l'Alliance nationale républicaine (ANR), le Dr Belkacem Sahli, présidera au-

jourd'hui à partir de 9h30 au niveau de la salle des conférences de l'hôtel El Hidhab de Sétif, les travaux de la conférence nationale des candidats têtes de listes de l'ANR.



Horaire des prières

Vendredi 29- Samedi 30 Moharem 1439

Fajr	05:28
Dohr	12:33
Asr	15:38
Maghreb	18:08
Isha	19:28

JEUNESSE ET SPORTS
Ould Ali à Laghouat

Le ministre de la Jeunesse et des Sports, M. El Hadi Ould Ali, entamera aujourd'hui, une visite de travail et d'inspection de deux jours dans la wilaya de Laghouat. Au cours de cette visite, le ministre inspectera plusieurs projets relevant de son département ministériel.

RESSOURCES EN EAU
Necib demain à Mascara

Dans le cadre du suivi des projets du secteur, le ministre des Ressources en Eau, M. Hocine Necib, effectuera demain dimanche 22 octobre, une visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Mascara.

ÉDUCATION NATIONALE
Installation des membres du Conseil national des programmes

La ministre de l'Education nationale, Mme Nouria Bneghabirt, présidera ce matin à partir de 10h au siège de son département ministériel, la cérémonie d'installation des membres du Conseil national des programmes.

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT
Journée d'information

La ministre de l'Environnement et des Energies renouvelables, Mme Fatma Zohra Zerouati, présidera ce matin à partir de 9h au siège de son département ministériel, l'ouverture d'une journée d'information sur l'Environnement.

CENTRE CULTUREL AÏSSA MESSAOUDI
Rencontre consacrée aux défis et perspectives de la presse sportives

A l'occasion de la célébration de la journée nationale de la presse, l'Organisation nationale des journalistes sportifs, organise ce matin à partir de 10h30 au Centre culturel Aïssa Messaoudi, une rencontre ayant pour thème «La presse sportive : défis et perspectives».

PALACE EVENT
Congrès international de parodontologie et d'implantologie orale

Le Palace Event d'Alger, abrite depuis hier, les travaux du Congrès international de parodontologie et d'implantologie orale. Des conférences et des ateliers sont au programme de ce congrès qui enregistre la participation de spécialistes venus de d'Egypte, du Maroc et de France. Le thème choisis est «La place de parodontologie dans l'exercice de l'implantologie orale».



Météo

	Max	Min
Alger	23°	15°
Oran	27°	14°
Annaba	21°	15°
Béjaïa	22°	13°
Tamanrasset	34°	19°

LIBRAIRIE
CHAÏB DZAÏR
Hommage à feu Mohamed Lemkami

Les éditions ANEP, rendront hommage à feu Mohamed Lemkami, membre du MALG, ambassadeur et auteur ANEP, lors d'une rencontre prévue cet après-midi à partir de 15h à la librairie Chaïb Dzaïr, sise 1, avenue Pasteur, Alger-Centre.

ONDA
Idir sur scène à Alger en janvier 2018

Idir, animera le 12 janvier prochain à Alger un concert qui marquera son retour sur scène en Algérie après une absence de 38 ans, a appris l'APS auprès de l'Onda (Office national des droits d'auteur et droits voisins).



La dernière apparition sur scène en Algérie du compositeur et chanteur d'expression kabyle remonte à 1979. L'interprète de l'éternelle «Avava inouva», tube planétaire interprété en 20 langues étrangères, renoue avec son public lors d'un concert à la Coupole du complexe olympique Mohamed-Boudiaf à l'occasion de Yennayer, nouvel an amazigh célébré le 12 janvier.

Un coffret de CD contenant les œuvres d'Idir sera édité à cette occasion par l'Onda. En 40 années de carrière, Idir, de son vrai nom Hamid Cheriet, s'est produit sur de nombreuses scènes internationales. Idir s'est associé dans son dernier album «Ici et ailleurs», sorti en avril dernier, à des chanteurs français de renom comme Charles Aznavour, Francis Cabrel ou encore Benard Lavilliers.

LES 24 ET 25 OCTOBRE
À L'ESAA
Séminaire sur «Les outils légaux et réglementaires de la législation du travail»

La Chambre algérienne de commerce et d'industrie (CACI) organise, les 24 et 25 octobre, à l'Ecole supérieure algérienne des affaires (ESAA) de Mohammadia, un séminaire atelier ayant pour thème : «Les outils légaux et réglementaires de la législation du travail». Cette formation-action a pour objectifs de rappeler l'évolution de la législation du travail depuis 1962 et les réformes sociales de 1990 afin de souligner la contribution de cette législation à la réduction des risques de gestion et aux performances de l'entreprise en passant par le rappel des différents contenus, relatifs entre autre, aux relations individuelles et collectives, aux droits et devoirs des travailleurs salariés, aux pouvoirs de l'employeur, à la négociation de la convention collective, à l'inspection du travail, à la gestion des conflits de travail, aux partenaires sociaux : l'organisation syndicale – le comité de participation, le dispositif de préservation de l'emploi et le volet social etc...

DU 22 AU 26 OCTOBRE
AU PALAIS DE LA CULTURE
Semaine culturelle japonaise

A l'occasion de la célébration du 55e anniversaire des relations diplomatiques entre le Japon et l'Algérie, l'ambassade du Japon à Alger, organise du 22 octobre au 26 octobre au Palais de la Culture, Moufidi-Zakaria, une semaine culturelle japonaise.

Au programme, des ateliers de dessin manga, d'origami et de calligraphie mais aussi des projections, des démonstrations de gastronomie et de Budo japonais ainsi qu'une cérémonie du thé.

Ainsi, durant une semaine, une manga-ka (dessinatrice de manga) Mme Yoshimi Katahira et un maître de cérémonie du thé japonais Maître Soyu Mori seront invités à Alger pour présenter leur métier.

Les concours de Cosplay et de discours de la langue japonaise seront également organisés à cette occasion, pour la première fois, par l'ambassade du Japon.



ÉLECTIONS LOCALES: Les partis en lice prennent connaissance des numéros d'identification nationale de leurs listes

L'opération de tirage au sort pour l'affectation des numéros d'identification nationale des listes des partis politiques et alliances en lice pour l'élection des membres des Assemblées populaires communales (APC) et des Assemblées populaires de wilaya (APW), prévues le 23 novembre prochain s'est déroulée, jeudi à Alger, en présence des représentants des formations politiques concernés par ce rendez-vous électoral.

Supervisée par la Haute instance indépendante de surveillance des élections (HIISE), l'opération a donné lieu aux résultats suivants: le parti du Front de libération nationale (FLN) a hérité du N 05, le Rassemblement national démocratique (RND) le N 03, le Mouvement pour la société et la paix (MSP) le N 44, le Front des forces socialistes (FFS) le N 04, le Front El-Moustakbal le N 19, le Tajamou Amal El Jazair (TAJ) le N 01 et le Mouvement populaire algérien (MPA) le N 13. Cette opération organisée au Palais de la culture, Moufidi Zarakia, a enregistré la protestation

de représentants de certains partis engagés dans cette échéance électorale avec des listes d'alliances et non en nom d'un parti, alors que d'autres ont jugé que le tirage au sort «a été entaché d'irrégularités». En réponse à ces préoccupations, le vice-président de la HIISE, Moussa Yakouba indiqué que «l'Instance s'est basée sur les listes des partis et alliances élaborées par le ministère de l'Intérieur, des collectivités locales et de l'aménagement du territoire», affirmant que la HIISE «prendra en considération l'ensemble des préoccupations soulevées par les représentants des partis,



après introduction d'un recours crit conformement à la loi». A rappeler que les élections locales verront la participation de 165.000 candidats pour les APC et de 16.600 autres pour les APW.

LUTTE CONTRE LE TERRORISME Arrestation de 3 éléments de soutien aux groupes terroristes à Aïn Defla et Relizane (MDN)

Trois éléments de soutien aux groupes terroristes ont été arrêtés par des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP) à Aïn Defla et Relizane, indiquait jeudi le ministère de la Défense nationale dans un communiqué.

«Dans le cadre de la lutte antiterroriste et grâce à l'exploitation efficiente de renseignements, des détachements de l'Armée Nationale Populaire ont appréhendé, le 18 octobre 2017, trois (3) éléments de soutien aux groupes terroristes à Aïn Defla (1ère Région militaire) et Relizane (2ème RM), tandis que d'autres détachements ont découvert et détruit à Skikda et Batna (5ème RM), une (1) bombe de confection artisanale et une (1) cache contenant des effets de couchage, des vêtements et divers objets», précise la même source.

Dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, «des détachements de l'ANP et des éléments des Gardes-frontières en coordination avec les services de Douanes ont intercepté à Tlemcen, Mascara et Saïda (2ème RM), trois (3) narcotrafiquants et saisi une grande quantité de kif traité s'élevant à 237 kilogrammes, tandis que 3,6 quintaux de tabac, 600 boîtes du même produit et 406 unités de différentes boissons ont été saisies à Oum El Bouaghi (5ème RM), Biskra et Ghardaïa (4ème RM). Dans le même contexte, des détachements de l'ANP en coordination avec les éléments des Douanes ont arrêté à Tamansrasset et In Guezzam (6ème RM), 22 contrebandiers et saisi 10 détecteurs de métaux, 39 groupes électrogènes, 22 marteaux piqueurs, 2 véhicules tout-terrain et 70 kilogrammes de mélange de pierres et d'or brut.

Par ailleurs, des Gardes-côtes ont déjoué des tentatives d'émigration clandestine de 21 personnes à bord d'embarcations de construction artisanale à Annaba et El-Kala (5ème RM), tandis que 68 immigrants clandestins de différentes nationalités ont été arrêtés à Tlemcen, Relizane, Bechar, Adrar, Ouargla et In Guezzam.

LUTTE CONTRE LA CONTREBANDE ET LA CRIMINALITÉ ORGANISÉE Huit (08) contrebandiers arrêtés à In Guezzam et Biskra

Huit (08) contrebandiers ont été arrêtés et des quantités importantes de denrées alimentaires et de tabac ont été saisies jeudi par des détachements de l'Armée nationale populaire à In Guezzam (6 région militaire) et Biskra (4e région militaire), indiquait hier un Communiqué du ministère de la Défense nationale.

«Dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, des détachements de l'Armée nationale populaire ont arrêté, le 19 octobre 2017 à In Guezzam/6e RM, quatre (04) contrebandiers et saisi un camion et 2,9 tonnes de denrées alimentaires, tandis qu'un autre détachement a intercepté, à Biskra/4e RM, quatre (04) contrebandiers, 3 camions et 75 quintaux de tabac», précise la même source. Par ailleurs, des Gardes-frontières ont déjoué des tentatives de contrebande de grandes quantités de carburants s'élevant à 24736 litres à Tlemcen/2e RM, Souk Ahras, Tébessa, El Tarf/5e RM, et Bordj Badji Mokhtar/6e RM, tandis que cinq (05) personnes ont été interceptés à bord d'une embarcation pneumatiques à Oran et 26 immigrants clandestins de différentes nationalités ont été appréhendés à Tlemcen Bechar, Adrar et Ghardaïa, ajoute le communiqué du MDN.

Numéros d'identification nationale affectés aux partis et alliances politiques

Les partis et alliances politiques en lices pour l'élection des Assemblées populaires de wilaya (APW) et des Assemblées populaires communales (APC) ont pris connaissance de leurs numéros d'identification nationale lors

- Parti de la Liberté et de la Justice (PLJ), N 17 - Mouvement pour la jeunesse et la démocratie (MJD), N 32.
- Front national pour les libertés (FNL), N 11.
- Ahd 54, N 42.
- Rassemblement national démocratique (RND), N 03.
- Union des forces démocratiques et sociales (El Ittihad), N 26.
- Front démocratique libre (FDL), N 51.
- Parti Ennouar El Djazairi, N 43.
- Union nationale pour le développement (UND), N 14.
- Mouvement de l'entente nationale (MEN), N 16.
- Front national algérien (FNA), N 45.
- Parti de l'Équité et la proclamation (PEP), N 09.
- Parti Fajr el-Jadid (PFJ), N 30.
- Mouvement El-Islah, N 38.
- Front de la bonne gouvernance (FBG), N 41.
- Union Ennahda-Adala-Bina, N 24.
- Parti de l'unité nationale et du développement (PUND), N 35.
- Parti algérien vert pour le développement (PAVD), N 47.
- Alliance el-feth, N 06.
- Rassemblement patriotique républicain (RPR), N 33.
- Mouvement populaire algérien (MPA), N 13.
- Parti socialiste des travailleurs (PST), N 49.
- Front national pour la justice sociale (FNJS), N 46.
- Front du militantisme national (FMN), N 28.
- Mouvement el-Infatih, N 27.
- Mouvement de la société pour la paix (MSP), N 44.

du tirage au sort effectué, jeudi à Alger, sous la supervision de la Haute instance indépendante de surveillance des élections (HIISE). L'opération du tirage au sort a donné lieu aux résultats suivants:

- Front de libération nationale (FLN), N 05.
- Talaoui El-Houriyet, N 34.
- Alliance Tajamou Amal El Jazair (TAJ), N 12.
- Parti républicain progressiste (PRP), N 07.
- Parti du renouveau et du développement (PRD), N 21.
- Parti El Karama, N 50.
- Alliance nationale républicaine (ANR), N 48.
- Front national démocratique (FND), 37 -Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD), N 31.
- Parti des Jeunes (PJ), N 20.
- Parti patriotique libre, N 22.
- Parti du médiateur politique (El Wassit), N 8.
- Tajamou Amal El Jazair (TAJ), N 01.
- Front de l'Algérie nouvelle (FAN), N 36.
- Front El-Moustakbal, N 19.
- Parti national algérien, N 29.
- Parti de la victoire nationale (PVN), N 39.
- Parti de la voie authentique (PVA), N 18.
- Mouvement national des travailleurs algériens (MNTA), N 25.
- Union pour le rassemblement national (URN), N 10.
- Parti national pour la solidarité et le développement (PNSD), N 02.
- Front des forces socialistes (FFS), N 04.
- Mouvement national d'espérance (MNE), N 40.
- Parti des travailleurs (PT), N 15.
- Parti du renouveau algérien (PRA), N 23.

MOSQUÉES La forme et le contenu du fichier national des mosquées fixés par un arrêté ministériel

Un arrêté ministériel fixant la forme et le contenu du fichier national des mosquées, dans lequel seront recensés et inventoriés l'ensemble des mosquées à travers le territoire national, a été publié dans le dernier numéro du *Journal officiel* (JO).

Selon cet arrêté signé par le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, ce fichier a pour but d'assurer une gestion «optimale» et un suivi en matière de concrétisation des missions des mosquées, ajoutant que les services du ministère assurent la tenue du fichier national des mosquées.

En cette qualité, ils sont chargés d'établir une base de données centralisée des mosquées et de garantir sa conservation sur tous supports, de sécuriser la base de données relative au fichier national des mosquées et d'assurer l'actualisation périodique du fichier national des mosquées.

Ce fichier national comprend les données suivantes: une fiche technique de la mosquée comprenant la dénomination, l'implantation, le classement, la capacité d'accueil, ainsi que le statut juridique et

matériel de la mosquée et les dépendances de la mosquée. Ces dépendances comprennent toutes celles rattachées à la mosquée, à savoir l'encadrement en personnel de la mosquée.

Il couvre les ressources humaines prévues pour encadrer l'activité de la mosquée, les biens mobiliers et immobiliers de la mosquée, les plans topographiques et de sécurité de la mosquée, les références relatives à la personne physique et/ou morale chargée de la construction et de l'équipement et d'autres données si nécessaires.

Toutes les autorisations administratives relatives à la collecte des données au profit de la mosquée, sont inscrites au fichier national des mosquées, selon le même arrêté, relevant que tous les dons et legs, légalement admis, y sont inscrits.

Les services compétents de l'administration centrale garantissent le suivi de l'opération de saisie et d'actualisation des informations et des données ainsi que l'harmonisation des mécanismes de travail, a précisé cet arrêté, ajoutant que ce fichier est automatiquement actualisé par

les services extérieurs du ministère. Par ailleurs, un arrêté portant organisation de l'ouverture des mosquées a été également publié dans le même JO, disposant que les principales mosquées pôles, les mosquées nationales, et les mosquées locales sont ouvertes pour l'accomplissement de la prière du vendredi, par arrêté du ministre des Affaires religieuses et des Wakfs. Les mosquées historiques archéologiques «sont ouvertes par arrêté du ministre des Affaires religieuses et des Wakfs en coordination avec les services compétents du ministère de la Culture», relevant que «les mosquées historiques archéologiques sont également fermées par arrêté lorsque des travaux de restauration et de maintenance sont lancés. Elles sont rouvertes dès l'achèvement des travaux, sur la base du procès-verbal de réception attestant de la fin des travaux». Il y est disposé également que les directeurs des affaires religieuses et des wakfs de wilaya «sont habilités à ouvrir les mosquées de quartier pour l'accomplissement des cinq prières, en vertu d'une décision en coordination avec les services concernés».

ALGÉRIE - FINLANDE Environnement : M^{me} Zerouati reçoit l'ambassadrice de la République de Finlande



La ministre de l'Environnement et des énergies renouvelables, Mme Fatma Zohra Zerouati, a reçu, jeudi à Alger, l'ambassadrice de la Finlande en Algérie, Tulla Svinhufvud, avec qui elle a discuté des moyens de «développer des pistes de partenariats» entre les deux pays dans les domaines de l'environnement et des énergies renouvelables, a indiqué un communiqué du ministère.

Lors d'un point de presse animé en marge de cette rencontre, Mme Zerouati a indiqué que l'Algérie était prête «à tirer profit de toutes les expériences dans les domaines de l'environnement et des énergies renouvelables», affirmant l'existence d'une «forte volonté» de la part de du Président de la République, Abdelaziz Bouteflika, «pour encourager ce genre d'initiatives et utiliser différents moyens afin de promouvoir ce secteur», a précisé la même source.

Le secteur de l'environnement est «non seulement une affaire nationale, mais aussi internationale», a ajouté M. Zerouati.

ALGÉRIE - SAHARA OCCIDENTAL - EUROPE Participation d'une délégation parlementaire à la Conférence européenne de l'EUCOCO à Paris

Une délégation parlementaire conduite par le président de la Commission des affaires étrangères, de la coopération et de la communauté à l'Assemblée populaire nationale (APN), Abdelhamid Si Afif, prendra part aux travaux de la 42^{ème} édition de la Conférence européenne de soutien et de solidarité avec le peuple sahraoui (EUCOCO 2017), prévue les 21 et 22 octobre à Paris, indique un communiqué de l'APN.

Une rencontre parlementaire internationale sous le thème «décolonisation au Sahara Occidental : quel rôle pour l'Europe» se tiendra vendredi au siège de l'Assemblée nationale française à l'initiative du député Jean Paule Lecoq. La rencontre verra l'intervention de députés européens et ambassadeurs d'Afrique, d'Europe et d'Amérique latine, précise-t-on de même source.

La rencontre sera une occasion pour les élus, juristes et experts en droit international d'examiner, en séances plénières et sous forme d'ateliers, quatre axes principaux: la situation politique, l'édification de l'Etat sahraoui en exil, les ressources naturelles et les droits de l'Homme.

Chaque séance sera clôturée par un débat général.

Les travaux seront sanctionnés par l'adoption de plusieurs propositions dont la mise en place d'un groupe de suivi sur la question des droits de l'homme et pour l'élargissement du mandat de la MINURSO outre la création d'un autre groupe de suivi qui travaille en collaboration avec l'organisation en charge du contrôle des ressources du Sahara occidental.

ALGÉRIE-ITALIE Si Afif et la SG du ministère italien des AE plaident pour une stratégie globale face à la migration

Le président de la commission des affaires étrangères, de la coopération et de la communauté à l'étranger de l'Assemblée populaire nationale (APN), Abdelhamid Si Afif, et la secrétaire générale du ministère italien des Affaires étrangères et de la coopération internationale, Elisabetta Belloni, ont plaidé pour l'adoption d'une stratégie globale face au phénomène de la migration qui menace la sécurité et la stabilité, a indiqué jeudi un communiqué de l'APN.

Les deux parties ont mis en avant, lors d'une rencontre au siège de l'APN, «la nécessité d'encourager le dialogue et la réconciliation pour le règlement des conflits et la consolidation de la stabilité dans la région et de conjuguer les efforts pour relever les défis et faire face aux menaces, notamment le terrorisme», a précisé le communiqué.

M. Si Afif a insisté, à ce propos, sur l'importance de la coordination des efforts et du partenariat pour venir à bout du terrorisme.

Après avoir évoqué «les fortes relations d'amitié et le partenariat stratégique entre l'Algérie et l'Italie», les deux parties ont discuté des «moyens de les renforcer» et de «hisser la coopération bilatérale au niveau de la volonté politique qui anime les dirigeants des deux pays». A cette occasion, M. Si Afif a l'accent sur «l'impor-



tance du renforcement de la coopération parlementaire», saluant «la position positive de l'Italie durant la décennie noire qu'a vécue l'Algérie». Il a appelé en outre au renforcement de la coopération et du partenariat entre les deux pays dans le domaine des PME, d'autant, a-t-il dit, que l'Algérie s'emploie à s'affranchir de la dépendance aux hydrocar-



bures et à construire une économie nationale diversifiée et productive.

Par ailleurs, M. Si Afif a donné un aperçu de la composante plurielle de l'APN et des réformes politiques majeures engagées en Algérie à l'initiative du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, lesquelles, a-t-il dit, ont été couronnées par une

Constitution consensuelle qui a renforcé l'exercice démocratique et accordé de larges prérogatives au pouvoir législatif et un rôle plus important à l'opposition politique, a ajouté la même source.

Pour sa part, Mme Belloni a salué «le rôle de l'Algérie en faveur de la paix et de la stabilité dans la région en général, son expérience démocratique et ses réformes politiques majeures», appelant à «approfondir la concertation et la coordination entre les deux pays» et à «renforcer la coopération dans les différents domaines».

Elle a également souligné la convergence de vues entre l'Algérie et l'Italie concernant plusieurs questions internationales.

Mme Elisabetta Belloni se trouve en Algérie dans le cadre d'une visite officielle (17-19 octobre).

ALGÉRIE - EAU L'Algérie et les Emirats arabes unis pour la relance de l'accord de coopération touristique bilatérale

L'Algérie et les Emirats arabes unis (EAU) ont mis en avant, jeudi, l'importance de relancer l'accord de coopération touristique bilatérale, signé en 2007, indique un communiqué du ministère du tourisme et de l'artisanat.

Le ministre du tourisme et de l'artisanat, Hassan Mermouri a reçu l'ambassadeur émirati à Alger, Seif Khemis Al Ali, avec lequel il a évoqué les voies du renforcement de la coopération bilatérale dans le domaine du tourisme.

A cet égard, les deux parties ont mis l'accent sur l'importance «de l'établissement de contacts et de la coopération

pour la relance de l'accord de coopération touristique bilatérale, signé en 2007, à travers la création d'une commission mixte chargée de sa mise en œuvre». Le ministre a proposé, à cet effet, «d'encourager la participation des deux parties aux salons internationaux organisés dans les deux pays». M. Khemis Al Ali s'est félicité des opportunités touristiques «importantes» de l'Algérie, proposant «l'élaboration de programmes de visites régulières en Algérie, à remettre aux agences touristiques émiraties pour la promotion de la destination Algérie», ajoute la même source.

DIPLOMATIE Programme Marhaba du ministère des Affaires étrangères : près de 25 diplomates en visite à Blida

Près de 25 diplomates étrangers nouvellement installés en Algérie ont effectué jeudi une visite dans la wilaya de Blida dans le cadre du Programme Marhaba (Bienvenue) lancé par le ministère des Affaires étrangères en vue de faciliter l'intégration des nouveaux diplomates étrangers et de leur faire découvrir les richesses de l'Algérie.

La délégation comporte de nombreux diplomates étrangers nouvellement affectés auprès de leur représentation diplomatique accréditée en Algérie, à l'instar de celles du Nigeria, la Russie, l'Allemagne, la Syrie, le Sénégal, le Royaume d'Arabie saoudite, le Bahreïn, la Hollande et le Benin, a indiqué Amina Mesdouda, directrice générale de l'Institut de la diplomatie et des relations internationales, représentant le ministère des Affaires étrangères, qui accompagnait les diplomates.

A travers cette visite, ces diplomates ont eu un aperçu du patrimoine, de l'histoire

et de la culture de la wilaya de Blida, ainsi que ses aspects économiques et commerciaux, a-t-elle ajouté dans une déclaration à la presse, en marge de cette visite.

Elle a souligné, en outre, que la wilaya de Blida est la dernière étape inscrite à ce programme du ministère des Affaires étrangères, d'une durée de cinq jours, dont l'entame a eu lieu au siège du ministère, qui a vu l'organisation d'une conférence sur la politique étrangère algérienne, avant une visite du siège du Conseil constitutionnel, puis de l'Opéra d'Alger, d'un nombre de musées et de sites archéologiques dans la capitale.

A Blida, la délégation hôte a été accueillie par le wali Mustapha Layadhi qui était accompagné par les autorités locales et le président du Club des entrepreneurs et industriels de la Mitidja, Kamel Moula, avant une visite à une foire de produits artisanaux, très appréciée par les diplomates étrangers, dont beaucoup ont exprimé leur admiration devant les

objets exposés, dont notamment ceux faits en cuivre et les habits traditionnels.

La délégation s'est ensuite rendue à une entreprise privée spécialisée en produits pharmaceutiques, dans un objectif de faire la promotion du produit national et du rôle des entreprises algériennes du secteur privé dans la promotion de l'économie nationale en général, a fait savoir Mme Mesdouda.

L'opportunité a donné lieu à une réunion de travail entre les diplomates en visite et des membres du Club des entrepreneurs et industriels de la Mitidja, visant, selon M. Moula, l'examen de moyens d'une coopération future, a-t-il indiqué, soulignant l'intérêt de cette rencontre pour les hommes d'affaires en matière de promotion de leurs produits et d'ouverture de nouveaux marchés pour leur exportation, notamment vers les pays africains, où le produit national algérien a bonne facture, a-t-il observé.

Pour leur part, les diplomates présents n'ont pas

manqué de louer l'importance du programme Marhaba qui leur permet d'être informés du potentiel énorme de l'Algérie, tout en visitant d'autres régions autre que la capitale.

L'ambassadeur du Nigeria en Algérie, Demeonngu Agev, qui s'est dit particulièrement impressionné par la beauté de l'Algérie et la bonté de ses habitants, a estimé que la visite a été très bénéfique pour lui sur le double plan économique et culturel.

Le représentant de l'ambassade d'Allemagne en Algérie, Andreas Videler, a exprimé, quant à lui, son grand intérêt pour le volet économique lors de cette visite durant laquelle il a eu l'opportunité de discuter avec des hommes d'affaires de la possibilité de lancer des partenariats, a-t-il indiqué.

Des cadeaux-souvenirs ont été offerts, à la fin de la visite, aux membres de la délégation hôte, dont une majorité a assuré que cette visite à Blida ne sera pas la dernière.

ALGÉRIE - UE

Sécurité régionale: Ouverture des travaux de la 1^{re} session du dialogue de haut niveau Algérie-UE

Les travaux de la 1^{ère} session du dialogue de Haut niveau Algérie-Union européenne en matière de sécurité régionale et de lutte contre le terrorisme ont été ouverts jeudi à Bruxelles.

La rencontre co-présidée par le ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel, et la chef de la diplomatie européenne, Federica Mogherini, vise à lancer un dialogue informel sur les moyens d'«unir les forces» pour lutter contre le terrorisme et «appuyer les efforts de l'Algérie» en matière de stabilisation régionale, a expliqué une source diplomatique.

«L'Algérie jouit d'une expérience mondiale reconnue en matière de lutte contre le terrorisme et pourrait apporter à l'UE une expertise avérée en la matière», a-t-elle ajouté, soulignant que le pays accomplit un travail «considérable» pour sécuriser ses frontières et joue un «rôle de



premier plan» dans la stabilisation de la région.

«Un appui de l'UE aux efforts de l'Algérie ne pourra qu'être bénéfique pour tout le monde», a soutenu la même source.

Le président du Parlement européen,

Antonio Tajani, a salué mercredi les efforts déployés par l'Algérie pour promouvoir la stabilité régionale, exprimant sa satisfaction du rôle «important» que joue le pays dans la stabilisation de la Libye et dans la lutte contre le terrorisme. «Nous

sommes très satisfaits du travail que l'Algérie accomplit pour la stabilisation de la rive sud de la Méditerranée», a-t-il déclaré à l'issue de sa rencontre avec le ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel, qui effectue une visite de deux jours aux institutions européennes à Bruxelles.

Le président du Parlement européen a souligné, à ce titre, que l'Algérie qui continue à déployer beaucoup d'efforts pour la stabilisation de la Libye et pour lutter contre le terrorisme, notamment contre «Boko Haram», accomplit un «travail très important», relevant que le pays suit avec «un grand intérêt» ce qui se passe dans les pays du Sahel.

SÉCURITÉ RÉGIONALE ET LUTTE CONTRE LE TERRORISME : L'UE déterminée à renforcer sa coopération avec l'Algérie

La chef de la diplomatie européenne, Federica Mogherini, a réitéré la détermination de l'Union européenne (UE) à voir se matérialiser «pleinement» le potentiel de la coopération sécuritaire avec l'Algérie, «un partenaire régional majeur de l'UE», indique le Service européen de l'action extérieure (SEAE), dans un communiqué.

«L'Algérie est un partenaire régional important de l'UE en matière de sécurité, et de lutte contre le terrorisme et de déradicalisation», a déclaré la haute représentante de l'UE pour les Affaires étrangères et la politique de sécurité, citée dans le communiqué, à l'issue du premier dialogue informel de haut niveau UE-Algérie sur la sécurité régionale et la lutte anti-terrorisme tenu jeudi à Bruxelles.

Federica Mogherini a exprimé, à

l'occasion, son souhait que ce dialogue informel à haut niveau biannuel soit «une plateforme pour renforcer notre coopération».

La chef de la diplomatie européenne, Federica Mogherini et le ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel, ont présidé le lancement du premier dialogue informel de haut niveau UE-Algérie sur la sécurité régionale et la lutte anti-terrorisme. «Leurs échanges ont porté sur les enjeux régionaux, en particulier la situation en Libye et dans la région du Sahel ainsi que sur la lutte contre le terrorisme», ont souligné les services diplomatiques de Mogherini dans le communiqué.

Le ministre des Affaires étrangères et la chef de la diplomatie européenne ont convenu de «poursuivre leur collaboration et leur dialogue régulier» sur

les thèmes identifiés lors de cette rencontre, à savoir: la sécurité régionale, la lutte contre le terrorisme et la déradicalisation, y compris dans l'optique de la mise en œuvre des priorités de partenariat conclues entre l'UE et l'Algérie en mars 2017.

L'Algérie est «prête» à aider et à partager avec l'UE son expérience dans le domaine de la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent, avait assuré, de son côté, le chef de la diplomatie algérienne.

La première session du dialogue de haut niveau Algérie-UE sur la sécurité régionale et la lutte contre le terrorisme s'était poursuivie au niveau des hauts fonctionnaires qui ont exploré les opportunités visant à développer leur coopération pratique en répondant aux défis posés par le terrorisme et la radicalisation, a-t-on ajouté.

LUTTE CONTRE LE TERRORISME: Messahel : «L'Algérie est 'prête' à aider et à partager son expérience avec l'UE»

L'Algérie est «prête» à aider et à partager avec l'UE son expérience dans le domaine de la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent, a affirmé jeudi à Bruxelles le ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel. «L'expérience algérienne en matière de déradicalisation intéresse énormément les Européens. Ils ont besoin de voir comment nous avons procédé et nous sommes prêts à aider et à partager cette expérience», a-t-il déclaré à la presse, à l'occasion du lancement de la 1^{ère} session du dialogue de haut niveau Algérie-UE en matière de sécurité régionale.

Le chef de la diplomatie algérienne a indiqué, dans ce contexte, que le dialogue stratégique Algérie-UE, lancé ce jeudi, est axé sur «la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent», soulignant que l'Algérie a mis en place «ce genre de mécanisme avec de nombreux grands pays».

L'UE et l'Algérie qui ont convenu de promouvoir un dialogue stratégique et sécuritaire face aux défis communs de sécurité et de développement, ont identifié, lors de cette première session du dialogue de haut niveau sur la sécurité régionale, trois grandes thématiques:

«la lutte contre le terrorisme avec la problématique du retour des combattants étrangers, la déradicalisation et la migration illégale», selon le ministre.

Il s'agit d'«échanger nos approches et nos expériences dans la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent et de réfléchir ensemble sur le meilleur moyen de gérer la problématique de la migration clandestine», a-t-il souligné. La première session de ce dialogue stratégique, a-t-il poursuivi, «nous a permis de définir le cadre dans lequel nous allons travailler, la façon de procéder, mais surtout d'identifier les champs d'action».

Les travaux de la première session du dialogue de haut niveau Algérie-UE en matière de sécurité régionale se poursuivront au niveau des experts, a fait remarquer le ministre, précisant que la deuxième session de ce dialogue stratégique «aura lieu à Alger dans les six prochains mois».

M. Abdelkader Messahel effectue depuis mercredi une visite aux institutions européennes à Bruxelles.

Le ministre s'était entretenu mercredi avec le président du Parlement européen, Antonio Tajani, avec lequel il



a eu «un bon échange de vues» sur les questions d'intérêt commun. A l'issue de cette rencontre, le ministre des Affaires étrangères a souligné la nécessité pour l'Algérie et l'UE de «renforcer la coopération» pour «faire face à des défis communs».

De son côté, Antonio Tajani, a salué mercredi les efforts déployés par l'Algérie pour promouvoir la stabilité régionale, exprimant sa satisfaction du rôle «important» que joue le pays dans la stabilisation de la Libye et dans la lutte contre le terrorisme.

M^{ME} MOGHERINI L'A AFFIRMÉ : «Le dialogue Algérie-UE sur la sécurité régionale est 'très important' pour l'UE»



Le dialogue stratégique Algérie-UE en matière de sécurité régionale lancé jeudi à Bruxelles est «très important» pour l'Union, a affirmé la haute représentante de l'UE pour les Affaires étrangères et la politique de sécurité, Federica Mogherini.

«C'est un dialogue très important pour l'UE», a-t-elle déclaré à la presse à l'occasion du lancement de la première session de ce dialogue informel.

La chef de la diplomatie européenne a qualifié, à ce titre, l'Algérie de «partenaire clé» de l'UE, «non seulement en Méditerranée, en Afrique du nord ou au Sahel, mais dans toute l'Afrique».

Les premières discussions Algérie-UE entamées ce jeudi sur la sécurité régionale ont été «très importantes» et «très productives», a-t-elle soutenu, faisant remarquer que le travail se poursuivra au niveau «des équipes d'experts» des deux parties.

Le ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel, et la chef de la diplomatie européenne, Federica Mogherini, ont co-présidé jeudi les travaux de la 1^{ère} session du dialogue de haut niveau Algérie-UE en matière de sécurité régionale et de lutte contre le terrorisme. Cette première rencontre vise à lancer un dialogue informel sur les moyens d'«unir les forces» pour lutter contre le terrorisme et «appuyer les efforts de l'Algérie» en matière de stabilisation régionale, a expliqué une source diplomatique. «L'Algérie jouit d'une expérience mondiale reconnue en matière de lutte contre le terrorisme et pourrait apporter à l'UE une expertise avérée en la matière», a-t-elle ajouté, soulignant que le pays accomplit un travail «considérable» pour sécuriser ses frontières et joue un «rôle de premier plan» dans la stabilisation de la région. «Un appui de l'UE aux efforts de l'Algérie ne pourra qu'être bénéfique pour tout le monde», a soutenu la même source.

Depuis plusieurs années, l'Algérie apporte une contribution importante dans la lutte contre le terrorisme et à l'instauration de la paix, de la stabilité et de la sécurité de la région, notamment au Sahel, à travers la sécurisation de ses frontières et en s'appuyant sur sa diplomatie engagée en tant que pays voisin, dans la conduite d'une médiation internationale au Mali ponctuée par un accord de paix et de réconciliation nationale et l'appui aux efforts visant à stabiliser la Libye.

FINANCES-BANQUES

Les banques CNEP, BADR et BDL se lancent dans la finance islamique avant fin 2017



Les trois banques publiques CNEP, BADR et BDL se lancent dans la finance islamique avant la fin 2017, en proposant aux clients des produits bancaires alternatifs conformes aux préceptes de la charia islamique, a indiqué jeudi à Alger le ministre des Finances, Abderrahmane Raouya.

Ces trois banques vont offrir ces produits «afin de répondre à un segment de la clientèle et de drainer une épargne inactive», a-t-il avancé lors d'un panel dédié à la finance islamique, les marchés des capitaux et la fiscalité organisé dans le cadre de la 3ème édition de l'université d'été du Forum des chefs d'entreprises (FCE).

A ce propos, il a rappelé que deux banques actives exclusivement dans la finance islamique depuis quelques années, à savoir Al Baraka Bank et El Salam Bank.

Selon le ministre, les banques commerciales peuvent, en vertu du cadre réglementaire en vigueur, proposer de nouveaux produits d'épargne et de crédit après l'obtention d'une autorisation préalable de la Banque d'Algérie.

A ce titre, a-t-il poursuivi, le paysage bancaire algérien compte aussi deux banques privées qui proposent à la fois des produits bancaires classiques et une gamme de produits alternatifs, ainsi que des produits conformes à la charia.

Pour sa part, le président de l'Association des banques et des établissements financiers (ABEF), M. Boualem Djebbar, a avancé qu'après ces trois banques publiques, d'autres vont intégrer la finance islamique dans la gamme de leurs prestations: «L'année 2018 sera celle de la généralisation de la finance islamique».

Pour rappel, la finance islamique adhère aux principes de la charia islamique qui proscrie le taux d'usure (Riba) et prône le principe des trois P: le Partage des Pertes et des Profits de la part des contractants.

Parmi les formules de financement figure El Mourabaha qui lie un client à une banque islamique autour d'un produit qu'il désire acquérir.

La banque acquiert à son actif le produit qu'elle revend au client, avec toutefois une marge bénéficiaire.

Cette formule, qui adhère au principe du commerce, comporte deux contrats commerciaux et pose pour certains pays un problème de double taxation.

A ce propos, M. Raouya a indiqué que pour le cas de l'Algérie, des actions seront entreprises dans ce sens en vue de palier à cette double taxation qui intervient lors de chacun des contrats de vente.

Pour ce qui est de la Moucharaka, elle lie le client et la banque sur un projet d'investissement que l'établissement bancaire va financer avec, pour rémunération, la participation au partage des profits générés par le projet à des taux prédéfinis en amont, mais aussi les pertes. La formule El Idjar s'apparente au principe de crédit bail ou leasing, avec pour variante principale qui dicte que le montant de l'acquisition définitive du bien par le client, au bout de l'échéance, sera déterminé selon le prix du marché et non pas prédéfini en amont.

APS

FINANCES

M. Raouya : «Le projet de loi de finances de 2018 table sur la parité d'un dollar pour 115 dinars»

Le ministre des Finances, Abderrahmane Raouya, a indiqué, jeudi à Alger, que le projet de loi de finances pour 2018 table sur une prévision d'une parité maximale de 115 dinars pour un dollar américain, et ce, pour une durée de trois (3) ans.

«Le dinar va bien, au niveau de la Banque d'Algérie, on maintient notre monnaie nationale et c'est primordial (...) Je vous rassure, que le projet de loi de finances pour 2018 table en prévision, sur un maximum de 115 dinars pour un dollar, sur une prévision de trois (3) ans, donc jusqu'au 2020», a indiqué le grand argentier du pays. En réponse aux préoccupations des entrepreneurs sur la vigueur du dinar face aux devises, le ministre s'est, ainsi, exprimé lors de débats avec les entrepreneurs organisés dans le cadre de la 3ème édition de l'université d'été du Forum des chefs d'entreprises (FCE) et ce, lors d'un panel dédié à la finance islamique, les marchés des capitaux et la fiscalité. «La confiance y est, le gouvernement a confiance en les entreprises, et les entreprises doivent avoir confiance en le gouvernement. Nous travaillons ensemble pour le bien du pays», a déclaré le ministre.

En marge de l'événement,

le ministre a déclaré à la presse que cette estimation sur laquelle se base la LF2018 donne aux opérateurs économiques une marge de manœuvre en vue de faire leurs calculs aux profits de leurs activités respectives, notamment celles de l'importation de matières premières, leur permettant ainsi de contribuer à la croissance de l'économie nationale. Lors de ces mêmes débats, le ministre a assuré aux entrepreneurs, que les services du ministère vont se pencher sur certaines des contraintes évoquées, notamment celles concernant les facilitations des procédures bancaires à l'export et à l'application adéquate et effective des dispositions du code des marchés publics concernant l'octroi d'une marge préférentielle de 25% aux entreprises nationales, dans le cadre des appels d'offres internationaux. A ce propos, le ministre a pointé du doigt un manque en terme de règles de procédure pouvant être en gé-

néral «soit absente soit d'une lourdeur inacceptable», et non pas dans le dispositif législatif, notant que «tout le travail doit se faire dans le sens d'une simplification».

Nécessité d'élargissement de l'assiette fiscale et du renforcement du recouvrement

Par ailleurs, en se penchant sur la question fiscale, le ministre a déclaré que «la mobilisation de façon optimale des ressources fiscales par l'élargissement de l'assiette fiscale est plus que nécessaire» en vue d'optimiser les recettes et donc les ressources financières du pays. Ceci s'ajoutant à un suivi rigoureux du recouvrement de certains impôts et taxes. Selon lui, «un effort collectif est nécessaire pour conforter et améliorer le recouvrement de la fiscalité ordinaire, en la substituant à celle tirée des hydrocarbures». Et d'ajouter, que «les



résultats du recouvrement de la fiscalité ordinaire sont déjà palpables, dans la mesure où ces derniers représentent une part prépondérante dans le budget de l'Etat, non seulement en 2016 où ils en ont constitué 64% qu'en 2017. Et nous nous attendons à un meilleurs recouvrement en 2018». Ces recettes fiscales, a-t-il soutenu, connaissent une évolution globale d'environ 9,2% avec un taux de réalisation de 121% par rapport aux objectifs fixés pour la LF2016. Pourtant, «le rendement de certains impôts et taxes sont en deçà de nos attentes et impôts, a-t-il poursuivi, des ré-équilibrage dans la perspective d'une meilleure mobilisation.

INDUSTRIE

Yousfi : «Les opérateurs économiques appelés à prendre en charge la gestion des zones industrielles»

La gestion des zones industrielles en activité, devrait être prise en charge par les opérateurs économiques qui y sont installés, a indiqué hier à Alger le ministre de l'Industrie et des Mines, Youcef Yousfi. «Ce que nous recommandons au gouvernement, c'est que la réhabilitation doit être assurée par les opérateurs eux-mêmes et que la gestion leur revienne intégralement. L'administration n'a rien à faire dedans. Ce sont des zones en activité, débrouillez-vous», a déclaré M. Yousfi lors d'un panel dédié au climat des affaires et code d'investissement, organisé dans le cadre de la 3ème édition de l'université du Forum des chefs d'entreprises (FCE). Quant aux cinquante (50) zones industrielles projetées, le ministre a appelé à réfléchir à la contribution des opérateurs économiques dans l'aménagement intérieur et extérieur de ses nouvelles zones, tout en soulignant que cette opération est désormais décentralisée et confiée aux wilayas.

Selon lui, le coût de l'aménagement se situe entre 200 et 300 dinars/m2 pour chaque opérateur. M. Yousfi a réaffirmé la volonté des pouvoirs publics à relancer et à dynamiser la réalisation progressive des cinquante (50) nouvelles zones industrielles à travers 39 wilayas, en consacrant près de 500 milliards de dinars pour les opérations d'aménagement et 150 à 200 milliards de dinars pour le raccordement aux réseaux d'eau, d'électricité et du gaz.

Lancement d'un projet de transformation du phosphate

Le ministre a souligné, par ailleurs, que le gouvernement avait multiplié ses efforts pour relancer certains projets industriels stratégiques avec une nouvelle approche multisectorielle.

«Le gouvernement est en train de se mobiliser pour réussir les projets que nous nous avons pas pu les réaliser depuis de longues années», a-t-il noté. Il a cité particulièrement le projet de transformation du phosphate à Tébessa, freiné pendant des années par le problème de la disponibilité de l'eau. Il s'agit d'un projet intégré qui assurera l'exploitation du phosphate, son transport et son transformation

avec la production, en parallèle, de l'ammoniac et des engrais. Avec un coût dépassant les 6 milliards de dollars, sans compter les infrastructures, ce projet sera mené par des entreprises nationales publiques en partenariat avec des entreprises étrangères, précise le ministre expliquant toutefois que «rien n'empêchait les opérateurs privés à investir dans ce projet, à condition de posséder les capacités techniques, financières et de commercialisation notamment à l'étranger». Dans ce cadre, le gouvernement a pris des mesures afin de moderniser la voie ferrée destinée au transport du phosphate ainsi que pour assurer les ressources en eau nécessaires pour le projet.

«Très probablement on va aller à l'exploitation de nappes dans le sud de la wilaya de Tébessa», a affirmé M. Yousfi ajoutant que le gouvernement était «décidé de mobiliser l'ensemble de forces pour le succès de ce projet qui nous permettra de devenir l'un des leaders mondiaux de la fabrication des engrais». La production nationale de phosphate devrait, grâce à ce projet, atteindre 10 à 15 millions tonnes annuellement, d'après les chiffres du ministre. M. Yousfi a mis l'accent également sur l'importance pour l'industrie nationale d'accélérer les projets de pétrochimie rappelant que la matière plastique représente près de 20% du coût d'un véhicule automobile. Evoquant la crise économique suite à la chute des prix de pétrole, le ministre a estimé que la situation actuelle était «totalement différente» par rapport à la crise de 1986, «non seulement grâce à nos réserves de change et au remboursement anticipé de la dette extérieure, mais aussi grâce au niveau actuel de développement, de technicité d'entreprises et d'infrastructures destinées à l'activité économique ainsi qu'au progrès réalisés dans les secteurs de l'Industrie et de l'Agriculture».

Il a indiqué, dans ce sens, que le ciment sera dans quelques années l'un des produits «phares» de l'exportation hors hydrocarbures avec un potentiel exportable allant jusqu'à 10 millions de tonnes annuellement. D'autres produits industriels, à l'instar du rond à béton, atteindront des

volumes de production permettant de se lancer dans l'exportation.

«La crise actuelle peut être un catalyseur (...) Je suis profondément persuadé que nous avons une base solide pour entamer de manière effective notre décollage économique aujourd'hui», a avancé M. Yousfi promettant qu'il serait «l'avocat acharné des industries au sein du gouvernement notamment auprès des secteurs des Finances, de l'Agriculture, du Commerce» afin de résoudre les problèmes entravant leur développement.

«Le complexe sidérurgique de Bellara contribuera à couvrir les besoins du pays en rond à béton»

Le complexe sidérurgique de la wilaya de Jijel, dont le premier laminoir est entré en production, «contribuera à couvrir tous les besoins du pays en particulier en matière de rond à béton», a affirmé, jeudi, le ministre de l'Industrie et des mines, M. Youcef Yousfi. Qualifiant ce complexe de «très moderne», le ministre a indiqué que ce projet, comprenant plusieurs unités de production, «sera entièrement achevé d'ici à 18 mois» et contribuera, a-t-il précisé, à satisfaire les besoins nationaux en différents produits sidérurgiques, en particulier le rond à béton, et ce, lors d'une visite d'inspection au laminoir du complexe Bellara, mis en service il y a un mois.

«Tous les besoins du pays en matière de rond à béton seront couverts d'ici une année ou deux», a affirmé le ministre qui a rappelé les multiples investissements lancés par l'Algérie, à cet effet. L'Etat, à travers ce projet structurant, ambitionne de passer de l'importation à la satisfaction des besoins en la matière puis à l'exportation, a assuré le ministre qui a insisté sur l'importance de rentabiliser au maximum le complexe de Bellara.

Dans ce sens, M. Yousfi a appelé les responsables concernés à penser, d'ores et déjà, à l'exportation et procéder à des études de marché à l'international pour commercialiser ce produit industriel, compétitif sur le plan de la qualité et du coût, à l'étranger.

AGRICULTURE

M.Bouazghi : «La mise en place d'un dispositif pour l'assainissement du foncier agricole»

Un nouveau dispositif permettant de recenser les terrains agricoles non exploités a été instauré récemment afin de réorienter le foncier agricole vers les «vrais» investisseurs, a indiqué jeudi à Alger le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Abdelkader Bouazghi.



«On vient d'instaurer un dispositif à travers des commissions dans toutes les wilayas du pays, pour recenser les terrains agricoles attribués depuis cinq à dix ans et qui ne sont pas exploités jusqu'à maintenant», a déclaré M.

Bouazghi lors d'un panel dédié à la sécurité alimentaire et agro-industrie, organisé dans le cadre de la 3ème édition de l'université du Forum des chefs d'entreprises (FCE). Au moment où de nombreux investisseurs cherchent des terrains pour les exploiter, poursuit-il, «on constate qu'une grande surface du foncier attribué n'est pas utilisée».

«Nous allons réaliser l'opération d'assainissement jusqu'au bout, afin de mettre le potentiel foncier au profit de ceux qui veulent travailler dans l'agriculture», a-t-il martelé. Selon les chiffres avancés par le ministre, 853.000 hectares ont été attribués au 19.000 concessionnaires, dans le cadre du programme de création de nouvelles exploitations agricoles et d'élevages, lancé en 2008.

Cependant, «malgré la mobilisation par les pouvoirs publics, aussi bien d'un capital foncier important que d'investissement à l'ordre de 3,4 milliards

de dinars en vue de réaliser les études nécessaires, seulement 263.000 hectares ont été installés, soit 31 % de la superficie attribuée», note M. Bouazghi. Le ministre a considéré, par ailleurs, que l'accroissement du potentiel foncier agricole constituait un «élément fondamental pour le renforcement de la base de la sécurité alimentaire du pays». Dans ce sens, la stratégie du secteur de l'agriculture vise à augmenter la superficie agricole utile à 9 millions d'hectares d'ici 2022, contre 8,5 millions d'hectares actuellement, dont 5,7 millions de statut privé.

Validation de 173 nouveaux projets agricoles

Cela permettra de contribuer à «une augmentation significative de la production nationale et sa valorisation optimale».

Selon le ministre, cet objectif passera aussi par «une mobilisation rationnelle des moyens disponibles en ciblant les filières stratégiques pour faire face aux besoins de la population, réduire progressivement les importations et relancer les exportations».

Cette stratégie visant à répondre au défi de la sécurité alimentaire, se base sur «un nouveau modèle agricole structuré principalement autour de l'investissement privé comme nouveau moteur de la croissance agricole», a-t-il ajouté. M. Bouazghi a indiqué, dans ce cadre, que des mégaprojets avec des

investisseurs nationaux ou avec des partenaires étrangers dont la superficie dépasse 10.000 hectares par exploitation, sont en cours de mise en œuvre dans certaines wilayas notamment à Adrar, El Bayad, Ghardaïa, pour une valeur d'investissement estimée à 25 milliards de dinars. Par ailleurs, une cellule de facilitation et d'accompagnement des dossiers d'investissement structurant en relation avec les filières stratégiques a été mise en place au niveau central, «afin de donner un nouvel élan au programme», a-t-il soutenu. Ce dispositif a permis l'examen de près de 300 investissements et la validation de 173 projets avec une superficie de 317.000 hectares pour une valeur de 242 milliards de dinars, d'après le ministre.

Evoquant les réalisations enregistrées par le secteur, M. Bouazghi a fait savoir que la valeur de la production agricole a atteint fin 2016, près de 3.000 milliards de dinars contre 350 milliards de dinars en l'an 2000.

La surface agricole irriguée est passée de 350.000 hectares en 2000 à 1,260 millions d'hectares à fin 2016, avant d'augmenter à 2 millions en 2020, d'après les prévisions du ministère.

Le volume de la production agricole a, quant à lui, augmenté de 268 % pour les céréales, 980 % pour les fourrages, 241 % pour les légumes secs, 160 % pour la tomate industrielle. Toutefois, «cette dynamique de production doit être consolidée par le renforcement des capacités de transformation, de conservation et de stockage ainsi que l'amélioration des circuits de production, encadrés par une organisation interprofessionnelle efficace et l'avènement de la grande distribution moderne», a souligné M. Bouazghi.

COMMERCE

Benmeradi : «De nouvelles mesures pour réduire davantage les importations»

Le gouvernement va mettre en place de nouvelles mesures pour réduire davantage la facture d'importations qui continue à peser sur les finances extérieures du pays, a indiqué jeudi à Alger le ministre du Commerce, M. Mustapha Benmeradi. «Le gouvernement propose de mettre en œuvre des mesures de sauvegarde volontaristes destinées à orienter les importations à une tendance baissière permettant de passer d'une facture globale d'importation de 40 à 41 milliards de dollars en 2017 à 30 milliards de dollars en 2018», a avancé le ministre au panel consacré au commerce, tenu dans le cadre de l'université du Forum des chefs d'entreprises (FCE). Ces mesures porteront sur un relèvement des droits de douanes, le rétablissement des droits de douanes et de la Taxe intérieure de consommation (TIC) sur certains produits finis importés, selon lui. Il a également cité une mesure de contingentement d'autres groupes de marchandises «qui pèsent lourdement sur la balance commerciale». À ce propos, il a fait savoir qu'une vingtaine de produits représentent 50 % des importations algériennes depuis 10 ans. En outre, il a évoqué la suspension d'importation de nombre de marchandises au titre de «la protection de la production nationale».

Dans ce cadre, il a indiqué qu'un registre avait été ouvert au niveau de son département ministériel dans lequel sont recensés les demandes de protection formulées par les opérateurs économiques. Ce registre permettra non seulement l'enregistrement des demandes des opérateurs mais aussi d'engager des enquêtes qui vont permettre de s'assurer de la capacité de ces opérateurs, qui sollicitent la protection, à couvrir partiellement ou totalement la demande nationale en respectant les conditions de qualité, des prix et de la concurrence. Cette opération se traduira ainsi par la suspension des importations des produits étrangers équivalents, selon lui. Par ailleurs, le ministre a relevé qu'il y a un «paradoxe algérien» de traiter le dossier des importations au même titre que les exportations, alors qu'une approche plus rationnelle devrait traiter cette problématique des importations dans le cadre du commerce intérieur.

Selon lui, la régulation devrait consister à satisfaire la demande nationale à partir d'une production nationale tandis que les importations devraient constituer des appoints nécessaires à la satisfaction de la demande locale. Mais depuis l'ouverture économique en Algérie et la fin de monopole de l'État sur le commerce extérieur, la satisfaction de la demande nationale par la production nationale «n'a pas joué un rôle d'appoint mais plutôt celui de substitution», a-t-il observé. À titre illustratif, il a cité l'agroalimentaire et l'industrie des matériaux de construction comme étant les deux activités industrielles ayant enregistré de nombreux investissements sur ces 20 dernières années. Néanmoins, a relevé M. Benmeradi, la contribution de ces deux secteurs dans la couverture de la demande nationale n'a pas cessé de décliner passant de 83 % en 2000 à 65 % en 2015 pour l'agroalimentaire, et de 70 % à 60 % durant la même période pour les matériaux de construction.

Cette situation est due notamment à l'ouverture débridée du commerce extérieur, aux retards pris dans la mise à niveau des entreprises et la faiblesse des stratégies de défense commerciale, a-t-il expliqué.

En somme, a résumé le même responsable, «la vulnérabilité de notre commerce extérieur ne résulte pas de la seule dépendance des recettes d'exportations des hydrocarbures mais également de la grande dépendance de la demande nationale (producteurs et consommateurs) des importations».

Revenant aux mesures de protection de la production nationale, le ministre a rappelé que depuis la crise financière mondiale de 2008, plusieurs pays ont mis en œuvre des mesures protectionnistes directes et indirectes dont le nombre est d'une moyenne de 600 mesures qui se sont traduites par une baisse du commerce mondial.

Questionné par l'APS si les licences d'importations allaient être maintenues pour tous les produits, le ministre a indiqué que le dispositif sera préservé mais que la liste des produits sera revue. Il a aussi précisé pour ce qui concerne les véhicules, les licences d'importation ne seront pas délivrées en 2017.

APS

TRAVAIL

M.Zemali : «Nous visons un code de travail unique et moderne»

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Mourad Zemali, a affirmé jeudi à Alger que son département vise à travers l'élaboration d'un nouveau code de travail à disposer d'un texte «unique et moderne», relevant que le document a été rédigé dans «un esprit de concertation».

«L'objectif recherché est de disposer d'un texte unique et moderne qui doit permettre à l'employeur autant qu'aux travailleurs de connaître leur droits et obligations respectifs», a déclaré M. Zemali lors du panel «Code de travail et employabilité» tenu à l'occasion de la 3ème édition de l'université du Forum des chefs d'entreprises (FCE). Soulignant la remise du texte aux partenaires sociaux et économique du ministère, il a expliqué que «certains amendements contenus dans le texte ont pour objectif de clarifier ou d'apporter des

précisions à certaines dispositions dont la formulation est souvent source d'interprétations divergentes des partenaires sociaux, voire des interprétations souvent non-conformes à l'esprit de la loi en vue d'en permettre une meilleure application».

Il a ajouté qu'il a été aussi question d'introduire «des modifications de fond», rendues nécessaires pour une adaptation de leur contenu à la réalité économique, ou d'ajouter «de nouvelles dispositions» destinées à enrichir le dispositif afin d'instaurer «une paix sociale qui constitue indéniablement un des atouts d'incitation à l'investissement dans un contexte économique et financier en perpétuel changement et générateur de situations forts complexes».

M. Zemali a noté, par la même occasion, qu'il s'agit également à travers ce texte de «permettre une mise à ni-

veau de la législation algérienne par rapport aux conventions internationales ratifiées par l'Algérie», relevant que «les principaux volets touchés par les propositions d'amendements concernent notamment le travail des enfants, le marchandage, les salariés handicapés, le harcèlement sexuel et le contrat de sous-traitance». Concernant le chapitre de l'employabilité, il a plaidé notamment pour «l'augmentation de l'offre de formation qui doit être accompagnée par une diversification des profils de formation répondant aux exigences du marché et un encouragement des employeurs à prendre des apprentis, à les embaucher dans le cadre de contrats conjuguant formation et expérience de travail». Auparavant la ministre de la Poste, des Télécommunications, des Technologies et du Numérique, Houda Imane

Faraoun, a plaidé pour «une appropriation des développements technologiques». Si nous voulons tirer profit de la révolution technologique et bénéficier de ses avantages, il va falloir en être créateur», a déclaré le ministre lors du panel «Les TIC, catalyseur de l'économie nationale», recommandant, par la même occasion, «une appropriation des nouvelles technologies ainsi qu'une valorisation de la notion du travail et un encouragement de la compétence et de la ressources humaines». Deux thèmes seront abordés vendredi: le premier est intitulé «Climat des affaires, code des investissements, champions économiques», alors que le second abordera «La diplomatie économique, développement des exportations, accords de libre-échange, relations commerciales avec les pays africains».

TIPASA

Le budget de la wilaya

La wilaya de Tipasa a décidé le raccordement, sur son propre budget, de plus de 11.000 foyers au réseau de gaz naturel suite au rejet d'un financement triangulaire par les citoyens, a annoncé jeudi le wali Moussa Ghelai.

Le raccordement de ces foyers va porter le taux de couverture à Tipasa à 73%, a-t-il indiqué.

Il s'agit notamment, a expliqué M. Ghelai lors de la dernière session de l'Assemblée populaire de la wilaya, d'un vieux programme de raccordement de 4.395 foyers répartis sur 42 sites à l'ouest de la wilaya, depuis à l'arrêt en raison du refus des citoyens d'adhérer à la formule de financement triangulaire (citoyen, commune, direction de l'énergie), décidée pour ce type de projet, dont la part du citoyen est fixée à 17.000 DA à verser sur un échéancier de 36 mois.

Selon ce responsable, la wilaya a décidé de la prise en charge définitive de ce dossier en l'affectant d'une enveloppe supplémentaire de 93 millions de dinars, dégagée sur son propre budget, au moment où la contribution de la direction de l'énergie à ce projet est estimée à 243 millions de dinars.

Le même programme porte également sur le raccordement de plus de 7000 foyers des vieux quartiers ne disposant pas de conduites pour le transport du gaz, laquelle opération sera prise en charge par la direction de l'administration locale, en coordination avec la Sonelgaz, a relevé le wali, précisant que la situation concerne une majorité de ces quartiers se situant à l'ouest de Tipasa, soit Cherchell, Hadjeret Ennos, Mselmoune, Sidi Ghilés, Gouraya, Damous, Fouka et Douaouda.

Une fois les raccordements opérationnels, le taux de couverture en gaz à Tipasa passera à 76% contre 48% actuellement, alors que la moyenne nationale est estimée à 56%.

Dans un autre sillage, Moussa Ghelai a annoncé la levée du gel sur 23 projets de développement suite à la dernière décision gouvernementale portant levée du gel sur un nombre de projets à caractère social.

Les projets concernés par cette mesure relèvent des secteurs de la Santé, de l'Education nationale et des Ressources en eau, a-t-il précisé, rappelant les orientations du Président de la République axées sur la préservation de la politique sociale de l'Etat.

Il a cité parmi ces projets, dont les chantiers seront bientôt lancés, celui du centre d'hémodialyse de Koléa et d'une polyclinique.

La construction d'un hôpital est également attendu au lancement à Bou Ismail, au même titre que deux CEM et quatre (4) blocs scolaires, la réalisation d'une station d'épuration des eaux usées à Sidi Rached et un projet de protection contre les inondations.

Le wali, qui a salué, à l'occasion, le sérieux de certaines entreprises de réalisation dans la wilaya ayant tenu leur engagement en dépit de la crise financière traversée par le pays, notamment concernant le projet des 15.000 logements, a assuré que ces dernières recevront leur dû.

APS

ORAN :

Début des travaux de réalisation d'une station de relevage des eaux usées à Hassi Ameur

Les travaux de réalisation d'une station de relevage des eaux usées ont été lancés jeudi dans la localité de Hassi Ameur, en présence du wali d'Oran, Mouloud Cherifi, qui s'est rendu dans la daïra de Bir El Djir pour une visite de travail.

Ce projet comporte également la réalisation d'un collecteur, a expliqué le directeur des ressources en eau, Djelloul Tarchoune, indiquant que le montant alloué à cette opération devant améliorer le cadre de vie des populations est de près de 45 millions DA.

Les eaux usées seront acheminées vers la station de traitement et d'épuration (STEP) prévue dans la zone de Gdyl au titre du programme 2018, en amont du lac Telamine, une zone protégée dans le cadre de la convention Ramsar, a-t-il ajouté, soulignant que l'objectif est de préserver la santé des populations, outre la sauvegarde du milieu naturel.

Il s'agit des populations de Hassi Ameur, de Hassiane Toul, Hassi Benokba, Benfréha, Gdyl et Hassi Mef-soukh, a-t-on fait savoir.

Le chef de l'exécutif, qui a eu droit à des explications sur la situation des eaux usées qui sont actuellement acheminées à ciel ouvert vers le lac Telamine long de 13 kilomètres, a instruit le directeur des ressources en eau à réaliser, selon les normes, le tracé du nouveau réseau d'assainissement, à savoir la réalisation de conduites souterraines, qui déboucheront vers la STEP projetée à Gdyl, en raison des volumes importants des déversements à ciel ouvert des eaux usées de Hassi Ameur vers le canal avec tout ce que cela suppose comme problèmes d'ordre environnemental et de santé publique.

Le wali a insisté sur l'urgence de cette opération avec une décision d'évaluation financière chiffrée.



"La priorité est donnée à la prise en charge des communes, qui subissent un rejet à ciel ouvert", a déclaré M. Cherifi à la presse à l'issue de sa visite qui l'a menée à haï Boudiaf, une agglomération secondaire située dans la commune de Hassi Bounif où il a inauguré une antenne administrative, à Hassi Ameur où il s'est enquis de l'état d'avancement des travaux de réalisation d'un CEM avec blocs administratifs, pédagogique et logements ainsi qu'un chantier de réalisation d'un siège d'une sûreté urbaine à haï "Chahid Mahmoud".

A haï "Chahid Mahmoud", il a souligné en réponse aux doléances des citoyens que beaucoup d'efforts restent à faire, rappelant les nombreuses réalisations au profit des populations, no-

tamment en couverture sécuritaire, en équipements scolaires, aménagement, santé, routes.

Au chef-lieu de la commune de Bir El Djir, le wali s'est enquis de l'état d'avancement des travaux de réalisation d'un nouveau siège de l'APC ainsi que le parc communal où il a exhorté les gestionnaires communaux à acquérir trois (3) bennes-tasseuses pour assurer une meilleure collecte des déchets ménagers.

A Hassi Benokba, il a visité le projet de réalisation d'un nouveau stade communal et un chantier de réalisation de 100 logements de type LPL à haï Louz, avant de clôturer sa visite avec une rencontre avec la société civile à l'Institut de technologie de pêche et d'aquaculture (ITPA) de Bir El Djir.

KHENCHELA :

Raccordement de près de 600 logements au réseau de gaz naturel avant fin 2018 à Aïn Touila

Près de 600 logements de cinq groupements d'habitations de la commune d'Aïn Touila (Khenchela) seront raccordés au réseau du gaz naturel avant fin 2018, a-t-on appris jeudi du directeur local de l'énergie, Abdelouahab Messaoudi.

S'exprimant en marge

d'une visite d'inspection de plusieurs projets de développement effectuée par le wali de la wilaya, Kamel Nouicer aux communes de Metoussa et d'Aïn Touila, M. Messaoudi a indiqué que les localités de Matirchou, Mili, Aïn Lahdjar, et Bakar 1 et 2 seront prochainement raccordées au ré-

seau du gaz naturel. D'une enveloppe financière de 600 millions de dinars, les travaux de cette opération, dont la longueur du réseau de raccordement s'étend sur 72 km, enregistrent un taux d'avancement de 80 %. Dix (10) localités relevant de plusieurs communes, notamment de Chechar, de

Taouzianet, El Hamma et de Khirane, seront "bien-tôt" raccordées au réseau du gaz naturel, a annoncé le même responsable, précisant que ce projet de 201 km, au profit de 3487 foyers, a nécessité la mobilisation d'une enveloppe financière de près de 2,5 milliards de dinars.

La SDC de Bouira lance une opération de recouvrement de plus de 980 millions de dinars détenus par ses abonnés

La société de distribution du Centre (SDC) de Bouira a lancé une vaste opération de recouvrement de ses créances détenues par ses clients et qui ont atteint le seuil des 988 millions de dinars, a déclaré jeudi la chargée de la communication de la SDC, Ouidia Benyoucef.

En raison des seuils importants atteints par les créances détenues notamment par les abonnés ordinaires, administrations et communes, évaluées à 988 millions de dinars, la SDC de Bouira a lancé depuis mercredi une vaste opération de recouvrement de créances, a expliqué Mme Benyoucef, qui a saisi cette occasion pour appeler les abonnés débiteurs à s'acquitter de leurs redevances.

Les retards et défauts de paiement créent des difficultés dans la réalisation de nos projets relatifs au plan de passage été et programme propre, qui ont pour but essentiel l'amélioration de la qualité et la continuité de service et par conséquent l'amélioration des conditions de vie des citoyens, a-t-elle poursuivi. Dans ce cadre la responsable a précisé qu'avec un montant de 458 MDA, la grande partie des créances est détenue par les abonnés domestiques, ce qui, a-t-elle ajouté, représente 46 % du global des créances.

Pour faire face à cette situation et afin d'améliorer la ponctualité dans le paiement des factures, la SDC de Bouira, à l'instar des autres directions de distri-

bution au niveau national, a pris une série de mesures visant à faciliter le paiement des factures en mettant à la disposition de ses abonnés différents modes de paiement, a-t-elle encore ajouté. La chargée de la communication de la SDC de Bouira a incité les détenteurs de ces créances à se rapprocher des caisses des agences commerciales de la société, qui sont ouvertes de samedi au mercredi de 08h00 à 16h30 et le jeudi de 8h00 à 12h00 pour régler leurs redevances.

Les clients peuvent payer leurs factures par le biais de carte bancaire CIB ainsi qu'au niveau des bureaux de poste et même via le site internet www.sdc.dz, a conclu Mme Benyoucef.

INDUSTRIES

Important incendie au complexe industriel de Cevital à Béjaïa

Un important incendie s'est déclaré au complexe industriel du groupe Cevital, à Béjaïa, hier à 01 30 matin, détruisant notamment tout un hangar contenant quelque 50.000 tonnes de matières premières destinées à la fabrication de sucre roux, apprend-t-on de la Protection civile.

Tout le hangar s'est effondré ainsi que les tapis roulants acheminant la matière première vers la raffinerie de sucre, a précisé le lieutenant Hakim Latrèche, soulignant que les flammes générées à l'intérieur de la structure se sont rapidement étendues à l'extérieur. Plus d'une centaine de pompiers, dotés d'importants moyens, dont 27 camions anti-incendie, 02 camions à échelle, et 07 ambulances, ont été immédiatement dépêchés sur les lieux, non seulement pour circonscrire le feu,



mais aussi, pour éviter sa propagation vers les autres unités industrielles, notamment la raffinerie d'huile, dont l'atteinte aurait pu avoir des conséquences très graves, a-t-il ajouté. L'opération d'extinction, soutenue, par ailleurs, par les moyens de la compagnie Sonatrach et de l'Entreprise portuaire de Béjaïa (EPB), a pris fin à 06H00 du matin au bout de 4H30 d'intervention, a-t-il encore précisé, indiquant qu'une équipe de suivi et de prévention est toujours en place pour parer à toute urgence.

Le site, ce vendredi matin, était totalement bouclé et inaccessible, impossible de s'y informer ou de vérifier de visu l'ampleur réelle des dégâts ou les causes à l'origine du sinistre. Tout le monde en revanche a tenu à saluer l'efficacité des secours qui ont permis d'éviter une véritable catastrophe, le complexe, étant au cœur d'une ombelle d'unités industrielle, dont, outre la raffinerie de sucre, des silos de céréales, une raffinerie d'huile, et une margarinerie, tous alignés le long des berges orientale du port.

BATNA Saisie de 207 pièces de monnaie romaines

Les éléments de la sûreté de la daïra de Ras Layoune (Batna) ont saisi 207 anciennes pièces de monnaie datant de la période romaine proposée à la vente par un individu âgé de 46 ans, apprend-on jeudi auprès de la cellule de communication de la sûreté de wilaya.

Inscrite dans le cadre de la protection du patrimoine culturel, l'opération a été menée le 18 octobre en coordination avec la brigade de protection du patrimoine culturel et de la brigade économique, suite à des informations relatives aux activités suspectes d'une personne s'adonnant à des fouilles en quête de pièces de monnaie datant de l'époque romaine, indique-t-on de même source.

La brigade de protection du patrimoine culturel qui a examiné les pièces de monnaie a affirmé leur appartenance à la civilisation romaine, souligne la même source sécuritaire, précisant que le mis en cause sera présenté devant la justice pour "vente de pièces archéologiques protégées par la loi" et "non déclaration de découverte archéologique".

OUM EL-BOUAGHI : Trois morts dans un accident de la route entre Ksar Sbihi et Aïn Babouche

Trois (3) personnes sont décédées et d'autres ont été blessées dans un tragique accident de la route qui a eu lieu, jeudi soir, sur la RN 102, entre les communes de Ksar Sbihi et Aïn Babouche, dans la wilaya d'Oum El-Bouaghi, a indiqué le responsable de la communication à la direction de la protection civile, le sous-lieutenant, Chaker Mebarki.

La même source a affirmé, à l'APS, que l'accident a eu lieu suite au dérapage d'une voiture faisant partie d'un cortège nuptial, avant de se renverser, entraînant la mort d'un homme et d'une femme, respectivement âgés de 34 et 30 ans ainsi qu'une fillette de dix (10) ans.

Les victimes ont été transportées par les agents de la protection civile relevant des unités d'Aïn Babouche et Ksar Sbihi, à l'hôpital Mohamed Boudiaf du chef-lieu de la wilaya.

Les blessés ont été, quant à eux, transférés vers l'hôpital de Ksar Sbihi par des agents de la protection civile ainsi que par des particuliers, a ajouté la même source.

Une enquête a été ouverte par les services de sécurité territorialement compétents pour déterminer les causes de ce tragique accident.

Le wali Djamel Eddine Brimi s'est rendu à l'hôpital pour s'enquérir de la santé des blessés.

APS

RELIZANE: Démantèlement d'une bande d'agresseurs des usagers de l'autoroute Est-Ouest



Les éléments de la brigade de la Gendarmerie nationale de Hmadna (Relizane) ont réussi à démanteler une bande qui agressait les usagers de l'autoroute est-ouest, a-t-on appris jeudi de ce corps de sécurité.

Selon un communiqué du groupement territorial de la Gendarmerie nationale de Relizane dont une copie a été remise à l'APS, cette opération a été effectuée mardi suite à des informations sur la présence d'une bande utilisant deux véhicules touristiques qui agressaient les usagers de l'autoroute est-ouest au niveau des stations-service.

Suivant un plan, les gendarmes ont arrêté trois personnes à bord d'un véhicule en leur possession deux couteaux, deux paires de ciseaux et autres outils utilisés pour ouvrir les portières des voitures, ainsi qu'une somme de 160.000 DA. Lors de l'interrogatoire, les deux personnes arrêtées ont reconnu les faits et crimes commis à travers le pays, le dernier en date a été perpétré le 1er octobre en cours au niveau de la wilaya d'Oum El Bouaghi. Les inculpés seront présentés devant la justice, selon le communiqué.

ORAN : Des peines de 20 ans de prison ferme à la perpétuité dans l'affaire de 8,45 quintaux de kif

Des peines allant de 20 ans de prison ferme à la réclusion à l'encontre de cinq accusés dont 4 membres d'une même famille (une mère et ses 3 fils) dans une affaire de trafic de 8,45 quintaux de kif traité ont été prononcées jeudi au criminel d'Oran.

Deux autres accusés, en état de fuite, ont écopé de la réclusion criminelle à perpétuité.

Le représentant du ministère public avait requis la peine maximale à l'encontre de tous les accusés, à savoir la réclusion criminelle à perpétuité.

Les faits de cette affaire remontent au 1er février 2016 lorsque la brigade de gendarmerie de Mascara, agissant sur informations, faisait état de l'interception d'un camion transportant une grosse

quantité de kif traité de Maghnia vers la frontière Est du pays, passant par la wilaya de Mascara.

Lors d'un barrage dressé au niveau de la commune de Sig, le camion avait été intercepté et où une quantité de 8,45 quintaux de kif traité avait été découverte. Son chauffeur, M.K, et sa mère B.D qui l'accompagnait ont été arrêtés. Un véhicule léger qui servait d'éclairéur a été également intercepté, à son bord deux frères du chauffeur du camion, les nommés M.N et M.M.

L'enquête a révélé que le principal accusé dans cette affaire, M.K, qui a reconnu la présence à bord du camion de la quantité de drogue saisie, utilisait une fausse identité, celle de son frère décédé en 2006 dans un accident de

la circulation. Il s'est fait établir une carte d'identité, un permis de conduire et un acte de mariage au nom de son frère défunt.

Les mis en cause ont déclaré que leur mère B.D n'avait aucun lien avec ce trafic et que son fils M.K l'utilisait pour tromper les services de sécurité au niveau des barrages.

Quant au 5ème accusé, il a déclaré n'avoir aucun lien avec cette affaire et que son nom a été cité par le principal accusé parce qu'il l'avait aperçu en compagnie de l'un des accusés en fuite.

Les avocats de la défense ont tenté de minimiser les faits retenus contre les mis en cause dans cette affaire de trafic plaçant des circonstances atténuantes au profit de tous les accusés.

CHUTE D'UN ÉCHAFAUDAGE À LA PLACE DES MARTYRS (ALGER): Aucune victime n'est à déplorer

Les services de la protection civile ont enregistré jeudi la chute d'un échafaudage installé pour la rénovation d'un immeuble situé à la place des martyrs au centre ville d'Alger, sans faire de victimes, a indiqué à l'APS le lieutenant Khaled Ben Khalafallah. "Aux environs de 13h 20m, a été enregistrée la chute d'un échafaudage utilisé pour la rénovation d'un immeuble de quatre étages, si-

tué à la place des martyrs, près de la Grande mosquée, sans provoquer de victimes" a-t-il indiqué précisant qu'"un bus et un véhicule garés à proximité ont subi quelques dommages". Deux camions et une ambulance ont été dépêchés sur place en attendant les mesures pour sécuriser les lieux et éviter que des passants ne soient blessés, a-t-il ajouté.

WILAYA D'ALGER:

Campagne de sensibilisation et de prévention contre le cancer de la prostate au niveau de la station métro de la Grande poste

Une campagne de sensibilisation et de prévention contre le cancer de la prostate a été organisée au niveau de la station métro de la Grande poste (Alger) par l'Association scientifique des étudiants en pharmacie d'Alger, a-t-on constaté sur place.

La vice-présidente de l'Association scientifique des étudiants en pharmacie d'Alger, Assaadi Chaherazade a affirmé à l'APS que la rencontre visait à sensibiliser les hommes à l'importance du diagnostic précoce du cancer de la prostate, précisant que "5000 cas sont recensés annuellement à l'échelle nationale avec une hausse du nombre de décès".

Lors de ces journées portes ouvertes qui ont connu une grande affluence de la gent masculine, tous âges confondus, et suscité la curiosité de quelques femmes, des dépliants sur les symptômes de la maladie et les moyens de prévention ont été distribués aux usagers du métro d'Alger, a-t-elle indiqué.

Parmi les facteurs déclencheurs de cette maladie en hausse, Mme Assaadi a cité une mauvaise hygiène de vie et l'absence du diagnostic précoce, notant que les hommes âgés de plus de 50 ans doivent effectuer un diagnostic précoce pour une meilleure prise en charge de la maladie.

Le cancer de la prostate compte parmi les trois types de cancer les plus répandus à l'échelle internationale après le cancer des poumons et du colon, a précisé Morsi Sahara, membre de l'Association, citant le tabac et l'alcool et le manque d'activité physique comme autres facteurs déclencheurs. Elle a ajouté, dans ce sens, qu'en cas d'absence de dépistage, la maladie pourrait être découverte, par hasard, lors d'un examen ophtalmologique ou à travers l'apparition de certains symptômes (insuffisance rénale, douleurs osseuses...). Mme Morsi a expliqué, par ailleurs, que ce type de cancer était curable s'il est précocement découvert, et ce à travers le recours à la chimiothérapie et à la thérapie hormonale, mais aussi à l'intervention chirurgicale. Pour se prémunir de cette maladie, elle a préconisé une activité sportive et un régime alimentaire équilibré tout en consommant plus de poissons, de légumes et de fruits riches en antioxydants et en fibres en évitant les matières grasses et le tabagisme. Plusieurs clients du Métro d'Alger ont apprécié cette initiative visant la prévention contre les dangers du cancer de la prostate.

MILA :

Rencontre sur la formation médicale continue et la prévention des maladies contagieuses

La formation médicale continue et la prévention des maladies contagieuses ont constitué jeudi à Mila le thème d'un séminaire national organisé par l'Union médicale algérienne (UMA), sous le slogan "Protéger l'environnement pour protéger la santé".

La 38e édition de ce séminaire, qui a réuni plusieurs centaines de médecins de plusieurs régions du pays, a mis l'accent sur l'importance de la formation pour l'actualisation des connaissances scientifiques des praticiens, a indiqué Dr. Khaled Saïd, président de la section locale de l'UMA. Ouverts par le wali de Mila, les travaux de la rencontre se sont déroulés en trois séances plénières et trois ateliers thématiques.

Invité d'honneur de la rencontre, Pr. Abdennabi Benaïssa, chef de service de chirurgie neurologique au CHU Salim Zemirli à Alger, a donné une communication sur le comportement médical face à la lombosciatique à laquelle sont exposées les personnes dont l'activité contraint à passer de longues heures debout.

APS

SELON LE MINISTRE DE LA SANTÉ :

Le médecin généraliste doit constituer la pierre angulaire du système de santé national

Le médecin généraliste doit constituer la pierre angulaire du système de santé national au regard du travail qu'il accomplit, a affirmé jeudi à Khémis Miliana (Aïn Defla), le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Mokhtar Hasbelaoui.

"Il est absolument nécessaire que le médecin généraliste soit réhabilité au regard du travail colossal qu'il accomplit", a indiqué le ministre qui inspectait un établissement hospitalier privé implanté dans la ville dans le cadre de sa visite de travail dans la wilaya.

La réhabilitation de la fonction de médecin généraliste est d'autant plus nécessaire sachant que c'est lui qui reçoit le patient, détermine la pathologie, puis commande la régulation de l'offre de soins spécialisés, a-t-il souligné.

"Je vous dirais sans ambages que pour ce qui me concerne, le véritable médecin est sans conteste le médecin généraliste", a-t-il dit, regrettant un certain inversement des choses de la part des citoyens, ces derniers se rendant souvent vers le médecin spécialiste pour une pathologie qui ne relève pas de ses compétences ou qui peut être aisément prise en charge par un médecin généraliste.

"C'est le médecin généraliste qui examine en premier une femme enceinte sur le point d'accoucher ou un patient souffrant d'une pathologie se rapportant à l'ORL", a-t-il argumenté, signalant que l'orientation vers le médecin spécialiste se fait selon un certain nombre de critères déterminés.

Il a souligné que le programme du ministère relatif à la création de circonscriptions sanitaires donnera au médecin généraliste le statut de médecin référent de la famille qui constituera un passage obligé pour tout patient avant d'aller à l'hôpital ou de consulter un médecin spécialiste.

Au début de sa visite, le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière s'est rendu à l'établissement public hospitalier Mekour Hamou du chef-lieu de wilaya, discutant longuement avec le personnel médical et paramédical.

Tout en relevant un déficit dans un certain nombre de prestations telle la radiologie, M. Hasbelaoui a instruit les responsables du secteur à prendre en charge les préoccupations du personnel, mettant en évidence l'importance d'intégrer les spécialistes dans le système de santé.

Au niveau de l'hôpital de 240 lits, en cours de réalisation, il a noté que le cahier des charges y afférent doit être fait en fonction des besoins de santé locaux comme



déterminé par la carte sanitaire de la wilaya. Après avoir suivi un bref exposé sur le projet présenté par le directeur de la population et la santé (DSP) de la wilaya, le ministre a fait part de la notification d'un crédit de paiement s'élevant à un milliard de dinars nécessaire à l'achèvement des travaux (suspendus) dont 400 millions de dinars relevant de l'exercice 2017 et 600 millions de l'exercice 2018.

Selon le responsable de la société indienne en charge du projet, celui-ci sera réceptionné en l'espace de 8 mois susceptibles d'être ramenés à 6 mois.

La polyclinique Kortbi Madani, le ministre s'est félicité du déroulement de la campagne de vaccination de la grippe saisonnière, mettant l'accent sur la ponctualité et le respect des permanences.

A El Attaf, M. Hasbelaoui s'est rendu au chantier de réalisation d'une école privée de formation paramédicale devant offrir 206 postes de formation dans les spécialités d'aide soignant et d'aide puériculture. Tout en saluant l'initiative, le ministre a mis l'accent sur l'importance que requiert le volet qualitatif de la formation, mettant en évidence le rôle joué par l'agent paramédical dans le processus de prise en charge du patient.

Aux doléances exprimées par les travailleurs du service des urgences de l'hôpital de Sidi Bouabida (El Attaf) portant notamment sur l'absence de sécurité et l'aug-

mentation du nombre d'agressions, le ministre a promis de prendre en charge cette préoccupation, soutenant que la sécurité et le bien-être du malade et du travailleur constitue un souci majeur de son département.

A Miliana, le ministre a inspecté l'établissement hospitalier Farès Yahia, où il s'est intéressé notamment des conditions de prise en charge au niveau du service de gynécologie.

Faisant état de 2500 gynécologues à l'échelle nationale (dont 600 relèvent de la fonction publique), il a soutenu que le déficit dans cette spécialité est indéniable, signalant qu'un travail visant l'amélioration des conditions de travail des médecins est sur le point d'être achevé et qu'il leur sera soumis une fois achevé.

Rappelant la nécessité de faire appel au privé pour pallier le manque en la matière, il a instruit le DSP à aménager une salle pour l'accomplissement des césariennes, remarquant que l'introduction de nouvelles techniques de soins ne pourra qu'améliorer les prestations.

A la fin de sa visite, le ministre s'est rendu à l'établissement public hospitalier (EPH) Latrèche Ahmed de Khémis Miliana, où il a exhorté le personnel à se surpasser pour prendre en charge les besoins de santé des patients.

PRISE EN CHARGE DES CANCÉREUX :

L'année 2018 sera celle de la disponibilité et de la qualité

L'année 2018 sera celle de la disponibilité et de la qualité en matière de prise en charge thérapeutique des cancéreux, a affirmé hier à Alger, le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, le Professeur Mokhtar Hasbelaoui. "L'année 2018 sera l'année de l'assurance de la disponibilité et de la qualité" en matière de prise en charge thérapeutique des cancéreux, a déclaré le Pr Hasbelaoui à la presse, en marge de la cérémonie du coup d'envoi du Marathon contre le cancer, organisé au niveau du Complexe olympique Mohamed Bouafra.

Outre le ministre de la Santé, les ministres de la Jeunesse et des Sports, El Hadi Ould Ali ainsi que celle du département de l'Environnement et des Energies renouvelables, Fatma Zohra Zerouati, étaient présents au lancement de cette manifestation ayant drainé un nombre considérable de partici-

pants, tous âges confondus. Interpellé sur l'acquisition par l'Algérie des produits d'innovation pour le traitement du cancer, le ministre du secteur a rétorqué que certains de ces moyens thérapeutiques existent déjà, considérant que s'agissant des nouvelles molécules, "il faut peser le pour et le contre". Et d'expliquer : "Faire un bon traitement ne veut pas obligatoirement dire utiliser les dernières technologies. La technologie et la technique de choix sont celles qui donnent le meilleur résultat". A la question inhérente aux délais élogiques des rendez-vous pour la radiothérapie, une contrainte récurrente chez les cancéreux, le ministre a argumenté par le temps nécessaire à la mise en place des nouveaux accélérateurs acquis à cet effet et ce, "pour garantir une efficacité de leur fonctionnement".

A ce sujet, il a fait savoir que les trois accélérateurs affectés au

Centre anti-cancer (CAC) de Drâa Ben Khedda (Tizi-Ouzou) seront bientôt lancés alors que ceux de Sidi Bel Abbès et de Tlemcen ont commencé à prendre en charge les premiers patients. "Ceci, a-t-il ajouté, en plus des 9 accélérateurs destinés aux CAC d'Adrar, Béchar et El-Oued". Le dossier de la formation du paramédical est ouvert pour pallier le manque ressenti dans ce domaine", a-t-il souligné, par ailleurs, s'agissant du personnel soignant en oncologie, rappelant à l'occasion, les assurances du Premier ministre de ne pas toucher le nombre de postes budgétaires affectés aux secteurs de la Santé et de l'Education nationale.

Le Premier ministre a instruit une commission interministérielle impliquant les départements de la Santé, du Travail, des Finances, de l'Enseignement supérieur ainsi que la Fonction publique pour que, définitivement, l'avenir des instituts supérieurs de la formation

paramédicale soit réglé, a-t-il détaillé. Il a ajouté qu'un délai de 15 jours a été octroyé pour ce faire, néanmoins les secrétaires généraux des ministères concernés ont été instruits par leurs ministres respectifs afin de faire plus vite, a-t-il assuré.

Plus globalement, le ministre a rappelé l'objectif que le secteur s'est assigné consistant en la réorganisation des structures de soins et l'établissement d'un réseau de soins, de sorte à ce que, a-t-il insisté, lorsque le diagnostic du malade est établi, l'on doit savoir quel circuit emprunter, afin d'assurer une bonne prise en charge de ce dernier. Abordant, enfin, le nouveau projet de loi sanitaire, le ministre du secteur a indiqué que "le texte est entre les mains de l'Assemblée populaire nationale (APN) et qu'il sera discuté lorsqu'on nous appellera." () Nous sommes entraînés à travailler pour défendre cette loi face aux parlementaires", a-t-il conclu.

Un décès sur six en 2015 est lié à la pollution

Un décès sur six survenu dans le monde en 2015 est lié à la pollution, en particulier à la contamination de l'air, mais aussi de l'eau et des lieux de travail, a-t-on indiqué dans un rapport publié hier dans la revue *The Lancet*.



"On estime que les maladies causées par la pollution ont été responsables de 9 millions de morts prématurées en 2015 - soit 16% de l'ensemble des décès dans le monde", affirme ce rapport, issu de deux ans de travail d'une commission associant la revue médicale britannique, plusieurs organismes internationaux, des ONG et une quarantaine de chercheurs spécialisés dans les questions de santé et d'environnement.

Cette statistique représente, soulignent les auteurs du rapport, "trois fois plus de morts que le sida, la tuberculose et le paludisme réunis, et 15 fois plus que ceux causés par les guerres et toutes les autres formes de violence".

La pollution de l'air (extérieur et intérieur) est responsable à

elle seule de 6,5 millions de décès chaque année, principalement à travers des maladies non transmissibles comme les maladies cardiaques, les AVC, le cancer du poumon et la broncho-pneumopathie chronique obstructive.

Quand à l'eau polluée, elle serait liée à 1,8 million de morts, via par exemple un mauvais assainissement ou la contamination des sources, causes de maladies gastro-intestinales et d'infections parasitaires.

La pollution sur le lieu de travail en causerait environ 800.000, via l'exposition à des substances toxiques ou cancérigènes.

Et cette évaluation est "probablement sous-estimée", ajoute *The Lancet*, compte tenu "des nombreux polluants chimiques

émergents qui restent encore à identifier".

Le phénomène touche en premier lieu "les populations pauvres et vulnérables", note le rapport. 92% de ces décès surviennent en effet dans des pays à revenu faible ou moyen et, dans chaque pays, ils concernent davantage les minorités et les populations marginalisées.

Dans les pays en voie d'industrialisation rapide comme l'Inde, le Pakistan, la Chine, Madagascar ou le Kenya, jusqu'à un décès sur quatre pourrait être lié à la pollution.

Le rapport insiste aussi sur le poids économique de ces vies écourtées pour les pays concernés: plus de 4.600 milliards de dollars chaque année, soit l'équivalent de 6,2% de la richesse économique mondiale.

15.000 enfants de moins de 5 ans meurent chaque jour dans le monde

15.000 enfants de moins de cinq ans meurent encore chaque jour sur la planète, en dépit d'une chute remarquable de la mortalité des enfants dans le monde ces dernières décennies, avertit jeudi l'ONU qui déplore des décès évitables. Dans un nouveau rapport, l'organisation relève qu'en raison d'efforts insuffisants de certains pays asiatiques et africains pour faire face à cette mortalité, plus de 60 millions d'enfants de moins de cinq ans - dont la moitié de bébés de moins d'un mois - risquent de mourir d'ici 2030 de maladies qu'on sait traiter. L'organisation appelle de ses vœux des "efforts urgents" de la part des pays en retard sur les objectifs internationaux. La mortalité infanto-juvénile (enfants de moins de cinq ans) est passée de 12,6 millions de décès dans le monde en 1990 à 5,6 millions en 2016, selon le rapport 2017 "Levels & Trends in Child Mortality" ("Niveaux et tendances de la mortalité infantile") élaboré par l'Unicef, l'Organisation mondiale de la santé et la Banque mondiale.

Environ 35.000 enfants de moins de cinq



ans mourraient chaque jour dans le monde en 1990, contre 15.000 en 2016, un chiffre à un niveau encore "intolérable", selon l'ONU.

La plupart de ces décès sont dus à la pneumonie, la diarrhée, le paludisme et d'autres maladies qu'on sait traiter. La malnutrition est également en cause, de même que l'eau impropre et la mauvaise hygiène. Au total, 80% de ces décès se concentrent en Afrique subsaharienne et en Asie du Sud. L'Inde et le Nigeria concentrent près d'un tiers des décès.

En 2016, la mort est intervenue dans environ 2,6 millions de cas entre la naissance et le 28e jour de vie (mortalité néonatale), soit environ 7.000 par jour.

L'ONU relève que sur

l'ensemble des décès infanto-juvéniles, la proportion de la mortalité néonatale est en hausse, car les progrès dans la tranche du premier mois ont été plus lents que pour les enfants âgés de un mois à cinq ans.

Aux objectifs du millénaire pour le développement (MDG) adoptés

par l'ONU en 2000 pour l'horizon 2015 ont succédé de nouveaux objectifs appelés "objectifs de développement durable".

Ils prévoient notamment de ramener en 2030 à 25 le nombre de décès d'enfants de moins de cinq ans pour 1000 naissances, contre 41 en 2016, et 93 en 1990.

Or l'ONU avertit dans son rapport qu'une cinquantaine de pays, principalement en Afrique, sont en retard dans leurs efforts en matière de santé. "Si les tendances actuelles se poursuivent, plus de 60 millions d'enfants de moins de cinq ans mourront entre 2017 et 2030, dont environ la moitié de nouveaux nés", peut-on lire dans le rapport.

CÔTE D'IVOIRE: Épidémie de peste porcine dans le nord du pays

Une épidémie de peste porcine s'est déclarée dans le nord de la Côte d'Ivoire, a annoncé jeudi le gouvernement qui a décidé d'interdire la consommation de cette viande dans la zone affectée.

"La peste porcine africaine (PPA) est une maladie redoutable, inscrite sur la liste des maladies animales prioritaires à surveiller en Côte d'Ivoire", souligne un communiqué du ministère ivoirien des Ressources animales et halieutiques.

Début septembre, des cas ont été constatés dans des élevages de Ferkés-

sédougou" (nord), zone proche du Burkina Faso voisin.

"Si elle ne constitue pas une menace pour la santé de l'homme, la peste porcine africaine est une maladie dont la mortalité est souvent proche de 100% car il n'y a pas de vaccin, ni de médicaments pour la prévention ou le traitement", indique le texte qui ne donne pas de précision sur le nombre d'animaux atteints.

"L'abattage des animaux, la destruction des carcasses infectées et la désin-

URUGUAY

La vente de médicaments dérivés du cannabis autorisée

L'Uruguay a autorisé jeudi la vente en pharmacies de médicaments dérivés du cannabis, trois mois après avoir légalisé la marijuana à usage récréatif, sous contrôle de l'Etat.

Vendus sur ordonnance, ces médicaments, seront composés de "cannabidiol (un extrait de marijuana), comme principe actif, élaboré à partir d'extraits de cannabis provenant de variétés non psychoactives", c'est à dire avec moins de 1% de THC, ou tétrahydrocannabinol, la principale substance à effets psychotropes de cette drogue, selon le décret publié sur le site de la présidence.

En décembre 2013, l'Uru-

uguay est devenu le premier pays au monde à avoir légalisé la production, la distribution et la consommation du cannabis. D'autres Etats comme le Mexique, la Colombie, l'Argentine et le Chili ont infléchi leur position dans un contexte de législation progressive de la marijuana sur le continent américain. Depuis le 19 juillet en Uruguay, la marijuana à usage récréatif est vendue en pharmacies. Près de 15.000 personnes - sur une population totale de 3,4 millions d'habitants - se sont inscrites sur le registre national des acheteurs, ce qui les autorise à en acquérir 40 grammes par mois, à 1,30 dollar le gramme.

PÉROU:

Le congrès donne son autorisation pour un usage thérapeutique du cannabis



Le congrès péruvien a adopté jeudi, à une large majorité, une loi autorisant l'utilisation du cannabis à fin thérapeutique.

Après adoption, la loi doit être promulguée par le pouvoir exécutif pour entrer en application.

Ce projet de loi, censé répondre à une demande de longue date de la société civile, avait provoqué un long débat dans le pays, le Pérou

étant le second producteur mondial de feuilles de coca, la base de la cocaïne.

Les promoteurs de ce texte ont toujours précisé qu'il ne s'agissait pas de consommer le cannabis en tant que tel, mais uniquement d'en extraire ses composantes médicinales pour un usage dans le cadre de traitements antidouleurs.

Celles-ci avaient alors elles-mêmes

développé une huile à base de marijuana et s'étaient retrouvées aux prises avec la justice, la consommation de cannabis étant interdite au Pérou.

Cette loi intervient alors que l'Uruguay vient d'autoriser la vente en pharmacies de médicaments dérivés du cannabis, trois mois après avoir légalisé la marijuana à usage récréatif, sous contrôle de l'Etat.

DÉPRIME : POURQUOI AVONS-NOUS LE BLUES EN HIVER ?

A défaut de voir tout en noir, vous voyez tout en gris-morose comme le ciel hivernal ? Cette dépression saisonnière est directement associée au manque de lumière. Mais nous pouvons réagir et chasser ces idées noires.

«Spleen quand le ciel bas et lourd pèse comme un couvercle...» disait Baudelaire. Mais la déprime n'est pas l'apanage des poètes, nous sommes aussi nombreuses à subir ces coups de blues qui nous minent, surtout pendant les journées courtes et sombres de l'hiver. Un psychologue britannique a d'ailleurs établi que la journée la plus déprimante de l'année serait... le troisième lundi de janvier ! Selon le Dr François Dufour, praticien attaché APEP, fondateur du European Sleep Center à Paris, «environ 3 % des gens souffrent de dépression ; 6 % de dépression saisonnière et 15 % ressentent un désordre, un inconfort, une gêne dans leur vie quotidienne : ils ne se sentent pas bien». Les fêtes de fin d'année sont passées, on hiberne toujours au chaud en mode marmotte ? Ce n'est pas forcément une mauvaise chose et il peut être doux d'apprendre à vivre au rythme des saisons.

«L'hiver est une période de repli sur soi, on se désengage des choses, on est dans une phase coconing, il est important d'en profiter pour se reconnecter à soi, à son corps et à son bien-être», conseille la coach Sophie Machot (auteur du livre «Cultivez votre bonheur», aux éditions Eyrolles et du blog concentredubonheur.unblog.fr), qui raconte qu'une infirmière australienne avait noté dans sa carrière les regrets exprimés par les personnes en fin de vie et l'un de ceux qui l'avait le plus frappée était celui-ci : «Je regrette de ne pas m'être autorisé à être plus heureux».

Certains sont plus exposés que d'autres

«Les personnes les plus touchées par la déprime sont des personnes à forte réactivité émotionnelle», explique le Dr David Gourion, médecin psychiatre. Émotives, elles sont très sensibles aux émotions négatives



tives comme la tristesse. Or, quand on est très émotif et qu'on est soumis à un événement stressant, même minime, on a plus de risque de développer une réaction anxieuse. Mais il existe des facteurs protecteurs qui préservent de la déprime : ce n'est pas la même chose si on est seul ou en couple uni ; si on a une famille aimante ou toxique. L'environnement professionnel joue également. Ces facteurs de protection sont puissants et ils peuvent être suffisants pour nous protéger de ces coups de déprime, mais si on cumule un tempérament hypersensible, des antécédents familiaux de dépression et un environnement affectif peu agréable, alors l'événement stressant risque d'être plus difficile à gérer.

Notre environnement compte beaucoup

On peut comparer notre cerveau à une voiture, dont la dopamine serait le moteur, c'est-à-dire l'énergie, le plaisir ; la noradrénaline serait le volant qui nous donnerait la

direction à suivre et la sérotonine, l'alarme de la voiture qui nous préviendrait du danger. Notre environnement joue un rôle majeur sur le bon fonctionnement de ces neurotransmetteurs. Stressant, il va freiner la sérotonine : on aura alors tendance à l'hypersensibilité. Si la dopamine est freinée, c'est la panne de moteur. Cela intervient surtout dans le cadre d'un environnement peu gratifiant, propice à la frustration où on a la sensation d'agir par devoir. Un manque de noradrénaline intervient surtout dans un environnement complexe, avec beaucoup d'informations à gérer. D'où la nécessité de s'occuper de soi avec bienveillance, de bien s'entourer. Même quand il ne s'agit que de coup de blues hivernal.

Quand consulter ? Un coup de blues qui dure peut parfois masquer un problème plus sérieux. Peu importe le traitement choisi, si les symptômes persistent ou s'aggravent après une semaine ou deux, mieux vaut consulter son médecin généraliste.

Dépression, burn out ou déprime, comment faire la différence ?

La déprime est une réaction normale de notre psychisme face à une situation difficile, un stress. Mais cette réaction suite à une contrariété ou une déception ne doit pas durer plus de deux ou trois jours, au-delà, il faut être attentif. La dépression, elle, se caractérise par une accumulation de symptômes (au moins cinq en tout) parmi lesquels : la tristesse, une fatigue intense, une perte totale de libido, des troubles du sommeil, une perte ou une augmentation de l'appétit et des idées noires contre lesquelles on ne peut pas lutter.

La dépression majeure n'est pas forcément due à un événement concret : c'est le fameux «pourtant, j'ai tout pour être heureux». Le burn out est aussi une véritable dépression, sous forme d'épuisement physique souvent lié à un contexte professionnel épuisant ou toxique.

POUR MIEUX SE SOUVENIR, IL SUFFIRAIT DE FERMER LES YEUX

Une étude scientifique anglaise a prouvé que le fait de fermer les yeux aiderait à mieux se remémorer des informations qui nous échappent. Un travail qui change la donne en matière d'interrogatoire policier suite à un crime. Si vous êtes de ceux qui s'agacent de ne pas réussir à se rappeler d'un détail important qui échappe momentanément au cerveau, sachez que la solution réside peut-être dans vos paupières. Des chercheurs britanniques viennent en effet de mettre en lumière l'effet positif des yeux fermés dans la remémoration d'une information ou d'un événement. L'étude menée à l'Université de Surrey (Royaume-Uni) a été publiée dans la revue scientifique *Legal and Criminology psychology*. Pour parvenir à ces conclusions, les chercheurs ont mené deux expériences sur 178 personnes. Dans la première

phase d'expérimentation, ils ont demandé aux participants de regarder un film où le protagoniste commet une infraction et vole des objets. Les scientifiques ont ensuite séparé les 178 personnes en quatre groupes. Le premier devait garder les yeux ouverts en se remémorant la scène, le second garder les yeux fermés. Le troisième groupe devait construire une relation de confiance avec la personne les interrogeant, alors que le dernier groupe devait empêcher cette relation. Au final, les personnes ayant fermé les yeux étaient 23% de plus que dans les autres groupes à mieux se souvenir des éléments demandés. Par ailleurs, le fait d'avoir une relation de confiance avec la personne qui interrogeait aidait aussi à répondre correctement. Dans la seconde expérience, le son a été ajouté au visionnage de la même vidéo. Là en-

core, les personnes ayant fermé les yeux se souvenaient mieux que les autres de la scène, que ce soit au niveau des informations visuelles qu'au niveau des données auditives.

«Nos données indiquent que le fait de fermer les yeux aide à se remémorer car cela évite les distractions», explique le Dr Robert Nash, auteur principal de l'étude. «Fermer les yeux pourrait également aider à visualiser les détails de la scène dont on essaie de se rappeler, mais notre seconde expérience montre que cela permet aussi de se focaliser sur les informations audio.»

«Cela s'ajoute au nombre croissant de recherches sur le sujet et suggère que le fait de fermer les yeux peut être une technique utile pour les victimes lors d'interrogatoires policiers», souligne le Professeur Tim Hollins, de l'Université



de Plymouth (Royaume-Uni). Les chercheurs espèrent ainsi qu'à l'avenir, ces résultats aideront les policiers à établir la vérité lors de crimes et infractions, et qu'ils aideront les victimes à se remémorer les événements traumatiques qu'ils ont vécus.

RESYNCHRONISER NOS HORLOGES BIOLOGIQUES GRÂCE À DES HORMONES ?

Une étude scientifique canadienne suggère que les glucocorticoïdes pourraient aider à resynchroniser les horloges biologiques déréglées et améliorer ainsi la santé et le quotidien des travailleurs de nuit.



Les horloges biologiques du corps humain pilotent différentes fonctions de notre organisme, telles que le sommeil et le métabolisme. Durant la journée, c'est notre horloge circadienne, elle-même composée d'une horloge centrale et d'horloges périphériques, qui s'occupe de réguler ces fonctions. Mais lorsque nos horloges biologiques sont déréglées, comme lors d'un décalage horaire, des troubles du sommeil et du métabolisme peuvent survenir, et induisent à long terme des effets néfastes pour la santé (dépression, stress, anxiété, maladies métaboliques, troubles cardiaques...).

Des chercheurs de l'Université McGill de Montréal et de l'Institut Douglas (Canada) ont tenté de comprendre ces horloges, et de trouver un moyen de les resynchroniser. Ils ont publié leurs travaux dans le journal FASEB (Federation of american societies for experimental biology). D'abord menée sur des rats de laboratoire, l'étude a montré que les horloges périphériques étaient sous le contrôle de l'horloge centrale du cerveau, grâce à une hormone : le cortisol. Pour savoir si ce phénomène se retrouvait chez l'humain, les chercheurs ont administré des comprimés de glucocorticoïdes similaires au cortisol sécrété naturellement par le cortex cérébral à 16 volontaires sains. Ces derniers étaient isolés dans des chambres, sans notions du temps

et soumis à des cycles lumière-obscurité contrôlés. C'est alors qu'ils ont constaté que les horloges périphériques des participants, pourtant déréglées par l'isolement, s'étaient resynchronisées.

Trop d'effets indésirables pour le moment

Pour autant, les chercheurs ne recommandent pas encore l'utilisation de ces glucocorticoïdes pour resynchroniser les horloges biologiques. Ceux-ci ne constituent pas encore « la pilule mira-

cle » car « ils ont trop d'effets secondaires pour être utilisés comme traitements », ont précisé les chercheurs. Ils expliquent que cette substance a été utilisée à des fins de recherche, pour démontrer dans un premier temps qu'il est bien possible d'ajuster nos cycles circadiens, régis par nos horloges biologiques.

« Par contre, ces résultats permettent de croire qu'il sera éventuellement possible de combiner une intervention qui cible plus particulièrement l'horloge centrale avec un traitement pharmacologique qui ciblerait plutôt les

horloges périphériques, pour un ajustement plus complet de nos rythmes », a précisé le Dr Diane B.Boivin, co-auteur de l'étude, sur le site de l'Institut Douglas.

Il reste donc désormais à trouver la bonne molécule et le bon dosage adapté à chaque cas, et dont la balance bénéfice/risque sera favorable. Si un tel traitement voit le jour, il permettrait aux 3 millions de français qui travaillent la nuit (principalement des femmes dans le monde hospitalier) de retrouver des horloges biologiques synchronisées et par là-même une santé convenable.

ADOS : UN MAUVAIS SOMMEIL AUGMENTE LE RISQUE DE PROBLÈME D'ALCOOL

Des troubles du sommeil au moment de l'adolescence pourraient être un signe précurseur de problèmes d'alcool, d'usage de stupéfiants, et de comportement sexuel à risque.

Mal dormir à l'adolescence favorise-t-il les conduites à risque à l'âge adulte ? Une étude américaine parue dans la revue spécialisée Alcoholism: Clinical and Experimental Research répond par l'affirmative. L'enquête a été réalisée auprès de 6 500 adolescents américains dont les habitudes de sommeil, les consommations d'alcool et de drogue ont été étudiées de 1994 à 2002.

Les résultats laissent apparaître une association étroite entre le sommeil et les comportements face à l'alcool, la drogue et la sexualité. Les adolescents qui avaient du

mal à dormir au moins une fois par semaine avaient plus de risques d'être adeptes du «binge-drinking», d'avoir une sexualité à risque ou encore de prendre de la drogue plus tard.

Et plus les troubles du sommeil étaient importants, plus les adolescents concernés étaient exposés à ces risques, selon l'étude. Les jeunes qui dormaient mal tous les jours couraient ainsi un risque accru de 32% d'être confrontés à ces problèmes par rapport aux jeunes ne présentant pas de difficulté liée au sommeil.

Le sommeil, un sujet de discussion avec les parents

Pour Maria Wong, auteure de l'étude et chercheur à l'université de l'Etat d'Idaho aux Etats-Unis, ces résultats sug-



gèrent que les parents devraient davantage faire attention aux heures de coucher de leurs adolescents. «La plupart du temps, on pense que le sommeil n'est pas important. Mais nos résultats montrent que le sommeil est au contraire un bon marqueur de certains problèmes sérieux

plus tard», explique-t-elle à la BBC. Selon elle, la communication parents-adolescents doit englober aussi la question du sommeil : «Les parents doivent commencer à parler avec les adolescents, et pas seulement de leurs notes ou de leurs loisirs, mais de leur sommeil aussi.

Cœur artificiel Carmat : autonome, le second patient greffé a pu rentrer chez lui

Le second patient ayant reçu un cœur artificiel Carmat en août dernier a pu rentrer chez lui pour mener une vie normale et autonome, a annoncé le Pr Alain Carpentier, concepteur de l'appareil.

Il aura fallu cinq mois de suivi pour que le second patient équipé d'un cœur artificiel de type Carmat puisse enfin retrouver son domicile. Greffé le 5 août 2014 au CHU de Nantes, le patient âgé de 68 ans « a pu quitter l'hôpital sans bruit le 2 janvier et retourner définitivement chez lui », a annoncé le professeur Alain Carpentier qui a conçu l'appareil. « Il nous a raconté être allé dîner sans aucune assistance technique chez son fils à 70 km de Nantes. N'est-ce pas la plus belle démonstration d'une vie normale ? » s'est félicité le médecin, comparant ces suites opératoires à celles d'une greffe cardiaque ordinaire.

Une autonomie retrouvée

Le retour à domicile a été possible une fois que le patient a pu « disposer d'une autonomie complète » et gérer lui-même un appareillage portable de 3kg comprenant les batteries pour approvisionner l'appareil en électricité et un boîtier de contrôle.

Le patient qui souffrait d'insuffisance cardiaque terminale a retrouvé une grande autonomie, et peut désormais se déplacer seul ou même faire du vélo sans danger.

Une première prothèse du même type avait été implantée le 18 décembre 2013 à Paris sur un malade de 76 ans, qui était décédé 24 jours après la greffe, à la suite de l'arrêt cardiaque de la machine. Selon le Pr Carpentier, « les causes de l'arrêt au 24 jour se sont révélées multifactorielles » et « une part des difficultés étaient liées à la condition même du malade : son âge, sa maladie plus avancée, sa vie marquée à quelques semaines » et « son état général, rénal en particulier, plus atteint que ce que nous pouvions supposer ». Pour la deuxième opération, l'équipe a choisi « un malade plus jeune, aux fonctions rénales et hépatiques encore peu atteintes, et avec une bonne fonction pulmonaire ».

Le Pr Alain Carpentier a par ailleurs tenu à féliciter les équipes médicales de Paris et de Nantes, et à insister sur le courage de son patient : « Après des années de souffrance, une nouvelle année et une nouvelle vie débutent pour ce patient. Son courage, sa confiance et le soutien de sa famille ont été déterminants pour les succès de cette implantation. »

L'implantation du cœur artificiel autonome, conçu par la société française Carmat est considérée comme une première mondiale. Selon les concepteurs, ce cœur artificiel permet de faire patienter le malade en attente de greffe, ou de remplacer définitivement l'organe défaillant si celui-ci convient au patient. Le cœur bio-prothétique Carmat a été conçu avec des matériaux synthétiques et biologiques qui ne sont pas rejetés par le corps humain, et permettent de reproduire le mouvement naturel du cœur.

Le programme d'essai comprendra encore deux autres greffes chez des patients volontaires, avant de pouvoir éventuellement aboutir à une étude clinique élargie à 20 à 25 patients insuffisants cardiaques. La société Carmat espère ainsi voir sa technologie obtenir une certification européenne (CE) en 2016, pour ouvrir la voie à une commercialisation de sa bio-prothèse.

PRÉSIDENTIELLE AU LIBERIA: Second tour entre Weah et Boakai le 7 novembre prochain

La Commission électorale du Liberia a confirmé jeudi que le second tour de l'élection présidentielle opposera le 7 novembre le sénateur George Weah, légende du football africain, et le vice-président sortant Joseph Boakai, arrivés en tête le 10 octobre. «Le second tour aura lieu le 7 novembre et deux candidats, Georges Weah et Joseph Boakai, arrivés premier et deuxième, s'affronteront», a déclaré à la presse le président de la Commission électorale nationale (NEC), Jerome Korkoya, confirmant les résultats du premier tour du 10 octobre publiés le 15 octobre. George Weah était arrivé largement en tête, avec 39%, devant Joseph Boakai, qui en a obtenu 29,1%.

«La campagne pour le scrutin du 7 novembre démarre aujourd'hui (jeudi) et se terminera dimanche 5 novembre à minuit, soit une durée de 18 jours», a dit M. Korkoya.

Le scrutin du 7 novembre doit permettre de désigner un successeur à la présidente sortante Ellen Johnson Sirleaf, élue une première fois en 2005 et qui ne peut plus se représenter après deux mandats successifs de six ans chacun.

Mme Sirleaf, prix Nobel de la paix 2011, a estimé le jour du premier tour, que le Liberia était «prêt pour la transition», la première d'un dirigeant élu à un autre dans ce pays «depuis trois générations».

TUNISIE: Démantèlement d'une cellule terroriste à Sidi Bouzid

Une cellule «takfiriste», constituée de trois membres, a été démantelée à Sidi Bouzid, indiquait hier le ministère tunisien de l'Intérieur.

Selon un communiqué du ministère, repris par l'agence de presse TAP, les membres de la cellule interpellés, entretenaient des liens avec des éléments terroristes, actifs dans les zones de conflit. Ils projetaient de commettre des attentats sur le territoire tunisien, lit-on de même communiqué.

LIBYE La Hongrie, les Pays-Bas et la Corée du Sud rouvrent leurs ambassades

La Hongrie, les Pays-Bas et la Corée du Sud ont rouvert leurs ambassades à Tripoli après une fermeture de plus de trois ans, a déclaré mercredi un responsable de sécurité libyen. «Les ambassades néerlandaise, hongroise et sud-coréenne ont repris leurs fonctions officielles après une fermeture de plus de trois ans», a indiqué Wissam Jama, chef du service de la sécurité diplomatique du ministère de l'Intérieur. «Les diplomates ont repris leur travail dans les ambassades à Tripoli, après que la sécurité et la stabilité ont été rétablies dans la capitale, et que la plupart des groupes armés et criminels y ont été chassés. Les forces de la sécurité diplomatique ont fait d'énormes efforts pour garantir la sécurité des ambassades à Tripoli», a souligné M. Jama. La plupart des ambassades étrangères et des missions diplomatiques en Libye ont quitté Tripoli après l'éclatement de violents combats en 2014 entre des groupes armés rivaux.

SAHARA OCCIDENTAL-MAROC EUCOCO : pour une solidarité renouvelée avec le peuple sahraoui dans son combat pour l'indépendance



EUCOCO42 VITRY/SEINE - FRANCE
CONFÉRENCE EUROPÉENNE DE COORDINATION DU SOUTIEN AU PEUPLE SAHRAOUI
CONFERENCIA EUROPEA DE COORDINACIÓN DEL APOYO AL PUEBLO SAHARAUI
EUROPEAN COORDINATING CONFERENCE OF SUPPORT TO THE SAHRAWI PEOPLE
21 & 22 OCTOBRE 2017

La 42e édition de la Conférence européenne de soutien et de solidarité avec le peuple sahraoui (EUCOCO 2017), prévue les 21 et 22 octobre à Paris (France), représente un rendez-vous annuel important du mouvement de solidarité européen où les participants devront réaffirmer leur engagement pour la cause sahraoui et le droit «inaliénable» du peuple du Sahara occidental à l'autodétermination et à l'indépendance.

Lors de cette conférence, qui se tiendra sous le slogan «Autodétermination du peuple sahraoui. Droit inaliénable», des séances de travail sont prévues en ateliers, principalement autour quatre thèmes: la situation politique, les droits de l'homme et les ressources naturelles, indiquent les organisateurs dans un communiqué publié sur le site.

Il est également question d'atteindre d'autres objectifs tels que: la construction de l'Etat sahraoui en exil où les participants «devront mettre en évidence les efforts de la République arabe sahraoui démocratique (RASD) et du Front Polisario depuis 1976, pour bâtir les fondements principaux d'un Etat moderne en exil dans un contexte de lutte de libération», précisent-ils.

A la même occasion, poursuivront les organisateurs, les participants présenteront les acquis et les perspectives de la RASD et du Front Polisario pour bien coordonner les objectifs et engagements de l'assistance humanitaire d'urgence et celle de l'aide au développement. Au menu de cette conférence de deux jours, figure l'organisation dans la journée de samedi d'une première plénière durant laquelle un point de situation politique et humanitaire sera fait.

La seconde journée donnera lieu à des réunions des groupes de travail, des interventions des élus et associations invitées, pour en

suite présenter les conclusions des divers groupes de travail et enfin adopter la résolution finale de l'EUCOCO 2017.

La précédente édition de cette Conférence qui s'est tenue l'année dernière dans la ville espagnole Vilanova (Barcelone), avait permis aux participants de lancer un appel à la communauté internationale pour «faire pression sur l'occupant marocain et le gouvernement espagnol pour mettre fin à l'occupation illégale des territoires sahraouis».

Cette nouvelle édition de l'Eucoco constitue, précise-t-on, une opportunité pour tous à développer la thématique des «droits de l'homme» au Sahara occidental en utilisant l'expérience de défense des prisonniers de Gdeim Izik, mais aussi à œuvrer pour la création d'un groupe de suivi sur la question des droits de l'homme et pour l'élargissement du mandat de la MINURSO.

Outre des représentants de gouvernements reconnaissant la RASD, des députés et membres élus nationaux et internationaux, des organisations politiques et syndicales, des associations d'amitié avec le peuple sahraoui, des ONG et des personnalités du domaine de la culture prendront part à ce rendez-vous de solidarité avec la lutte du peuple sahraoui.

Réaffirmation du droit «inaliénable» à l'autodétermination et à l'indépendance

Dans le cadre des efforts consentis pour trouver une issue au conflit qui dure depuis plus de quatre décennies, le ministre des Affaires étrangères de la RASD, Mohamed Salem Ould Salek, avait réaffirmé la volonté «sincère» des dirigeants sahraouis de coopérer avec l'ONU et sa mission au Sahara occidental pour la décolonisation des territoires sahraouis occupés, sur la base de l'accord conclu en 1991 entre le Maroc et le Front Polisario, sous l'égide de l'ONU et de l'Organisation de l'unité africaine (UA actuellement), lequel stipule que le peuple sahraoui est en mesure de décider de son avenir à travers un référendum démocratique, libre et

régulier conformément aux chartes et résolutions des deux organisations.

Cette conférence sera de ce fait, l'occasion pour les participants de réitérer le droit «inaliénable» du peuple sahraoui à l'autodétermination et à l'indépendance et de contribuer au processus de paix au Sahara occidental occupé depuis plus de 40 ans par le Maroc, soutenu par la

commerce ou d'association avec le Maroc ne pouvait être appliqué au Sahara occidental sans le consentement clair du peuple sahraoui, représenté par le Front Polisario.

Les assises interviennent également au lendemain d'une visite de deux jours de l'Envoyé personnel du Secrétaire général des Nations Unies pour le Sahara occidental, Horst Köhler aux

PRÉSIDENT SAHRAOUI : Nous ménagerons aucun effort pour faire aboutir la mission du nouvel envoyé personnel du SG de l'ONU pour le Sahara



Le président de la République arabe sahraoui démocratique (RASD) et secrétaire général du Front Polisario, Brahim Ghali, a affirmé jeudi au siège de la présidence sahraoui que le Front Polisario ne ménagera aucun effort pour faire aboutir la mission

de l'Envoyé personnel du Secrétaire général des Nations unies pour le Sahara occidental, Horst Köhler, à condition que la volonté politique existe chez la partie marocaine. Dans une déclaration à la presse à l'issue d'une réunion à huis clos avec M. Köhler, le président sahraoui a précisé que la réunion était «directe, positive et importante», mettant en exergue le rôle que doit jouer l'ONU dans le parachèvement du processus de décolonisation au Sahara Occidental, dernière colonie en Afrique. M. Ghali a exprimé la disponibilité du Front Polisario à coopérer avec l'envoyé personnel du secrétaire général de l'ONU, soulignant que la «partie sahraoui déploiera tous les efforts possibles pour faire aboutir sa mission à condition que la volonté politique existe chez la partie marocaine qui a entravé tous les efforts onusiens depuis 1991 à nos jours». Le Président de la RASD «a exprimé le souhait que M. Köhler puisse bénéficier du soutien du secrétaire général de l'ONU et des membres du Conseil de Sécurité, notamment les cinq membres permanents». Il a appelé dans ce sens l'ONU «à prendre en considération le rôle de l'Union africaine (UA) en tant qu'acteur principal dans cette question et partie prenante dans la mission de décolonisation au Sahara Occidental».

France.

Elle sera également une opportunité pour tirer la sonnette d'alarme sur la situation critique des prisonniers politiques sahraouis de Gdeim Izik condamnés à de lourdes peines par un tribunal marocain en juillet dernier dans un procès jugé inique et contraire au droit international. Autre thème important que les conférenciers auront à aborder et celui de «l'exploitation illégale des ressources du Sahara Occidental par l'occupant marocain et les risques juridiques, moraux et financiers» du commerce entre les entreprises européennes et le Maroc.

La Cour de justice de l'Union Européenne (CJUE) avait statué en décembre 2016, qu'aucun accord de

camps de réfugiés sahraouis, sa première dans la région depuis sa nomination en septembre dernier. Le nouvel émissaire qui succède à Christopher Ross devrait présenter son premier rapport sur le Sahara occidental dans un délai de six mois. Le chef de l'ONU Antonio Guterres a promis en avril dernier de relancer les négociations, à l'arrêt depuis 2012, avec «une nouvelle dynamique». Inscrit depuis 1966 sur la liste des territoires non-autonomes, donc éligible à application de la résolution 1514 de l'Assemblée générale de l'ONU portant déclaration sur octroi de l'indépendance aux pays et peuple coloniaux, le Sahara occidental, dernière colonie d'Afrique, est occupé depuis 1975 par le Maroc,

CATALOGNE:

Madrid planche sur la suspension d'autonomie et de possibles élections

Madrid planchait hier sur les mesures à adopter en cas de suspension partielle de l'autonomie de la Catalogne pour répondre au défi indépendantiste, un plan qui pourrait prévoir des élections régionales dès janvier.



"Nous avons atteint une situation limite" en Catalogne, a déclaré vendredi le chef du gouvernement Mariano Rajoy, à l'issue d'un sommet de l'Union européenne à Bruxelles où il a précisé que les mesures seraient annoncées samedi, après avoir assuré que son cabinet avait tout fait "pour ne pas arriver à une situation difficile".

Quelques heures plus tôt, des centaines de Catalans avaient imaginé une nouvelle manière de protester: retirer de l'argent. Objectif, selon eux, dénoncer la "répression" de Madrid et le transfert de sièges sociaux de banques hors de la région que le gouvernement a facilité en faisant en masse des retraits symboliques ou importants, selon l'AFP.

Grâce à l'article 155 de la Constitution, Madrid pourrait assumer directement des compétences dévolues à la région, un sujet très sensible en Catalogne, où une grande partie des 7,5 millions d'habitants tient beaucoup à l'autonomie. La liste des mesures sera votée au Sénat fin octobre avec le soutien du Parti socialiste et des libéraux, au nom d'un "pacte national pour l'unité".

Le Parti socialiste (PSOE) souhaite

limiter au maximum l'intervention de l'Etat. "Le prestige de notre Etat de droit est en jeu", a déclaré la responsable socialiste Carmen Calvo, associée aux travaux sur le sujet. D'autre part, le gouvernement et les socialistes ont confirmé qu'en tête des priorités figurait l'organisation d'élections en Catalogne, en principe une compétence du président régional, qui serait alors reprise par l'Etat.

"La logique veut que ce processus débouche sur des élections", a déclaré le porte-parole du gouvernement Inigo Mendez de Vigo, cité par la même source. Ces élections anticipées pour renouveler le Parlement régional - dominé depuis septembre 2015 par les indépendantistes qui avaient obtenu 47,8% des suffrages - permettraient de laisser les Catalans s'exprimer. Selon le quotidien en ligne eldiario.es, l'idée est qu'elles se tiennent en janvier. Mme Calvo a confirmé cette information d'un simple "oui".

Les élections semblent dans tous les cas la voie privilégiée pour mettre fin à une crise qui divise aussi profondément les Catalans. Des sources gouvernementales avaient déclaré mercredi

que si M. Puigdemont acceptait de convoquer ces élections lui-même, Madrid renoncerait à l'application de l'article 155.

Le numéro trois du parti conservateur au pouvoir, Fernando Martínez-Mailla, a insisté vendredi sur le fait que jusqu'à la dernière minute il restait "une marge" pour éviter la mise sous tutelle de la Catalogne.

Les indépendantistes accusent l'Etat espagnol de bafouer leurs droits, en premier lieu "le droit de vote", alors qu'ils réclament depuis 2012 la tenue d'un référendum d'autodétermination. Le 1er octobre, ils ont organisé un référendum, interdit par Madrid, qu'ils disent avoir emporté avec 90% des voix et une participation de 43%.

Lundi, deux figures de l'indépendantisme en Catalogne, Jordi Cuixart et Jordi Sanchez, les dirigeants d'Òmnium et de l'ANC, ont été placées en détention pour sédition. La perspective d'une sécession inquiète cependant les milieux d'affaires, qui font aussi pression sur M. Puigdemont. Près de 1.200 sociétés ont déjà transféré leur siège social hors de Catalogne.

UE/ROYAUME-UNI Les 27 donnent leur feu vert pour lancer des «discussions préparatoires internes» sur leur future relation avec le Royaume-Uni

Les chefs d'Etat et de gouvernement des 27 Etats membres de l'UE, réunis jeudi et hier en sommet à Bruxelles, ont donné leur feu vert pour lancer des «discussions préparatoires internes» sur la future relation commerciale avec le Royaume-Uni après sa sortie de l'Union. «Le Conseil européen invite le Conseil (article 50), conjointement avec le négociateur de l'Union (Michel Barnier), à engager des discussions préparatoires internes», est-il écrit dans les conclusions adoptées au deuxième jour de travaux, consacrés aux négociations sur la sortie des Britanniques de l'UE. Quelques minutes auparavant, le président du Conseil européen, Donald Tusk a écrit sur Twitter que «les dirigeants ont donné leur feu vert aux préparatifs internes à 27 pour la seconde phase» des négociations sur le Brexit. Le Conseil européen, réuni dans une configuration de l'UE à 27, a examiné vendredi les derniers développements intervenus dans les négociations à la suite de la notification par le Royaume-Uni de son intention de quitter l'UE.

Après cinq rounds de tractations, le Conseil européen à 27 demande que les travaux continuent afin de «consolider la convergence atteinte» et de poursuivre les négociations pour pouvoir passer à la deuxième étape des négociations «dès que possible».

La première ministre britannique Theresa May presse les Européens de passer à la seconde phase des négociations sur la future relation UE-Royaume-Uni et réclame une autre période de transition de deux ans afin d'assurer une sortie de son pays de l'Union «en douceur et ordonnée». Mais, en l'absence de «progrès suffisants», les 27 autres Etats membres de l'UE refusent de s'engager dans cette voie. La question a été renvoyée au prochain sommet, prévu en décembre. Il a été, ainsi, décidé de ré-examiner, lors de la prochaine réunion du Conseil européen, en décembre, l'état d'avancement des négociations afin de décider si des progrès suffisants ont été réalisés sur chacune des trois questions prioritaires: le règlement financier, la frontière irlandaise et les droits des citoyens européens et britanniques après le Brexit. «Dans l'affirmative, il adoptera des orientations supplémentaires relatives au cadre des relations futures et concernant d'éventuelles modalités transitoires qui sont dans l'intérêt de l'Union et respectent les conditions et les principes fondamentaux énoncés dans les orientations du 29 avril» dernier, est-il écrit dans les conclusions adoptées à 27. Reconnaissant que des «progrès» ont été accomplis en ce qui concerne les droits des citoyens, les 27 ont invité, néanmoins, le négociateur à «faire fond sur la convergence atteinte pour offrir la sécurité juridique et les garanties nécessaires à tous les citoyens concernés et aux membres de leur famille» dont les droits devraient être «protégés par l'accord de retrait», mettant l'accent sur le rôle que peut jouer la Cour de justice de l'UE. En ce qui concerne la question de la frontière irlandaise, les 27 ont constaté «certaines avancées» en matière de convergence sur les principes et les objectifs relatifs à la protection de l'accord du Vendredi saint et au maintien de la zone de voyage commune. Mais, ils ont invité le négociateur de l'Union à «continuer d'affiner ces principes», et le Royaume-Uni a présenté des «solutions souples et imaginatives justifiées» en raison de la situation unique de l'Irlande.

PALESTINE-ISRAËL

Le Hamas dénonce «une ingérence flagrante» des Etats-Unis dans les affaires palestiniennes

Le mouvement palestinien Hamas a dénoncé jeudi «une ingérence flagrante» des Etats-Unis dans les affaires palestiniennes et un alignement américain sur le gouvernement israélien.

Le Hamas a réagi à des propos formulés cette semaine par les Etats-Unis et l'occupant israélien qui a posé des «conditions» pour «accepter» de parler à un gouvernement d'union palestinien qui inclurait le mouvement de résistance Hamas.

L'occupant israélien, qui impose un blocus écono-

mique et de la circulation au territoire palestinien de Gaza, a dit mardi «refuser» de parler à un gouvernement palestinien qui comprendrait le Hamas «si celui-ci ne ne reconnaissait pas Israël».

Les Etats-Unis ont quant à eux réitéré jeudi «l'importance d'une adhésion aux principes du Quartette» diplomatique impliqué dans l'effort de résolution du conflit israélo-palestinien. «Tout gouvernement palestinien doit sans ambiguïté et de manière explicite prendre l'engagement de la non-violence, reconnaître l'Etat d'Is-

raël, accepter les accords et les obligations passés entre les parties - y compris de désarmer» la branche militaire du Hamas - et «s'engager à des négociations pacifiques», a dit dans un communiqué Jason Greenblatt, l'ambassadeur pour le Proche-Orient du président américain Donald Trump. Le Hamas a dénoncé «une ingérence flagrante» des Etats-Unis dans les affaires palestiniennes et «un alignement américain sur le gouvernement israélien».

«Personne n'a le pouvoir de nous soustraire une reconnaissance de l'occupation»,

a martelé le chef du Hamas dans la bande de Gaza, Yahya Sinouar, devant un groupe de jeunes selon des propos rapportés par le mouvement.

Le Hamas a conclu le 12 octobre au Caire un accord de réconciliation avec le Fatah portant notamment sur la remise de contrôle d'ici au 1er décembre de toutes les responsabilités dans la bande de Gaza à l'Autorité palestinienne, internationalement reconnue et censée préfigurer un Etat palestinien indépendant.

YÉMEN:

3 éléments d'Al-Qaïda tués par un drone

Un chef et deux éléments d'Al-Qaïda ont été tués au Yémen dans une attaque de drone, probablement américaine, la dernière en date contre le réseau terroriste dans le pays en guerre, ont indiqué hier des responsables. L'attaque, menée dans la localité de Soumaa dans la province d'Abyane (sud), a ciblé jeudi soir une voiture à

bord de laquelle se trouvaient les trois membres du groupe terroriste qui ont péri, a précisé l'un des responsables locaux. Un autre responsable a souligné que le raid avait visé «un émir local d'Al-Qaïda, dont le corps a été carbonisé». Ses deux gardes du corps ont été aussi tués, selon lui. Bien implanté au Yémen, le réseau terroriste

a profité du chaos provoqué par le conflit entre le pouvoir et les rebelles Houthis pour élargir son influence, notamment dans le sud du pays. Le groupe terroriste autoproclamé Etat islamique (EI/Daech), rival d'Al-Qaïda, s'est également implanté au Yémen à la faveur du conflit dévastateur qui ravage le pays depuis plus de deux ans.

TLEMCEN : Un chant de couleurs, thème d'une exposition de l'artiste peintre Ahmed Mebarki

Une exposition intitulée «Un chant de couleurs» de l'artiste peintre Mebarki Ahmed, se tient, depuis mercredi, au Palais de la culture Abdelkrim Dali de Tlemcen.

Elle se poursuivra jusqu'à la fin du mois courant. Le visiteur pourra admirer plusieurs œuvres de cet artiste, dont certaines datent des années 90 à l'exemple de Scène capitale, Nu au paysage et Abordage, réalisées en 1990 et dédiées au défunt écrivain Mohamed Dib.

D'autres tableaux comme Composition, Gravitation sédentaire, S'explorer, Accumulation et Symphonie Dale, des œuvres plus contemporaines donnent un aperçu sur la maîtrise des techniques et la diversité des genres dont fait preuve l'artiste. Ahmed Mebarki, également sculpteur, fait découvrir au public des travaux exécutés dans ce genre artistique comme Les chants d'un poète, Défi et Symphonie Nounne.

Artiste contemporain, cet homme de culture de 66 ans ne cesse d'innover dans les thèmes et les techniques qui ressortent clairement dans ses nouvelles œuvres présentées dans cette exposition, ont relevé à l'APS plusieurs artistes, qui ajoutent que Ahmed Mebarki tente, à travers les toiles exposées, fruit de longues années de labeur et des sculptures qui mélangent l'acier au bois, de montrer aux visiteurs des notions de l'art contemporain et de l'abstrait qui le distinguent de nombreux artistes.

Actuellement retraité du secteur de la culture, Mebarki expose depuis les années 80 en Algérie et à l'étranger. Sa longue expérience lui a valu de nombreuses distinctions, dont le 1er prix des arts plastiques à Tlemcen en 1988, le 2ème prix de l'affiche d'art en 1993, le 3ème prix du festival des arts plastiques de Souk Ahras en 1996 et le 1er prix de l'affiche de l'environnement en 1999.

Amine Boudefla, directeur du Centre des arts et des expositions (CAREX), organisateur de cet événement, a signalé que cette exposition donne le coup d'envoi d'une série de manifestations dédiées à l'art plastique.

Cette exposition est un hommage au doyen des artistes de Tlemcen qui a dévoué toute sa vie à l'art et la culture.

Ayant encadré, des années durant, un atelier de dessin pour enfants, cet artiste a consacré toute sa carrière à la production et à la formation de plusieurs générations de talents.

De par sa générosité, il est très apprécié dans le monde artistique tant local que national, a-t-il rappelé.

Organisée par le CAREX, en collaboration avec le ministère de la Culture, la direction de la culture et le Palais de la culture de Tlemcen, cette manifestation a été inaugurée en présence notamment des participants à la 10ème édition du Salon national d'art plastique Abdelhalim Hamch.

LITTÉRATURE 6 auteurs en lice pour le prix Tahar Ouettar du roman

Six auteurs sont en lice pour le prix Tahar Ouettar 2017 du roman, consacré aux fictions d'expression arabe, annonce jeudi l'association «Rawafid», organisateur du concours.

Mohamed Fitilina, Abdelkader Ammiche, Samia Bendris, Mohamed Lamine Benrabie, Mohamed Haïdar et Belkacem Merzouchen devraient concourir avec des romans inédits.

Le jury du Prix Tahar Ouettar est composé de Amina Bellala (chercheur), des critiques et universitaires Brahim Sahraoui et Makhlof Amer, ainsi que des auteurs et universitaires Sofiane Zedadka et Fayçal Lahmar.

Le lauréat du concours devrait être connu le 31 octobre et la remise du prix est fixée au 3 novembre.

La première édition du prix littéraire Tahar Ouettar, auteur disparu en 2010, est soutenu par ministère de la Culture et l'Onda (Office national des droits d'auteurs et droits voisins), entre autres.

LOI D'ORIENTATION SUR L'ÉDUCATION NATIONALE : Son amendement s'impose depuis que Tamazight est langue nationale et officielle (HCA)

L'amendement de la loi d'orientation sur l'éducation nationale «s'impose depuis que Tamazight est constitutionnalisée langue nationale et officielle», a indiqué jeudi à Tizi-Ouzou le Secrétaire général du Haut commissariat à l'amazighité (HCA), Si El Hachimi Assad.

Invité du Forum de la radio locale, le SG du HCA a expliqué que «le caractère facultatif de l'enseignement de cette langue est en contradiction avec la constitution de 2016 qui stipule dans son article 3 bis que Tamazight est également langue nationale et officielle».

L'Etat œuvre à sa promotion et à son développement dans toutes ses variétés linguistiques en usage sur le territoire national.

«L'un des objectifs principaux visé par cet amendement est la suppression du caractère facultatif de la langue tamazighte dans le cursus scolaire et qui demeure un écueil à la généralisation de son enseignement».

A présent qu'elle est langue nationale et officielle et jouissant donc du même statut que la langue arabe, son enseignement doit être obligatoire au même titre que l'arabe» a-t-il expliqué.

L'officialisation de Tamazight «veut dire que l'Etat va donner d'avantage de moyens pour rattraper le retard accusé notamment pour le chantier de standardisation et d'aménagement de cette langue, un travail qui sera pris en charge par une équipe pluridisciplinaire d'experts



et de spécialistes», a-t-il ajouté. M. Assad a souligné que l'Etat a mis les moyens pour la promotion de Tamazight.

Cet effort se traduit, entre autre, par l'enseignement de cette langue dans 38 wilayas avec la perspective de la généralisation de la présence de cette langue dans les établissements scolaires des 48 wilayas, l'encouragement de la production, l'ouverture de postes budgétaires pour le recrutement d'enseignants, l'introduc-

tion de Tamazight dans l'administration et les médias publics.

Il a également rappelé le partenariat entre le HCA et le ministère de l'Éducation nationale pour améliorer continuellement l'introduction de cette langue dans le cursus scolaire «qui doit se faire idéalement depuis le préscolaire pour évoluer de manière verticale vers le primaire, le moyen et le secondaire, sans interruption», a-t-il insisté.

DU 26 AU 30 OCTOBRE À ALGER 1^{ères} Rencontres internationales d'art contemporain

Une centaine d'artistes plasticiens, algériens et étrangers, spécialisés dans l'art contemporain sont attendus aux 1ères Rencontres internationales d'art contemporain et moderne d'Alger (Arta) prévues du 26 au 30 octobre au Palais de la culture Moufdi-Zakaria, ont annoncé jeudi les organisateurs.

Ces rencontres prévoient une exposition internationale regroupant les œuvres de 52 artistes représentant une vingtaine de pays dont la Tunisie, le Soudan, le Maroc, la Croatie, la France, les États-Unis, Cuba, la Chine, le Cameroun ou encore le Bénin. Une seconde exposition intitulée «Arta Dzayer» est dédiée aux travaux d'une cinquantaine d'artistes algériens représentant la majorité des écoles du 3è art.

Cette manifestation sera également une occasion pour aborder des thèmes comme le marché de l'art en Algérie, la problématique des espaces de création et de diffusion, les

sources de financement de l'art contemporain. Des ateliers de réflexion sur la commercialisation et à la promotion internationale ainsi les métiers d'agent artistique et de galeriste sont également au programme.

Outre les arts plastiques, les 1ères Arta prévoient un espace dédié au livre d'art, animé par une dizaine d'éditeurs.

Ces premières rencontres sont à l'initiative d'un collectif d'artistes et galeristes menés par le plasticien Jaoudet Guessouma et le galeriste Lyes Khelifati, en plus d'autres figures des arts plastiques algériens dont Samia Merzouk, Mustapha Nedjaï ou encore Karim Sergoua.

A travers ces rencontres, les organisateurs ambitionnent de donner plus de «visibilité à l'art contemporain algérien par l'accompagnement des jeunes talents et la promotion des métiers de gestion de l'art».

SAHARA OCCIDENTAL/FESTIVAL INTERNATIONAL DE L'ART : Quelque 70 artistes internationaux issus de 16 pays attendus à Dekhla

Quelque 70 artistes de renommée internationale et des militants des droits de l'Homme, issus d'au moins 16 pays, sont attendus vendredi à Dekhla (camps de réfugiés sahraouis) pour prendre part au festival international de l'art, a-t-on appris jeudi auprès des organisateurs.

Quelque 70 participants, des géants de l'art et de la musique, du Hip-Hop notamment, connus au niveau international, vont venir de Palestine, Afrique du Sud, Chili, France, Finlande, Mexique, Italie, États-Unis d'Amérique, Cuba, Honduras, Grande-Bretagne, Uruguay, Argentine, Égypte et d'Espagne, en plus de la participation de l'Algérie. Ils vont tous se retrouver «sous une même tente», slogan choisi pour l'édition 2017 du festival in-

ternational de culture de Dekhla, qui s'étale sur quatre jours, selon les organisateurs de l'événement chapeauté par le ministère de la Culture sahraoui et l'Association culturelle (Bajo La Misma Jaima). Des militants des droits de l'Homme, dont Leila Mohamed Ali et Karia Khara seront également au rendez-vous. Outre son caractère de divertissement, l'événement vise à élargir le cercle des personnes solidaires avec le peuple sahraoui, ajoute-t-on de même source. Des joueurs de Bajo, (basse en espagnol), connus au niveau international seront de la partie pour donner des cours dans l'éducation musicale au profit des enfants âgés de 8 à 13 ans qui seront initiés à la lutte pacifique. Sont aussi prévus des ateliers graffiti et

d'autres pour échange de points de vue entre artistes sahraouis, ainsi que des tables rondes autour de la question des droits de l'Homme au Sahara occidental.

L'objectif de cette manifestation culturelle est aussi de briser le mur de silence.

Des soirées artistiques sont également prévues, dont une soirée spéciale au milieu des dunes de sables.

Le coup d'envoi était prévu initialement pour le mardi, 18 octobre, mais a été reporté au vendredi en raison de la visite de l'Envoyé personnel du Secrétaire général des Nations Unies pour le Sahara occidental, Horst Kohler, aux camps de réfugiés sahraouis, une première du genre dans la région depuis sa prise de fonction le 18 septembre dernier.

CINÉMA

«Un homme, deux théâtres» à la 28^e édition des journées cinématographiques de Carthage

Le court métrage «Un homme, deux théâtres» participera à la 28ème édition des journées cinématographiques de Carthage, qui se tiendra du 4 au 11 novembre prochain à Tunis, a indiqué jeudi à l'APS Aïssa Djouamaâ, co-réalisatrice du film avec Rabah Slimani. Retenu par le jury du festival, ce film aborde à travers l'histoire de Tarek, doué de plusieurs talents mais passionné par le père des arts, qui décide d'en faire son métier en dépit des critiques des siens et de ses conditions difficiles qui l'amènent à exercer le métier de mécanicien. Tourné à Annaba et Souk Ahras, le film a été projeté

au festival méditerranéen d'Annaba en septembre 2016 et à un festival cinématographique en Biélorussie. Le court métrage de 27 minutes met en scène des comédiens du théâtre régional de Souk Ahras, dont Nadhir Hazam, Zoheir Atrousse, Mohamed Zaarouri et les deux enfants Rahik et Youcef Atrousse.

Projeté aux États-Unis, en France, en Italie, en Égypte et au Bangladesh, «Un homme, deux théâtres» a décroché le premier prix du meilleur rôle masculin au festival des courts métrages de Madagascar.

APS

MASSACRES DU 17 OCTOBRE 1961

Le Consulat d'Algérie à Créteil rend hommage aux victimes

Le Consulat d'Algérie à Créteil a organisé, mardi dans sa circonscription, diverses cérémonies en hommage aux victimes de la communauté algérienne en France, tombées en martyrs lors des manifestations pacifiques du 17 octobre 1961, indique, dans un communiqué, le ministère des Affaires étrangères (MAE).



Des autorités françaises locales et des représentants d'associations d'amitié algéro-française ont marqué leur «solidarité par leur présence» à ces activités entamées par une cérémonie mémorielle, tenue à partir de 17h30 devant la Stèle du Souvenir Quai Jules Guesd, à Vitry Sur Seine, avec la participation notamment du Maire de cette municipalité, Jean Claude Kennedy, précise la même source.

Cette cérémonie a été suivie, dès

18h30 au Square Camille Desmoulins, d'un rassemblement auquel ont participé le Maire de Choisy Le Roi, Dédier Guillaume, le Conseiller municipal délégué à la Mémoire et aux Anciens combattants, Ziegel Mayer Laurent, le président de l'Association Choisyenne de l'Amitié franco-algérienne, Gérard Chambon ainsi que le président de l'Association culturelle et sociale des Algériens du Val De Marne, Larbi Bouziane, est-il ajouté.

À l'issue de cette cérémonie, il a été

décidé que la place «Square Camille Desmoulins» sera dénommée «Square du 17 octobre 1961».

L'hommage a été clôturé par une soirée, dès 19 h à la Maison municipale du quatre Ivry Port, à laquelle ont pris part le Maire d'Ivry Sur Seine, Philippe Bouyssou, l'Adjoint-maire délégué à la Culture et à la Mémoire, Olivier Beaubillard, ainsi que le président de l'Association Convergence citoyenne Ivryenne, Simont Delafay, conclut le MAE.

Un rassemblement à Paris dénonce les crimes d'Etat de la France



Plus de deux cents personnes ont dénoncé, mardi en fin d'après-midi dans un rassemblement à Paris, les crimes d'Etat commis par la France, exigeant une reconnaissance de sa responsabilité dans les massacres, et l'interne arbitraire d'Algériens durant la Guerre de libération.

Réunis à l'occasion de la commémoration des massacres du 17 octobre 1961, sur le pont Saint-Michel, où des dizaines d'Algériens ont été jetés dans la Seine par la police française, les manifestants, universitaires, historiens, militants des droits de l'homme, membres associatifs, syndicalistes, élus locaux et des membres de la communauté algérienne ont réclamé «vérité et justice sur les tueries d'Algériens venus exprimer pacifiquement leur refus au couvre-feu qui leur était imposé».

Les intervenants lors de ce rassemblement ont rappelé que les manifestants algériens défendaient leur droit à l'égalité, leur droit à l'indépendance et le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes.

A cet effet, ils ont demandé d'ériger une nouvelle stèle visible à «la mémoire des victimes de l'irréparable».

Le politologue Olivier Le Cour Grandmaison a insisté sur le fait que «des dispositions juridiques appliquées contre les Algériens durant la colonisation était d'essence raciste et le sont même en vigueur actuellement dans le cadre de l'état d'urgence où seul les Maghrébins et Africains sont concernés, selon le faciès».

Il a rappelé que le président Emmanuel Macron a été destinataire de deux correspondances dans lesquelles il lui est demandé de reconnaître la responsabilité de l'Etat sur les crimes coloniaux et de masse.

«A ce jour, a-t-il indiqué, il n'y a eu aucune réponse de la présidence française dont ses services n'ont même pas accusé réception de ces lettres», relevant que Macron est dans la même politique de ses prédécesseurs vis-à-vis de la question mémorielle.

Le militant antiraciste, anticolonialiste, de la mémoire, Henri Pouillot, présent au rassemblement, a demandé de ne pas baisser les bras et continuer à militer jusqu'à la reconnaissance de l'Etat français de tous les crimes coloniaux et de masse commis pendant la colonisation. Une représentante de la Ligue française des droits de l'homme (LDH) a souligné dans son intervention que les responsabilités du massacre du 17 octobre 1961 «étaient partagées à plusieurs niveaux de l'Etat».

Pour elle, «l'Etat français doit reconnaître ces crimes qui sont également des crimes contre la mémoire et contre l'histoire».

Ce rassemblement a été organisé par le Collectif du 17 octobre 1961 avec le concours de plusieurs associations qui militent pour la reconnaissance des crimes coloniaux comme 4 ACG (Anciens Appelés en Algérie et leurs Amis Contre la Guerre), 17 octobre 61 contre l'oubli, ACCA (Association Contre le Colonialisme Aujourd'hui), Les Amis de Max Marchand, de Mouloud Feraoun et de leurs Compagnons, Comité Vérité et Justice pour Charonne, Fondation Frantz Fanon, LDH (Ligue des Droits de l'Homme) et le MRAP (Mouvement contre le Racisme et pour l'amitié entre les peuples), etc.

Des organisations syndicales ont également participé à ce rassemblement, notamment la CNT (Confédération Nationale du Travail) et l'URIF-CGT (Union Régionale Ile de France de la CGT), ainsi que des partis politiques comme Alternative Libertaire, EELV (Europe Ecologie les Verts), Ensemble, PCF (Parti Communiste Français), PG (Parti de Gauche).

APS

FÉDÉRATION DE FRANCE DU FLN : Les cotisations ont grandement contribué au financement la Révolution

La Fédération de France du Front de libération nationale (FLN) a réussi à unifier les rangs des Algériens établis dans ce pays et a grandement contribué au financement de la Révolution grâce aux cotisations de ses adhérents, estimés à 136.000 en 1959, a affirmé, mardi à Alger, le professeur d'histoire, Bachir Medjini.

Lors d'une conférence organisée par le Musée central de l'armée, à l'occasion de la commémoration des massacres du 17 octobre 1961

perpétrés par les autorités françaises contre des Algériens qui manifestaient à Paris en protestation contre le couvre feu qui leur avait été exclusivement imposé, M. Medjini a indiqué que «l'objectif de la création de la Fédération de France du FLN était d'unifier les Algériens et de financer la Révolution».

Ces objectifs avaient été atteints en témoigne «le nombre des adhérents qui s'élevait en 1959 à 136.000 sur un total de 250.000 algériens»,

a-t-il poursuivi. «L'Algérie est le seul pays à avoir réussi à transporter la Révolution sur le territoire de l'ennemi», a rappelé le conférencier, affirmant que les adhérents à la fédération de France ont grandement contribué au financement de la Révolution.

La Fédération a également joué un rôle important dans la collecte des armes et la neutralisation des détracteurs de la Révolution et à l'unification des rangs du FLN. De son côté, le profes-

seur Dahmane Touati a axé son intervention sur les massacres du 17 octobre 1961 perpétrés par la police française contre des Algériens sur ordre du préfet de police, Maurice Papon.

En marge de la conférence, une exposition de livres et de photographies a été organisée sur les massacres du 17 octobre 1961 avec l'inauguration d'une maquette de la Seine (Paris), fleuve où des centaines d'Algériens ont été jetés lors de ces manifestations.

Les services de la Sûreté d'Alger commémorent le 56^e anniversaire des massacres du 17 octobre 1961

Les services de Sûreté de la wilaya d'Alger ont commémoré mardi le 56^{ème} anniversaire de la Journée nationale de l'émigration (17 octobre 1961), à travers une conférence animée par le moudjahid Djari Ali qui a évoqué les événements de la Guerre de libération et les souffrances du peuple algérien qui a payé un lourd tribut pour arracher son indépendance. Intervenant devant les agents de la Sûreté nationale de la wilaya d'Alger et les étudiants du centre de formation professionnelle Hassiba Ben Bouali réunis à la maison de jeunes Azzedine Medjoubi, le moudjahid Djari s'est remémoré les souvenirs de la lutte et du combat dans les rangs du Front de libération nationale mettant en avant les événements précédant les massacres du 17 octobre qui ont vu des Algériens jetés vivants dans la Seine par la police française. Rappelant le soutien et l'en-

gagement de la communauté algérienne en France en faveur de la révolution et du FLN en dépit de la distance, M. Djari a indiqué que les manifestations pacifiques à Paris et sa banlieue en sont le témoignage, ajoutant qu'il s'agissait là d'une réponse aux instructions des chefs du FLN pour transporter la révolution sur le territoire français, une étape qui a marqué «la révolution et le combat algériens».

Le conférencier a abordé, par ailleurs, le racisme, la discrimination et la répression dont ont souffert les Algériens en France et dont le paroxysme avait été atteint avec Maurice Papon, nommé par Charles de Gaulle à la tête du commissariat de police à Paris, dans la nuit du 17 octobre 1961 lorsque la communauté algérienne en France a répondu à l'appel lancé par le FLN pour organiser une manifestation pacifique aux fins de

dénoncer la discrimination raciale. Rappelant la répression sanglante de ces manifestations, le moudjahid Djari Ali, a exhorté les enfants de l'Algérie d'aujourd'hui à protéger leur pays qui a besoin de tous pour relever les défis.

De son côté, le lieutenant Mouloud Ibaazaten, chargé de l'information au niveau de la Sûreté de la wilaya d'Alger, a déclaré que l'organisation de cette conférence historique s'inscrit dans le cadre de la stratégie de la DGSN visant à commémorer les fêtes nationales pour préserver la mémoire collective, ajoutant que l'invitation du moudjahid Djari intervient dans ce contexte à travers le témoignage des artisans de la révolution algérienne.

De leur côté, les étudiants du centre de formation professionnelle Hassiba Ben Bouali ont exprimé un grand intérêt aux événements du 56^{ème} anniversaire des massacres du 17 octobre.

Programme de la soirée

TF1 19:55

Danse avec les

stars
EPISODE 2
Saison 8 - Autre



Une semaine après un premier prime time riche en émotions, mais sans élimination, les apprentis danseurs - Arielle Dombasle, Sinclair, Camille Lacourt, Tatiana Silva, Elodie Gossuin, Vincent Cerutti, Hapsatou Sy, Agustín Galiana, Joy Esther et Lenni-Kim - foulent à nouveau le parquet de l'émission. Cette année, un nouveau système de notation permet d'évaluer leurs prestations. A l'issue de tous les passages, les trois couples les moins bien notés par le jury, composé de Fauve Hautot, Chris Marques, Jean-Marc Généreux et Nicolas Archambault, sont soumis au vote du public. A partir de ce soir, lui seul a le pouvoir de décider qui continue l'aventure. Qui obtiendra les meilleures notes ?

France 2 19:55

Michel Sardou, dernier show

VARIÉTÉS



Après 50 ans de carrière, le chanteur donne un dernier show sous Le Dôme de Paris-Palais des sports avant de se consacrer au théâtre. En compagnie de Stéphane Bern, Michel Sardou - qui a vendu plus de 100 millions de disques ! - reçoit de nombreux artistes avec qui il reprend ses plus grands succès. Accompagnés d'un grand orchestre de trente musiciens, ils chanteront ensemble « Les Lacs du Connemara », « La Maladie d'amour », « Etre une femme » ou encore « Je vais t'aimer ». Avec Charles Aznavour, Florent Pagny, Laurent Gerra, Nolwenn Leroy, Amir, Kids United, Garou, le groupe Arcadian, le crooner américain Gregory Porter, les enfants du projet « Sardou et nous... » et la participation exceptionnelle des acteurs Gérard Depardieu et Marie-Anne Chazel.

France 3 19:55

Commissaire Magellan

Réalisateur : Lionel Chatton
Avec : Jacques Spiesser, Selma Kouchy



Une nuit, Marie, enseignante à l'Ecole du cirque, est assassinée. Le coupable a déguisé le crime en accident. Avant sa mort, Marie s'était disputée avec Rudy, un ancien clown devenu régisseur. Et ce dernier ne se souvient plus de ce qu'il a fait durant la nuit. Dans le même temps, Magellan reçoit la visite de sa sœur Babeth. Végétarienne militante, elle compte bien faire changer les habitudes alimentaires de son frère.

CANAL+ 20:00

Blood Father

Réalisateur : Jean-François Richet
Avec : Mel Gibson, Erin Moriarty



Lors d'une intervention qui tourne mal, Lydia, adolescente rebelle, tire accidentellement sur Jonah, son petit-ami chef de gang. Elle demande alors de l'aide à John Link, son père qu'elle n'a pas vu depuis longtemps. John est en liberté conditionnelle et souhaite se ranger. Mais très vite, Lydia et lui reçoivent la visite d'hommes de Jonah.

6 20:00

NCIS : Los Angeles

Réalisateur : Dennis Smith
Avec : Chris O'Donnell, LL Cool J



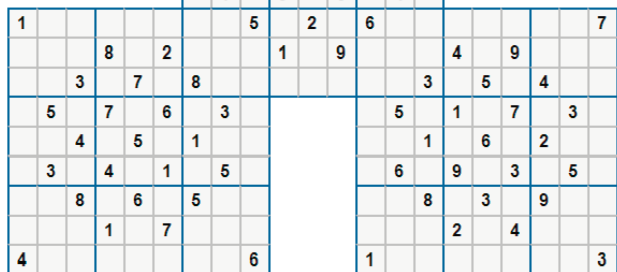
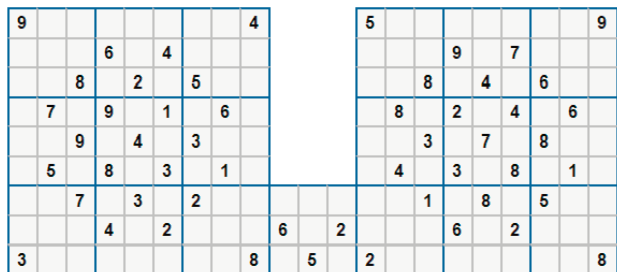
La taupe continue ses ravages au sein du NCIS : Granger est arrêté par les affaires internes, bientôt suivi de Deeks, Sam et Calen. Tous ont été piégés de façon grossière. Dans le même temps, le sous-secrétaire Corbin Duggan revient dans les locaux du NCIS pour gérer la démission de Hetty. Tout porte à croire que la taupe a piraté le système informatique du NCIS. Kensi, Eric et Nell doivent donc communiquer en dehors des réseaux habituels.

Jeux

Samourai-Sudoku n°1700

Les problèmes de sudoku samourai se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3 x 3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samourai a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.

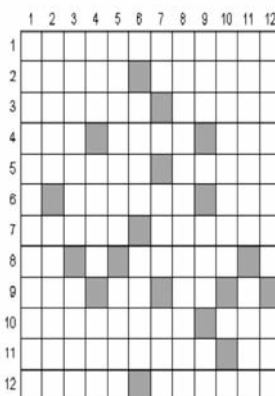


“Tomber est permis ; se relever est ordonné.”

* Proverbe russe

Mots croisés n°1700

- Verticalement :**
- Relatif à l'écriture sainte
 - Couillis d'ail pilé avec de l'huile d'olive - Extraire le sel
 - Mammifère lagomorphe - Tique
 - Institut national de l'audiovisuel - Plein - Compositeur russe
 - Solution aqueuse, employée comme antiseptique - Romain
 - Région du Sahara nigérien - Habileté à faire qqch
- Horizontalement :**
- Formation d'un sel par réaction d'un acide sur une base
 - Homme politique italien - Massif de la Grèce
 - Compositeur français - Mammifères rongeurs
 - Rivière de l'Asie - Ch. - l. de c. des Alpes-de-Haute-Provence - Gelée des eaux
 - Oiseaux - Maman
 - Maître des vents dans la mythologie grecque - Port d'Italie
 - Coutumes - Rassemblement pour la République - Nios
 - Ridiculiseraient
 - Art. contracté - Labiée à fleurs jaunes très odorantes - Adjectif possessif
 - Se dit du format déterminé par le pliage d'une feuille d'impression en 8 feuillets, soit 16 pages
 - Diminuer - Substance sucrée
 - Harasser - Dérivée



Terreurs



Grille géante n°400

atteinte physique	↓	parlas trop fort	↓	capable	↓	encore !	↓	capitulait	↓	très froides	↓	soustrais	↓
en douce		âneries	↓	raviriez	↓	sonda- ges	↓			psychi- que	↓	ne con- vient pas	↓
nuances	→							souple	→				
essen- tielles	↓							coupe- circuits	↓				
						étiolées	↓						
sable mouvant	→			poissons de gave	→	parties de voile	↓						révolu- tionnaire
épuisé	↓		petite ouverture	→	égalise	↓						employé par tous	↓
avaler un biberon	→		achevas	↓		tellement	→		appli- cation de la loi	↓	début de liste	↓	
cibleras	↓					placées de clerc	↓	offensa	→		bondir	↓	
très mobiles	↓		amusant	→						refrain	→		
			moque- ries	↓				canal puant	→	art du papier plié	↓		excep- tion
								asepti- sera	↓				
roi de la savane	→	céréale	→		débrou- sailler	→							
		mises à l'écart	↓		accord des USA	↓		dépôt de bouteille	→			violent	↓
				troupe du seigneur	→			propage un ragot	↓			opposant	↓
fast-food	→					quitter son pays	→						
mesura du regard	↓					rester en l'air	↓						
						avança	→					néqation	→
						œuvres liturgiques	↓					lieux de délices	↓
chemin de halage	→		ferme- ment	→									
cantine militaire	↓		relèvera le goût	↓									
				termi	→					trou- vaille	→		
				la mienne	↓					groupe étoilé	→		étable à cochons
procla- mez	↓		affabilité	→						pas très mûr	↓		
			fichu	↓				objets d' ufologie	→				
								hors du court	↓				
dévoilée	→				cercles de seins	→							
					fin de verbe	↓							
allongés	↓						précipiter (se)	→			possédé	↓	ancien
bête de scène	→					selle de baudet	→		impôt	→			

Solution

C'est arrivé un 20 octobre

1967 : manifestation du Pentagone.
1969 : Willy Brandt devient chancelier de l'Al-
lemagne fédérale.
1969 : coup d'État en Somalie.
1986 : les Îles Marshall accèdent à l'indépen-
dance.
1993 : assassinat du président burundais Mel-
chior Ndadaye.
1994 : accord de non-prolifération nucléaire
entre les États-Unis et la Corée du Nord.

Célébrations
- Royaume-Uni : Trafalgar Day, célèbre la
victoire remportée par la flotte du vice-ami-
ral Horatio Nelson sur la flotte franco-espä-
gnole lors de la bataille de Trafalgar en 1805.

Sudoku n°1699

4	9	2	6	3	5	7	8	1
3	8	6	1	9	7	4	2	5
7	5	1	4	8	2	9	6	3
9	2	5	8	7	4	1	3	6
1	3	8	2	6	9	5	7	4
6	7	4	5	1	3	8	9	2
5	1	9	7	2	6	3	4	8
8	6	3	9	4	1	2	5	7
2	4	7	3	5	8	6	1	9

6	1	2	3	4	7	9	8	5
8	4	5	9	1	2	7	6	3
9	7	3	8	5	6	1	4	2
7	2	6	5	8	3	4	9	1
1	8	4	2	7	9	3	5	6
3	5	9	1	6	4	2	7	8
5	6	7	4	2	1	8	3	9
1	6	3	4	9	1	5	7	2
2	4	7	3	5	8	6	1	9

3	5	9	6	4	2	8	7	1
4	1	6	3	7	5	9	2	8
7	8	2	9	5	1	4	3	6
8	3	4	7	1	9	2	5	6
5	9	1	3	2	4	6	8	7
2	6	7	5	8	9	1	4	3
1	4	6	2	7	8	3	5	9
9	7	3	4	6	5	2	1	8
6	2	8	1	9	3	7	5	4

6	1	2	3	4	7	9	8	5
8	4	5	9	1	2	7	6	3
9	7	3	8	5	6	1	4	2
7	2	6	5	8	3	4	9	1
1	8	4	2	7	9	3	5	6
3	5	9	1	6	4	2	7	8
5	6	7	4	2	1	8	3	9
1	6	3	4	9	1	5	7	2
2	4	7	3	5	8	6	1	9

Mots Croisés n°1699

THE SAURISEUR
 ATON OBIS V
 KUALALUMPUR
 ATTELER OSER
 NESS OKAS BO
 SS MINER RUS
 A SEN LACETS
 SOUSTRAIRE A
 C P EU GALET
 IMPORTUNS L
 TAO IL ESSAI
 Y TAMISEE NO

Grille géante n°399

S	D	D	E	■	O	E	■	V	C					
■	S	U	P	E	R	F	E	T	A	T	O	I	R	E
■	B	A	L	A	F	R	E	R	A	I	T	■	S	
■	M	I	L	I	T	E	R	■	M	I	N	E	R	A
■	T	A	C	I	T	E	M	E	N	T	■	O	R	
■	L	A	C	E	E	■	R	I	S	■	E	L	U	
■	T	E	■	R	U	A	S	■	A	S	I	L	E	
■	V	I	S	A	■	T	I	E	N	S	■	T	A	N
■	V	■	L	A	I	■	O	S	T	■	S	T		
■	D	E	T	A	I	L	■	R	E	A	I	■	G	I
■	■	A	R	G	I	L	E	■	I	N	D	U	E	
■	E	C	O	M	U	S	E	E	S	■	T	U	E	R
■	A	N	E	■	E	C	L	O	S	E	■	R	E	
■	A	S	S	E	Z	■	O	L	E	■	S	P	I	
■	C	■	S	I	G	N	E	R	A	■	A	R	E	
■	C	A	R	■	B	A	S	■	A	L	P	E	R	
■	D	A	M	E	R	■	B	I	E	L	L	E	S	
■	D	E	T	A	L	E	R	A	S	■	A	L	U	
■	U	A	L	I	R	E	S	■	E	G	A	R	E	
■	G	R	A	I	■	P	E	L	L	E	■	O	U	
■	S	I	N	E	■	C	U	R	E	■	S	I	S	

39^E CHAMPIONNAT D'AFRIQUE DES CLUBS DE HANDBALL (DAMES):

Report du coup d'envoi de la compétition

La Fédération tunisienne de handball (FTHB) a annoncé hier sur son compte Twitter le report du coup d'envoi du 39^e Championnat d'Afrique des clubs champions (dames) qui devait débiter hier en Tunisie avec au menu le match entre le représentant algérien du GS Pétroliers et FAP HB du Cameroun.

L'instance tunisienne a expliqué ce report par le retard accusé dans l'arrivée de la formation camerounaise du TKC HC, sociétaire du groupe B en compagnie de Primeiro De Agosto (Angola), de Bandama FC (Côte d'Ivoire) et du HC Vainqueur (RD Congo).

Outre FAP HB du Cameroun, les Algériennes rencontreront également l'ASF Sfax (Tunisie) et l'Africa Sport (Côte d'Ivoire). Le Championnat d'Afrique des clubs de handball dames se déroulera dans trois salles : Hammamet, Nabeul et Beïr Khair. La finale du tournoi continental féminin est prévue le dimanche 29 octobre.

Chez les messieurs, dont le tournoi se déroule également du 20 au 29 octobre en Tunisie, les organisateurs ont annoncé vendredi le forfait de la formation libyenne du Ahly Tripoli.

Les Libyens figuraient dans la poule (C) avec l'AS Hammamet, club organisateur, Al-Ahly d'Egypte, FANZ HB du Cameroun et HC OKA de la RD Congo.

AG-EXTRAORDINAIRE DE LA FAVB :

Nouvelles formules de compétition pour les championnats de division supérieure

Les membres de l'Assemblée générale de la Fédération algérienne de volley-ball (FAVB), réunis jeudi en session extraordinaire, ont adopté des nouvelles formules de compétition pour les championnats de Division Une dames et messieurs, avec l'objectif de produire des joueurs d'élite d'ici la fin du mandat olympique.

Pour les messieurs ce nouveau système, qui évoluera au fil des saisons pour arriver à 10 clubs 2020, se jouera en deux phases regroupant 16 équipes réparties en deux poules.

La première phase, dont la première journée est prévue fin novembre, se disputera en aller-retour à raison de 14 rencontres par équipe.

A l'issue de la 1^{ère} phase, les quatre premiers de chaque poule (A et B) se qualifieront pour play-off qui se disputeront également en aller-retour (14 matchs par équipes), et dont le premier au classement sera sacré champion d'Algérie de la saison 2017-2018.

Les huit autres équipes joueront les play-down à l'issue desquels les deux derniers seront rétrogradés en Nationale 2.

Le président de la FAVB, Mustapha Lemouchi, a indiqué à l'APS que "le principal objectif de ce changement de système de compétition est d'arriver d'ici 2020, à un championnat performant qui produit des joueurs pour les sélections nationales".

"Après avoir étudié les propositions émanant du Collège technique national et de nos techniciens, nous avons conclu qu'un Championnat à 16 équipes n'est pas productif. Nous avons donc décidé de commencer avec 16 clubs pour essayer d'arriver en fin de mandat à un Championnat avec 10 clubs", a-t-il ajouté. Pour les dames, la "Division Une" sera composée de dix clubs répartis en deux poules de cinq (A et B). La première phase, dont la première journée est prévue les 27 et 28 octobre, se jouera en aller-retour (8 matchs par équipes). Les membres de l'AG ont également convenu d'un nouveau système pour la domiciliation des matchs de Coupe d'Algérie, à savoir la première équipe tirée au sort reçoit lors des premiers tours de qualification. A partir des quarts de finale la qualification se jouera en aller-retour, sauf la finale dont la domiciliation sera désignée par la FAVB. Outre l'adoption des nouvelles formules de compétition, les membres de l'AG ont procédé à l'introduction de nouveaux amendements dans les textes réglementaires qui régissent l'instance fédérale. "Vu l'évolution du volley-ball dans le monde, nous avons été amenés à faire des amendements en adéquation avec cette évolution et la réalité sur le terrain. Toutes les actions entreprises depuis le début de mon mandat, sont au profit des sélections

INFRASTRUCTURES

Ould Ali exhorte les responsables du projet du stade de Baraki à accélérer les travaux

Le ministre de la Jeunesse et des Sports (MJS), El Hadi Ould Ali a exhorté jeudi à Alger les responsables du projet du stade de football de Baraki à accélérer la cadence des travaux pour que la réception de l'enceinte soit possible avant l'entame de la saison sportive 2018/2019.



"Suite à notre visite aujourd'hui (jeudi) au stade de Baraki, nous avons demandé au bureau d'étude d'accélérer les travaux et que le stade doit être disponible pour la saison sportive 2018-2019", a indiqué Ould Ali, accompagné du wali d'Alger Abdelkader Zoukh, lors d'une conférence de presse tenue à l'hôtel de l'aéroport à Dar El-Beïda après une visite d'inspection à certaines infrastructures sportives de la capitale.

Le MJS a relevé que le stade de

Baraki ainsi que celui de Douéra avaient connu une "avancée" dans les travaux par rapport à sa dernière visite en février 2017. "Il est vrai que les travaux du stade de Baraki ont débuté il y a neuf ans, mais le point positif aujourd'hui reste cette avancée par rapport à ma dernière visite en février 2017", a fait savoir El Hadi Ould Ali, avant d'enchaîner: "Lors de ma première visite, la réalisation de la charpente du stade de Baraki était à 57% alors qu'aujourd'hui elle est à

100%, celle des gros œuvres était à 32% et maintenant elle a touché la barre des 45%.

Concernant le stade de Douéra, on ne l'a pas visité mais nous avons des informations sur le chantier. Les travaux ont atteint les 35% contre 12% en février dernier". Par ailleurs, le ministre a déclaré qu'un comité de pilotage et de suivi a été mis en place pour superviser l'état d'avancement des travaux du stade. Autre son de cloche chez le wali d'Alger, Abdelkader Zoukh qui a exprimé son "mécontentement" du taux d'avancement des travaux du stade de Baraki et fixe la date de juin 2018 comme dernier délai pour la réception de l'enceinte. "Tout ce qui doit être fait doit être fait. Je ne suis pas satisfait du taux d'avancement u projet. Nous avons un contrat moral, on doit le respecter et respecter nos engagements. Le bureau d'étude doit désormais être plus impliqué car nous avons donné une avance de 50%. Je compte beaucoup sur le suivi, aucune faille ne sera tolérée", s'est emporté le wali d'Alger lors de la visite du stade de Baraki.

INFRASTRUCTURES SPORTIVES :

Début des travaux de réalisation de 4 piscines semi-olympiques à Alger

Le ministre de la Jeunesse et des Sports El Hadi Ould Ali a posé jeudi la première pierre des projets de réalisation de 4 piscines semi-olympiques dans la wilaya d'Alger et a procédé à l'inauguration du stade communal de football à Douéra. Lors d'une visite de travail aux sites de son secteur, Ould Ali accompagné à cette occasion par le wali d'Alger

Abdelkader Zoukh, a débuté sa tournée par la mise en service du stade communal de Douéra d'une capacité de 800 places dont les travaux ont été entamés en 2015. Ensuite, le ministre s'est dirigé vers le site abritant le projet de réalisation d'une piscine semi-olympiques (25m) dans la même commune, où seront implantées plusieurs autres instal-

lations dont une salle omnisports. Ould Ali a lancé aussi les projets de trois piscines semi-olympiques à Ouled Chebel, Réghaia et Herraoua tousjours à Alger. "Cette visite s'inscrit dans le cadre des directives du président de la République M. Abdelaziz Bouteflika qui insiste sur le suivi permanent et avec la plus grande rigueur des projets lancés. Nous avons

inscrit 17 piscines sur le territoire de la wilaya d'Alger et nous avons commencé par les quatre lancées aujourd'hui", a déclaré Ould Ali lors d'une conférence de presse animée à l'hôtel de l'aéroport (est d'Alger). Le ministre a aussi inspecté le projet du centre sportif de rééducation fonctionnelle "Mohamed-Tikanouine" situé à El Harrach.

CONSTANTINE :

Près de 500 athlètes participent au challenge du nombre de l'ANP

Près de 500 éléments de la garnison de Constantine de l'Armée nationale populaire (ANP) ont participé, jeudi, au cross militaire "Challenge du nombre national de l'ANP", organisé dans l'enceinte de l'unité de maintenance et de rénovation (UMR), de la commune d'El Khroub (Constantine).

Comme à l'accoutumée, ce rendez-vous sportif annuel a enregistré la participation de militaires de car-

rière, de contractuels, de jeunes du service national, d'assimilés et des filles du corps de la Gendarmerie nationale. Dans son allocution d'ouverture, prononcée au nom du général-major commandant de la 5^{ème} Région militaire, le général Saïd Mâamri, commandant Air de la 5^{ème} Région militaire, a souligné l'importance de ce challenge dans la préparation physique et morale de l'élément militaire". Saluant à cette occasion les

participants, répartis en quatre catégories, les coureurs âgés de moins de 28 ans, ceux âgés entre 28 et 35, les plus de 35 ans et le personnel féminin, cet officier supérieur de l'ANP a précisé, que l'objectif essentiel de cette course est de "tester la résistance, l'endurance et les aptitudes physiques et morales de l'élément militaire appelé à être constamment prêt à surmonter tous les obstacles pouvant entraver sa mission".

AVIRON/CHAMPIONNATS ARABE ET D'AFRIQUE :

Les Algériens à Tunis pour monter sur le podium

La sélection algérienne d'aviron s'est déplacée à Tunis avec l'ambition de monter sur les podiums en seniors et U23 (messieurs et dames) lors des championnats arabe et d'Afrique prévus entre le 20 et le 28 octobre, selon la Fédération algérienne des sociétés d'aviron et de canoë kayak FASACK). "Notre objectif

sera de gagner une médaille dans chaque compétition, c'est-à-dire monter sur le podium continental et arabe", a indiqué la Direction technique nationale (DTN) de la FASACK.

La sélection algérienne est à pied d'œuvre à Tunis depuis mercredi avec un effectif de 18 rameurs dont 7 filles sous la conduite de

l'entraîneur Mohamed Ryad Garidi secondé par Chaouki Deries. En prévision de ces deux rendez-vous, la sélection nationale a effectué quatre stages au barrage de Boukerdane dans la wilaya de Tipasa, dont le dernier a eu lieu du 1^{er} au 17 octobre. Le championnat d'Afrique d'aviron se déroulera du 20 au 22 octobre avec la partici-

pation de 20 pays. Après cette compétition continentale, le plan d'eau des Berges du Lac de Tunis abritera la deuxième édition du championnat arabe d'aviron avec la participation de l'Algérie, de l'Egypte, du Maroc, de l'Irak, du Liban, du Qatar, du Soudan, des Emirats arabes unis, de Djibouti et de la Tunisie.

LIGUE DES CHAMPIONS D'AFRIQUE (DEMI-FINALE/RETOUR) WAC-USMA :

Les Rouge et Noir en quête d'exploit à Casablanca

L'USM Alger, accrochée à domicile au match aller par le Wydad de Casablanca (0-0), jouera son va-tout aujourd'hui (20h00) au stade Mohammed-V de Casablanca, dans le cadre de la manche retour des demi-finales de la Ligue des champions d'Afrique de football.

À pied d'œuvre à Casablanca depuis jeudi, les Algérois sont déterminés à prolonger l'aventure, eux qui avaient atteint la finale de l'épreuve phare en 2015, perdue face aux Congolais du TP Mazembe (aller 1-2, retour 0-2). La mission ne sera certes pas facile, mais tout le monde dans le camp algérois croit dur comme fer aux possibilités des protégés de l'entraîneur belge Paul Put de faire sensation sur les terres marocaines.

«Le match retour tournera peut-être en notre faveur. A l'extérieur, on trouve parfois plus d'espaces, ce qui permet de mener des contre-attaques. Au football, tout est possible. Il ne faudra pas prendre de but et attendre patiemment les occasions de contre», a estimé Put, qui devra com-

poser sans l'attaquant Mohamed Benkhabla, blessé. La stratégie de l'USMA sera donc simple : résister le maximum de temps aux assauts des locaux pour les faire douter au fil du temps, eux qui seront poussés par un public nombreux. «Les joueurs sont conscients de la difficulté de la tâche et travaillent de manière assidue pour mener le club vers sa deuxième finale de Ligue des champions après celle de 2015. Si un joueur ne croit pas en ses chances de gagner un match, autant ne pas le

jouer», a affirmé de son côté le milieu de terrain défensif Hamza Koudri. Chez l'adversaire, les joueurs du WAC abordent cette demi-finale dans une ambiance morose suite à leur montée au créneau mardi dernier en interrompant leur stage à Rabat pour quelques heures en raison de primes impayées. Il a fallu alors l'intervention du président du club, Saïd Naciri qui a multiplié les appels pour dissuader ses joueurs et les inviter à retourner au camp du WAC. Sous pression, les

joueurs de l'entraîneur Hocine Ammouta ont fui Casablanca pour s'installer à Rabat, histoire de mieux se concentrer sur ce match crucial qui sera dirigé par un trio arbitral sénégalais, sous la conduite de Malang Diedhiou, assisté de ses compatriotes El Hadj Malick Samba et Djibril Camara. L'autre demi-finale mettra aux prises Al Ahly d'Egypte et l'ES Sahel de Tunisie. L'équipe de Sousse avait remporté à domicile la première manche sur le score de 2 à 1.



LIGUE DES CHAMPIONS D'AFRIQUE (1/2 FINALES):

2 chocs incertains pour une finale 100% arabe

Les deux finalistes de la Ligue des champions d'Afrique de football 2017 seront connus ce week-end à l'issue des demi-finales retour qui s'annoncent explosives et incertaines entre le WA Casablanca et l'USM Alger d'une part et Al Ahly et l'ES Sahel d'autre part, deux derbies nord-africains.

Une certitude, pour la huitième fois depuis l'instauration de la Ligue des champions, en 1997, la finale mettra face-à-face deux représentants du Nord du continent.

La première manche des demi-finales n'a pas permis de voir clair. L'Etoile du Sahel a remporté une victoire à minima, chez elle, devant Al Ahly (2-1), concédant un but qui pourrait valoir de l'or au champion égyptien.

Et, entre l'USM Alger et le WAC de Casablanca, le nul sans but laisse la porte ouverte à toutes les hypothèses. Cette domination des

équipes du Nord est une constante depuis le début des années 1980. Sur les 20 finales jouées avant cette année, l'Algérie, l'Egypte, le Maroc et la Tunisie ont placé 25 équipes en finale contre 15 aux autres zones.

Et, deux fois seulement ils ont été absents de la finale (1998 : Dynamos Harare/ASEC Abidjan et 2009 : Heartland Owerri/TP Mazembe).

Le parcours des quatre demi-finalistes cette année n'éclaire pas l'issue de leurs confrontations.

L'USM Alger, chez ses adversaires, a subi deux défaites devant le RC Kadiogo (Burkina Faso) et Caps United (Zimbabwe), pour trois nuls avec le Zamalek (Egypte), Ahly Tripoli (Libye) et Ferroviario Beira (Mozambique).

Des quatre demi-finalistes, l'USMA est la seule à présenter une différence de buts négative (quatre buts pour et six buts contre). Chez lui le Wydad Athletic Club de

Casablanca s'est montré intraitable. Cinq victoires face au CF Mounana (Gabon), à Coton Sport (Cameroun), à Al Ahly (Egypte), à Zanaco (Zambie) et enfin à Mamelodi Sundowns (Afrique du Sud).

S'il n'a marqué que 7 buts, il n'en a concédé aucun chez lui.

Al Ahly, à domicile, est invaincu depuis le début de l'édition 2017 de la Ligue des champions. Cinq matches joués, trois victoires contre Bidvest Wits (Afrique du Sud), le WAC (Maroc) et Coton Sport (Cameroun) pour deux nuls avec Zanaco (Zambie) et l'Espérance (Tunisie).

Programme des demi-finales retour
Samedi 21 octobre 2017 ALLER
Casablanca: WA Casablanca (MAR)- USM Alger (ALG) (0-0) 20h00
Dimanche 22 octobre 2017
Alexandrie: Al Ahly (EGY)- ES Sahel (TUN) (1-2) 19h00.

Plus de 40.000 tickets épuisés en quelques heures

Le match entre le WA Casablanca (Div.1 marocaine) et l'USM Alger comptant pour les demi-finales (retour) de la Ligue des champions d'Afrique de football se jouera aujourd'hui au stade Mohamoud-V de Casablanca (20h00 algériennes) à guichets fermés, rapportaient hier les médias locaux.

Les 44.000 tickets mis en vente mercredi ont été épuisés en un temps record.

En 8 heures seulement après l'ouverture de la billetterie, l'ensemble des billets mis en vente ont tous été vendus.

Deux heures avant l'horaire de fermeture initiale, les guichets étaient clos, précise la même

source. Le match se jouera donc à guichets fermés conformément aux lois de la Confédération africaine (CAF) ce qui complique la tâche pour les supporters du WAC.

La première journée de vente des billets a été entachée par des débordements et des actes de violence qui ont opposé les forces de l'ordre aux sup-

porters qui se sont présentés en grand nombre. Au match aller disputé au stade 5-Juillet, l'USMA et le WAC se sont quittés sur un score de parité 0-0 en match disputé le 29 septembre dernier au stade du 5-Juillet.

L'autre demi-finale opposera Al Ahly d'Egypte et l'ES Sahel de Tunisie qui s'était imposée 2-1 à l'aller.

LIGUE 1 MOBILIS DE FOOTBALL (8E JOURNÉE) :

Le CSC joue gros à Alger, le MCA pour renouer avec le succès

Le CS Constantine tentera de conserver son fauteuil de leader en déplacement face au CR Belouizdad, alors que l'USM Bel-Abbès aura à cœur de poursuivre sa série d'invincibilité en accueillant le Paradou AC, à l'occasion de la 8e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis de football prévue hier et aujourd'hui.

Vainqueur au terme d'un match à rebondissements lors du derby de l'Est face à l'ES Sétif (2-1), le CSC effectuera un déplacement périlleux à Alger pour défier le Chabab (3e, 13 pts), seule équipe encore invaincue depuis le début de la saison.

Les joueurs de l'entraîneur Abdelkader Amrani devront faire face à une équipe qui reste tout de même sur quatre matches nuls de rang dont le dernier en déplacement face à l'Olympique Médéa (1-1). Un succès du CRB lui permettrait de rejoindre le CSC en tête, d'où l'importance de taille de cette rencontre et son impact sur le haut du tableau.

La JS Saoura (2e, 14 pts) ira défier du côté du «Titteri» l'Olympique Médéa, qui reste sur trois matches sans défaite. Les gars du sud-ouest du pays, sur une courbe ascendante, ont des atouts à faire valoir, de quoi leur permettre de revenir avec un bon résultat.

Le MC Oran (4e, 12 pts), tenu en échec à domicile par le MC Alger (0-0), sera en appel à Biskra pour croiser le fer avec l'USB (14e, 4 pts), dont l'apprentissage en Ligue 1 s'est avéré plus difficile que prévu.

Les gars des «Ziban», forcés au repos suite au report de leur match face à l'USM Alger, n'ont plus droit à l'erreur s'ils ne veulent pas compliquer davantage leur situation et quitter la zone de relégation. L'USM Bel-Abbès et le Paradou AC, qui se partagent la 6e place avec 11 points chacun en compagnie de la JS Kabylie, se rencontreront dans un duel qui reste ouvert à tous les pronostics, eu égard au beau jeu produit par les deux formations.

L'USMBA, qui reste sur deux éclatantes victoires à domicile face à l'USM Alger (2-0) et la JS Kabylie (4-1), partira favorite même si les joueurs du PAC ne comptent pas effectuer le voyage en victime expiatoire.

Le MC Alger (13e, 6 pts), qui peine à amorcer son départ, affrontera la JS Kabylie dans un «clasico» équilibré au stade Omar-Hamadi. Les Mouloudéens, dont le seul succès remonte à la première journée face à Biskra (1-0), auront à cœur de renouer avec la victoire face à la JSK, en pleine confiance après avoir disposé de l'USM El-Harrach (2-1).

Le DRB Tadjenanet (9e, 8 pts), auteur jusque-là d'un parcours mitigé, vise la victoire à domicile face au NA Hussein-Dey (10e, 7 pts) pour éviter de sombrer dans le doute alors que les joueurs de l'entraîneur Kamel Mouassa n'ont pas pu éviter la défaite à Alger face au PAC (1-0) lundi dernier. Le Nasria, dont l'effectif a connu un véritable remue-ménage durant l'inter-saison, sera en danger du côté de l'Est, d'autant que les joueurs de Nabil Neghiz ont montré leurs limites en dehors de leurs bases.

Cette journée débute vendredi avec le duel des malclassés entre l'USM El-Harrach (16e, 1 pt) et l'USM Blida (15e, 2 pts) alors que le choc ES Sétif - USM Alger est reporté à une date ultérieure en raison de l'engagement des Algérois en demi-finale (retour) de la Ligue des champions d'Afrique, samedi en déplacement face au WA Casablanca.

Aujourd'hui 21 octobre :

A Tadjenanet : DRB Tadjenanet - NA Hussein Dey (15h00)
A Biskra : US Biskra - MC Oran (16h00)
A Alger (20-août-1955) : CR Belouizdad - CS Constantine (16h00)
A Médéa : Olympique Médéa - JS Saoura (16h00)
A Sidi Bel-Abbès : USM Bel-Abbès - Paradou AC (17h00)
A Alger (Omar-Hamadi) : MC Alger - JS Kabylie (17h45)
A Sétif : ES Sétif - USM Alger (reportée à une date ultérieure)

Classement :	Pts	J
1). CS Constantine	16	7
2). JS Saoura	14	7
3). CR Belouizdad	13	7
4). MC Oran	12	7
→). ES Sétif	12	7
6). Paradou AC	11	7
→). USM Bel-Abbès	11	7
→). JS Kabylie	11	7
9). DRB Tadjenanet	8	7
10). NA Hussein Dey	7	7
→). Olympique Médéa	7	7
12). MC Alger	6	6
13). USM Alger	5	4
14). US Biskra	4	6
15). USM Blida	2	7
16). USM El-Harrach	1	6

SÉLECTION ALGÉRIENNE DE FOOTBALL : Un entraîneur local à la tête des Verts, 76 mois après

La nomination officielle, jeudi, de Rabah Madjer, aux commandes techniques de la sélection algérienne de football marque le retour du coach local au-devant de la scène des Verts après plus de six ans de «domination» des techniciens étrangers.

Le 3 juin 2011, l'équipe nationale avait lourdement chuté à Marrakech contre son homologue marocaine (4-0), une défaite l'ayant mis hors course dans les éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations de 2012, et aussi sonné le glas à son entraîneur de l'époque, Abdelhak Benchikha.

En fait, Benchikha n'est resté en poste que quelques mois, lui, qui avait succédé à Rabah Saâdane, "lâché" par la Fédération algérienne de football trois mois après la participation des Verts en Coupe du monde de 2010 en Afrique du Sud.

Depuis l'éviction de Benchikha, ils étaient cinq entraîneurs étrangers, précisément des Européens, qui se sont succédés à la barre technique du «Club Algérie». D'abord, il y a eu l'arrivée du Bosnien, Vahid Halilhodzic.

Cet ancien attaquant du Paris Saint-Germain, a réussi à marquer les esprits des sportifs algériens grâce notamment à son parcours avec les Verts en Coupe du monde de 2014 au Brésil, en parvenant à les qualifier, pour la première fois dans l'histoire du sport roi dans le pays, aux huitièmes de finale de l'épreuve planétaire.

Halilhodzic va néanmoins laisser tout le monde sur sa faim en déclinant la proposition que lui avait faite l'instance fédérale pour prolonger son contrat, cédant sa place au Français Christian Gourcuff, qui, lui, va vivre une expérience d'une année et demie en Algérie avant de jeter l'éponge en fin mars 2016.

Depuis, ils seront trois entraîneurs du Vieux Continent à défilé à la barre technique de l'équipe nationale en l'espace d'un peu plus d'une année, en l'occurrence, le Serbe Milovan Rajevac, le Belge Georges Leekens et enfin l'Espagnol, Lucas Alcaraz.

Une instabilité qui a tout simplement coûté cher à la sélection algérienne, précocement éliminée des qualifications pour le Mondial-2018 en Russie, et qui a chuté d'une manière vertigineuse dans le classement de la Fédération internationale de football (Fifa) pour se retrouver à la 67^e place.

C'est dans cette conjoncture difficile que Madjer, assisté de deux autres techniciens du cru, à savoir, Meziane Ighil et Djamel Menad, débute sa troisième expérience à la barre technique de l'équipe nationale.

«Outre notre ambition de remettre l'équipe nationale sur rails, nous voulons aussi réhabiliter le technicien local», a lancé Ighil lors de la conférence de presse animée jeudi par le nouveau staff technique national.

Le 10 novembre prochain, l'équipe nationale, version Madjer-Ighil-Menad, effectuera son premier examen face au Nigeria à Constantine dans le cadre de la sixième et dernière journée des éliminatoires du Mondial-2018.

Un rendez-vous, certes sans enjeu (le Nigeria étant déjà qualifié), mais sur lequel Madjer et ses assistants tablent énormément pour entamer de la meilleure manière leur double pari.

APS

CONFÉRENCE DE PRESSE HIER DU SÉLECTIONNEUR DE L'EN RABAH MADJER «J'ai les compétences qu'il faut pour diriger les Verts»

Le nouveau sélectionneur de l'équipe nationale de football, Rabah Madjer, s'est défendu jeudi en affirmant qu'il disposait «des diplômes et compétences» requis pour diriger les Verts et qu'il ne s'était jamais éloigné du monde du football malgré son absence du banc durant 11 années.



«J'ai déjà entraîné la sélection nationale par le passé, en plus des clubs d'Al-Sadd et d'Al-Wakra au Qatar. Je dispose d'un diplôme d'entraîneur délivré par la FAF, un autre par le ministère de la Jeunesse et des Sports et d'un diplôme délivré à l'issue d'une session de formation à Clairefontaine (France) signé par l'ancien sélectionneur de France Aimé Jacquet.

Je sais que je ne fais pas l'unanimité et que je fais l'objet de critiques sur ma désignation mais je ne prête pas trop attention à ces choses.

Je suis assez fort pour accepter ces critiques», a déclaré Madjer, accompagné de ses deux adjoints, Meziane Ighil et Djamel Menad, lors d'une conférence de presse au Centre technique national de Sidi-Moussa (Alger).

L'ancien joueur du FC Porto a remplacé mercredi l'Espagnol Lucas Alcaraz que la Fédération algérienne de football (FAF) a écarté pour mauvais résultats.

«Même si ma dernière expérience en tant qu'entraîneur remonte à 2006, je n'ai jamais été loin du monde du football du fait que j'ai été consultant à la télévision pendant plusieurs années, analysant notamment les matchs des grands championnats européens.

Les studios de télévision m'ont beaucoup appris et je pense que cela ne va nullement constituer un handicap en vue de ma nouvelle mission avec la sélection», a-t-il ajouté.

Appelé à revenir sur ses deux expériences avec les Verts, Rabah Madjer a affirmé qu'il avait souvent connu des problèmes qui ne lui ont pas permis de mener à bien sa mission.

«En 1994, j'ai été chargé de gérer la sélection, j'avais juste 32 ans et j'avoue que j'ai fait des erreurs. Je suis revenu en 2001 avec un objectif à moyen terme. A chaque passage, j'avais connu beaucoup de problèmes qui m'ont perturbé dans mon travail.

On m'avait mis des bâtons dans les roues, je ne suis pas le genre de personnes qui accepte qu'on lui impose tel ou tel joueur.

Lors de mon dernier passage (2001-2002) j'avais effectué un gros travail mais malheureusement je ne suis pas allé jusqu'au bout», a-t-il regretté, assurant qu'il n'avait «aucune revanche à prendre».

Et d'enchaîner : «Je peux réussir comme je peux échouer, l'erreur est humaine. Maintenant, je dois capitaliser ma précédente expérience pour essayer de rebâtir sur de bases solides cette équipe nationale», a-t-il conclu.

L'ancien joueur du FC Porto dirigera

son premier match avec les Verts le 10 novembre prochain lors de la réception du Nigeria au stade de Constantine dans le cadre de la 6^e et dernière journée (Gr. B) des qualifications du Mondial 2018.

Rabah Madjer (86 sélections/ 28 buts) compte deux passages sur le banc des Verts (1994-1995 et 2001-2002), dirigeant notamment les Verts lors de la phase finale de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2002 disputée au Mali.

«Il n'y aura pas beaucoup de changements face au Nigeria»

L'effectif de la sélection algérienne de football qui affrontera le Nigeria le 10 novembre à Constantine dans le cadre des éliminatoires du Mondial-2018, ne connaîtra pas beaucoup de changements, a indiqué jeudi à Alger le nouvel entraîneur national, Rabah Madjer.

«Je vous le dis aujourd'hui, il ne faut pas s'attendre à beaucoup de changements contre le Nigeria, on n'a pas assez de temps pour le faire.

Mais ce qui est sûr, c'est qu'on devra faire confiance au joueur local pour le réhabiliter, il n'y aura pas de différence entre les locaux et les professionnels», a déclaré Madjer, accompagné de ses deux adjoints, Meziane Ighil et Djamel Menad, lors d'une conférence de presse au Centre technique national de Sidi-Moussa.

L'ancien joueur du FC Porto a remplacé mercredi l'Espagnol Lucas Alcaraz que la Fédération algérienne de football (FAF) a écarté pour mauvais résultats.

«L'équipe traverse une grave crise»

La sélection algérienne de football, éliminée de la course à la qualification au Mondial-2018, traverse une «grave crise» et «a besoin de changements», a estimé jeudi à Alger le nouveau sélectionneur national, Rabah Madjer.

«La sélection traverse une grave crise. Ce changement est nécessaire et je l'espère sera en bien. Ma mission sera difficile mais pas impossible. Il y a un bel avenir qui nous attend», a déclaré Madjer, accompagné de ses deux adjoints, Meziane Ighil et Djamel Menad, lors d'une conférence de presse au Centre technique national de Sidi-Moussa.

L'ancien joueur du FC Porto a remplacé mercredi l'Espagnol Lucas Alcaraz que la Fédération algérienne de football (FAF) a écarté pour mauvais résultats.

Les demi-finales de la CAN-2019, l'objectif assigné par la FAF à Madjer

La fédération algérienne de football (FAF) a assigné au nouveau sélectionneur de l'équipe nationale de football Rabah

Madjer l'objectif principal de mener les Verts aux demi-finales de prochaine Coupe d'Afrique des nations CAN-2019, dont la phase finale aura lieu au Cameroun.

«Je me suis entendu avec le président de la FAF Kheireddine Zetchi sur l'objectif de mener l'équipe nationale au dernier carré de la CAN-2019 au Cameroun, dans le cas où cet objectif sera atteint mon contrat sera automatiquement prolongé», a déclaré Madjer, accompagné de ses deux adjoints, Meziane Ighil et Djamel Menad, lors d'une conférence de presse au Centre technique national de Sidi-Moussa.

«Aucun joueur ne sera marginalisé»

Le nouveau sélectionneur de l'équipe nationale de football, Rabah Madjer, s'est présenté jeudi comme un «rassembleur» en affirmant qu'il ne marginaliserait aucun joueur dans l'objectif de «rebâtir la sélection sur des bases solides».

«Avec moi, aucun joueur ne sera marginalisé, qu'il soit local ou bien évoluant à l'étranger.

J'insiste sur le profil idéal du joueur capable de donner un plus, peu importe où il joue, l'essentiel c'est qu'il a des qualités», a déclaré Madjer, accompagné de ses deux adjoints Meziane Ighil et Djamel Menad, lors d'une conférence de presse au Centre technique national de Sidi-Moussa (Alger).

Rabah Madjer (58 ans) succède à l'Espagnol Lucas Alcaraz, dont le contrat a été résilié par la Fédération algérienne de football (FAF) pour mauvais résultats.

«L'objectif dans l'immédiat est de remobiliser les troupes vu que le moral a été lourdement affecté suite aux derniers mauvais résultats concédés. Avec mon staff, nous allons tenter de provoquer le déclic psychologique recherché pour pouvoir aller de l'avant», a-t-il ajouté.

L'ancien joueur du NA Hussein-Dey et du FC Porto (Portugal) n'a pas caché son ambition de revaloriser le joueur local dans son projet sportif.

«C'est vrai que je préfère donner l'occasion au joueur local mais cela ne veut nullement dire que je vais écarter les joueurs professionnels. Des joueurs tels que Brahimi, Mahrez ou encore Feghouli ont tout donné pour la sélection et ce n'est pas aujourd'hui qu'on va leur tourner le dos», a expliqué Madjer. Et d'enchaîner : «Je ne vais pas faire de révolution et chambouler l'équipe.

Il faudra être très intelligent dans la gestion du groupe par rapport à l'âge. Le remplacement d'un joueur par un autre doit se faire sans le sentir. J'ai suivi la sélection, je connais ses points faibles et ses points forts».

FAVRE CALME LE JEU POUR CARDINALE

Très fébrile face à la Lazio Rome (1-3) jeudi en Ligue Europa, le gardien de Nice Yoan Cardinale (23 ans, 9 matchs en L1 cette saison) s'est signalé par une nouvelle bourde en raison d'une mésentente avec son défenseur central Dante. Alors que le portier azuréen a déjà réalisé plusieurs erreurs depuis le début de la saison, l'entraîneur du Gym Lucien Favre n'a pas voulu accabler son dernier rempart. "Il y a une mésentente, c'est vrai. Je vais revoir les images tranquillement. C'est embêtant de prendre des buts comme ça, a reconnu le technicien suisse devant la presse. Changer de gardien ? Non, je ne pense pas pour le moment. On va discuter tranquillement, avec tout le monde."

Benzema envoyé à Londres ?

Le Real Madrid pourrait opérer plusieurs changements d'importance dans son effectif l'été prochain, et Karim Benzema pourrait ainsi être poussé vers la sortie, dans le but de renouveler une rotation assez figée ces dernières années.

Et puisque Zinedine Zidane est séduit par le profil de Harry Kane, c'est l'ancien Lyonnais qui serait victime de l'arrivée hypothétique de l'international anglais. Selon le Daily Express, la Maison blanche serait même prête à inclure KB9 en échange, l'envoyant ainsi en Premier League rejoindre Hugo Lloris sous la tunique du Hotspur de Tottenham.

Une offre de 25 M€ pour un Lillois ?

La rumeur surprendra peut-être certains supporters lillois. Mais malgré un début de saison quelconque, Yves Bissouma aurait bel et bien tapé dans l'œil de l'Inter Milan. Sur les tablettes du club lombard depuis plusieurs mois, l'international malien plairait tellement aux dirigeants milanais qu'ils seraient prêts, selon la Gazzetta dello Sport, à faire une offre de 25 millions d'euros pour s'attacher ses services. En quête d'un milieu de terrain, l'Inter Milan serait décidé à passer à l'action dès cet hiver.

Vidal proche de l'Inter ?

En quelques mois, Arturo Vidal (30 ans, 9 matchs et 1 but toutes compétitions cette saison) est passé de référence à son poste à joueur ordinaire. Peu influent avec l'équipe du Chili, non-qualifiée pour la prochaine Coupe du monde, moins impressionnant avec le Bayern Munich, le milieu de terrain inquiet. A tel point qu'un départ dans les prochains mois serait même dans les tuyaux !

Selon le média TMW, Vidal souhaiterait effectivement changer d'air. Avec une destination toute trouvée en cas de départ : l'Italie, plus précisément du côté de l'Inter Milan. La publication transalpine annonce même un accord entre le joueur et le club champion d'Europe 2010.

Reste désormais à savoir si le Bayern ouvrira la porte à un départ de son joueur l'été prochain.



ÖZIL SE RAPPROCHE DE MAN UTD ?

Comme nous vous l'indiquions début octobre, Manchester United souhaiterait s'attacher les services du milieu de terrain d'Arsenal Mesut Özil (29 ans, 6 matchs en Premier League cette saison). Alors que l'Allemand pourrait être vendu cet hiver l'ancien joueur du Real Madrid aurait d'ores et déjà annoncé son départ à ses partenaires ! En effet, d'après les informations du média britannique le Mirror, Özil va rejoindre les Red Devils afin de retrouver son ancien coach José Mourinho, qu'il a connu du côté de Madrid.

Sous contrat jusqu'en juin 2018 avec les Gunners, le champion du monde 2014 pourrait être bradé en janvier. Une bonne opportunité pour MU ?

Neymar, Xavi le savait fin juin

Lors de sa présentation au Paris Saint-Germain le 4 août dernier, l'attaquant Neymar (25 ans, 7 matchs et 6 buts en L1 cette saison) a confié qu'il avait décidé de quitter le FC Barcelone seulement deux jours avant son arrivée au PSG. Mais d'après les confidences de l'ancien joueur du Barça Xavi, le Brésilien avait fait son choix depuis longtemps. "Neymar nous a dit à ce jour-là (le 30 juin lors du mariage de Messi, ndr) qu'il voulait du changement, qu'il voulait changer de club. Je lui ai alors demandé pourquoi ? Il m'a répondu qu'il n'était pas heureux à Barcelone et qu'il préférerait s'en aller. Il souhaitait vivre une nouvelle expérience en Europe, au PSG, et il l'a finalement fait. C'est sa décision. Je la respecte. Je crois qu'il a même une bonne chance de remporter la Ligue des Champions avec Mbappé", a confié Xavi à la BBC.

Ben Arfa de retour en Angleterre ?

Au fond du trou au Paris Saint-Germain, où il ne joue plus, Hatem Ben Arfa (30 ans) pourrait changer d'air l'hiver prochain. Si le Stade Rennais fait partie des prétendants du milieu offensif, des formations anglaises seraient également intéressées par les services de l'international tricolore, annonce le Daily Mail. Reste désormais à savoir si Ben Arfa, qui ne souhaite pas quitter le PSG sans indemnités, est ouvert à un retour en Premier League après deux passages mitigés à Newcastle et Hull City.



Edité par la SARL DK NEWS	Directeur de la rédaction Abdelmadjid TAREB	RÉDACTION ADMINISTRATION «3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TEL. : 023.38.47.97/023.38.48.00» FAX : 023.38.47.95 EMAIL : contact@dknews-dz.com - SITE : http://www.dknews-dz.com
	Directeur général Abdelmadjid CHERBAL	PUBLICITE : S'adresser à 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TEL. : 023.38.47.97/023.38.48.00 FAX : 023.38.47.95 / E-MAIL : contact@dknews-dz.com - IMPRESSION : S.I.A. Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - ANEP spa - 1, Avenue Pasteur - Alger - TEL : 021.71.16.64 / 021.73.71.28 - FAX : 021.73.95.59 / 021.73.99.19

Vendredi 20- Samedi 21 octobre 2017 /29-30 moharem 1439 - N° 1739 - Cinquième année

ALGÉRIE-FRANCE

Prise en charge des catégories vulnérables : l'Algérie et la France expriment leur intérêt à lancer des jumelages

L'Algérie et la France ont exprimé jeudi leur intérêt à lancer des jumelages entre les deux pays, dans le cadre de la protection sociale des catégories vulnérables, indique le ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, dans un communiqué.

Cette intérêt a été exprimé dans le cadre de l'audience qu'a accordée la ministre du secteur, Ghania Eddalia à l'ambassadeur de France en Algérie, Xavier Driencourt, ajoute la même source. Mme Eddalia a présenté à l'occasion, la stratégie nationale mise en place par l'Etat algérien pour la prise en charge des catégories vulnérables de la société, ainsi que les efforts fournis dans le but de promouvoir et intégrer les personnes aux besoins spécifiques. Elle a également exprimé son souhait de renforcer les liens entre les deux pays, à travers l'échange d'expertises et d'expérience notamment, dans la formation des formateurs, dans le cadre de la prise en charge des personnes aux besoins spécifiques, et l'élaboration de programmes d'enseignement pédagogique les concernant, ainsi que le bénéfice de la formation des cadres du secteur dans le domaine de l'audit social.

ALGÉRIE-BENGLADESH

Mermouri et l'ambassadeur du Bangladesh pour la coopération bilatérale dans le secteur du Tourisme et de l'Artisanat

Le ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Hassan Mermouri et l'ambassadeur de la République du Bangladesh à Alger, Mohammed Abdul Hye ont évoqué, jeudi à Alger, «les voies et moyens de relance et de promotion de la coopération dans le secteur du tourisme et de l'artisanat à travers des passerelles de coopération entre les agences de voyages des deux pays». La rencontre a porté sur «les voies de relance de la coopération dans le secteur du tourisme et de l'artisanat à travers des passerelles de coopération entre agences de voyages des deux pays et par l'organisation de voyages organisés à même de faire connaître les potentialités touristiques que recèlent les deux pays», précise un communiqué du ministère. Les deux parties ont souligné, lors de cette rencontre, «l'importance d'œuvrer de concert pour la promotion des relations de coopération bilatérale et la mise en place de mécanismes à la hauteur des exigences du secteur dans les deux pays».

ALGÉRIE-ITALIE:

Une volonté commune pour développer la coopération dans le domaine social

La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Ghania Eddalia, et la secrétaire générale du ministère italien des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Mme Elisabetta Belloni, ont exprimé leur volonté de développer les moyens de coopération dans le domaine social, indique jeudi un communiqué du ministère.

Lors d'une rencontre au siège du ministère, Mmes Eddalia et Belloni ont exprimé leur volonté commune de développer les moyens de coopération, en particulier dans le domaine du développement social et la protection et la promotion de la femme», précise la source.

Après avoir souligné les fortes relations entre les deux pays, la ministre a présenté «un exposé sur les missions assignées au secteur de la Solidarité nationale, notamment dans le domaine de la protection, l'autonomisation de la femme et la lutte contre la violence à son égard», ajoute le communiqué. Mme Belloni a invité, à l'occasion, la ministre à participer au Forum euro-méditerranéen qui se tiendra, début 2018 en Italie.

La secrétaire générale du ministère italien des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Mme Elisabetta est en visite de travail en Algérie, dans le cadre des consultations politiques régulières entre les ministères algérien et italien des Affaires étrangères.

LES 20 ET 21 OCTOBRE 2017 À KIGALI (RWANDA)

M. Louh prend part à la 2^e réunion de l'UA sur la migration, les réfugiés et les personnes déplacées

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Tayeb Louh, participera en sa qualité de représentant du président de la République M. Abdelaziz Bouteflika, à la 2^e réunion de l'Union africaine (UA), sur «la migration, les réfugiés et les personnes déplacées», qui se tiendra à Kigali (Rwanda) les 20 et 21 octobre 2017, a indiqué jeudi un communiqué du ministère de la Justice.



M. Louh conduira une délégation lors de cette réunion qui portera notamment sur «l'examen du protocole au Traité instituant la communauté économique africaine, relatif à la libre circulation des personnes en

Afrique», «le Cadre de référence de la politique migratoire et son plan de mis en œuvre», et la «position africaine commune sur le Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières».

ALGÉRIE-PORTUGAL

Incendies au Portugal: Bedoui signe le registre de condoléances au siège de l'ambassade du Portugal

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du Territoire, Noureddine Bedoui, a signé jeudi, au nom du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, le registre de condoléances au siège de l'ambassade du Portugal suite aux incendies survenus dans le nord du pays et causant d'importantes pertes matérielles et humaines. «Nous avons appris avec une profonde affliction la nouvelle des incendies survenus dans le nord de votre pays et causant des pertes matérielles et

humaines considérables», a écrit M. Bedoui qui était accompagné du Directeur général de la protection civil, le colonel Mustapha Lahbiri.

«En cette douloureuse épreuve, je vous exprime au nom du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, du gouvernement et en mon nom personnel mes sincères condoléances et ma profonde compassion, vous assurant la solidarité de l'Algérie avec le peuple portugais ami face à cette tragédie», a ajouté le ministre de l'Intérieur.

ALGÉRIE-ESPAGNE

M. Hadjar évoque avec l'ambassadeur d'Espagne la coopération en matière d'enseignement supérieur

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Tahar Hadjar, a évoqué avec l'ambassadeur d'Espagne l'état de la coopération bilatérale en matière d'enseignement supérieur et de recherche scientifique ainsi que les voies et moyens susceptibles de renforcer davantage les relations entre les deux pays, indique jeudi un communiqué du ministère.

Lors de cette rencontre, les deux parties «ont souhaité consolider cette coopération par la signature d'autres conventions et accords entre les universités des deux pays», précise la même source qui rappelle que «le nombre de conventions et accords si-

gnés jusqu'à présent entre les universités algériennes et espagnoles s'élève à 105».

Au cours de cette audience, les deux parties ont exprimé aussi «leur souhait d'approfondir leur coopération bilatérale par l'encouragement d'opérations de jumelage entre les universités des deux pays, l'échange de conférenciers de haut niveau, la mobilité des étudiants doctorants dans les deux sens, la participation dans les colloques et séminaires qui seront organisés par les établissements universitaires des deux pays, ainsi que le développement de l'enseignement de la langue espagnole au niveau des universités d'Alger 2 et

Oran». Dans ce cadre, le ministre de l'Enseignement supérieur a souhaité que «des projets de recherche en commun, notamment en littérature et civilisation espagnoles y soient développés de même que des revues espagnoles scientifiques indexées y soient accessibles aux doctorants algériens en matière de publication».

Lors de cet entretien, M. Hadjar et l'ambassadeur d'Espagne ont exprimé, en outre, «l'intérêt et l'importance que revêt l'accord sur la recherche, développement et innovation, dont la signature est prévue à l'occasion de la tenue de la réunion de la commission mixte algéro-espagnole».

ALGÉRIE-ÉMIRATS ARABES UNIS

Enseignement supérieur : L'Algérie et les Emirats arabes unis conviennent de renforcer leur coopération

L'Algérie et les Emirats arabes unis ont convenu de renforcer leur coopération dans le domaine de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, lors de l'audience accordée par le ministre du secteur, Tahar Hadjar, à l'ambassadeur émirati à Alger, Youcef Al Ali, indique jeudi un communiqué du ministère. Lors de l'audience tenue mercredi au siège du ministère, les deux parties «ont passé en revue l'état des relations bilatérales en matière d'enseignement supérieur et de recherche scientifique et ont constaté que le niveau de leur coopération est très peu développé et qu'il était temps de le renforcer et le hisser au même titre que celui des relations diplomatiques qui lient les deux pays frères, notamment par la signature de conventions et d'accords entre les dif-

férentes universités des deux pays», précise la même source. Dans ce cadre, les deux parties ont convenu de «multiplier les visites scientifiques, les séjours pédagogiques des experts et des enseignants de rang magistral au sein des universités des deux pays et permettre également aux étudiants en post-graduation et enseignants de prendre part aux différents colloques et séminaires organisés au niveau des universités algériennes et émiraties, notamment par des opérations d'échange d'expériences pédagogiques». L'expérience a porté également sur «la mobilité des doctorants et enseignants-chercheurs dans les deux sens et ce, par l'encouragement des responsables universitaires des deux pays», ajoute le communiqué.